UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse des déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi

Mugabekazi, Sancta Maria; Sous la direction de : Pr. Gilbert Niyongabo

2025-08
UB, FSEA
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2115

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

MASTER EN ANALYSE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT

ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES DES MENAGES AU BURUNDI

Par :

MUGABEKAZI Sancta Maria

Mémoire

présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Analyse Economique et Développement.

Option : Analyse Economique

==========

Sous la direction de :

Pr. Gilbert NIYONGABO

Bujumbura, Août 2025

MEMBRES DU JURY

Président : Dr. Salomon NSABIMANA

Directeur : Pr. Gilbert NIYONGABO

Secrétaire : Dr. Théogène NSENGIYUMVA

DEDICACE

A mes chers parents ;

A la famille KUBWAYO Serges ;

A mes frères et sœurs ;

A tous mes amis et connaissances ;

Je dédie ce mémoire.

MUGABEKAZI Sancta Maria

REMERCIEMENTS

Le présent travail est un aboutissement et matérialisation d'efforts consentis pendant des périodes. Pour le mettre au terme, l'honneur m'échoit d'exprimer mes sentiments de reconnaissance aux diverses personnes qui ont contribué tant matériellement que moralement à sa finalisation.

Mes sincères remerciements sont d'abord adressés au Directeur de ce mémoire Pr. Gilbert NIYONGABO qui, malgré ses multiples responsabilités, a accepté d'assurer la direction de ce mémoire. Son encadrement, sa rigueur et ses conseils scientifiques méritent une reconnaissance éternelle. Son expérience a grandement façonné mes compétences en matière de recherche.

Je remercie également les membres du jury qui, malgré leurs multiples occupations, ont accepté de lire ce travail. Qu'ils trouvent dans ce travail l'expression de mes vifs et profonds remerciements.

Je tiens à remercier les professeurs du programme de Master en Analyse Economique et Développement de l'Université du Burundi. Que leur influence reste à jamais précieuse pour une éducation et des conseils scientifiques fournis tout au long du parcours académique.

Je saisis l'occasion pour remercier sincèrement mes chers parents pour leurs efforts inlassables à mon égard qui, chaque jour, me donnent le courage de persévérer et de lutter pour atteindre le succès. Un remerciement particulier à la famille KUBWAYO Serges qui m'a aussi toujours soutenu tant financièrement que moralement surtout au cours du parcours académique jusqu'à l'aboutissement de ce pas franchi. Que chacun trouve ici un signe de reconnaissance de leur présence immanquable.

Mes sentiments de reconnaissance s'adressent également à mes frères et sœurs ainsi que toute ma famille qui m'ont apporté leur soutien, en l'occurrence de mes camarades de classe, avec qui j'ai partagé ce parcours de formation. Que chacun trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

A toute personne qui, de près ou de loin, a contribué à la réalisation de ce travail mais que je n'ai pas mentionnée ici, je dis grand merci.

RESUME

Au Burundi, la lutte contre la pauvreté est au cœur des préoccupations des autorités et mérite une attention particulière de la part de tous. Ainsi, grâce aux données des différentes enquêtes prioritaires (Enquête Intégrée sur les Condition de Vie des Ménages au Burundi) effectuées sur l'ensemble du territoire national, cette étude se propose de faire une analyse approfondie sur la pauvreté et les inégalités des ménages au Burundi. L'objectif principal poursuivi à l'issu de cette étude est d'identifier les principaux déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages Burundais. Pour y parvenir, deux types d'analyses ont été faites:

Dans un premier temps, une analyse descriptive a été utilisée pour caractériser d'une part les ménages suivant leur statut de pauvreté et d'autre part identifier l'ensemble des facteurs susceptibles d'expliquer la pauvreté au sein des ménages.

Dans un second temps, une analyse économétrique a été utilisée grâce au logiciel STATA 17 pour déterminer d'une part les variables jugées déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages et d'autre part évaluer l'impact réel de ces déterminants sur le niveau de pauvreté des ménages. A l'issu de l'analyse descriptive, les résultats montrent que les ménages pauvres sont ceux qui présentent les caractéristiques suivantes : ménages résidant en milieu rural, ménages de grande taille, ménages qui ne reçoivent pas des transferts, ménages ayant un chef plus âgé, ménages ayant un chef non instruit, ménages ayant un chef de sexe masculin et ménages résidant dans la région de l'Est. Aussi, les résultats du profil de pauvreté monétaire montrent que, au niveau national, la pauvreté se situe à 43,7% avec des différences au niveau du milieu de résidence et du sexe du chef de ménage.

Pour ce qui est de l'analyse économétrique, les résultats montrent que la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage , le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le secteur d'activité du chef de ménage, le statut matrimonial, les transferts reçus ainsi que la région sont apparus dans toute l'étude et de façon constante comme les principaux déterminants de la pauvreté et qui favorisent les chances du ménage d'être pauvre ou pas, tandis que le milieu de résidence, le sexe du CM et le niveau d'instruction du CM se manifestent comme déterminants des inégalités au sein des ménages. Tous ces résultats impliquent que les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à un ensemble de mesures touchant ses différentes dimensions.

Mots clés : Pauvreté, Inégalité, Déterminants, Logit

ABSTRACT

In Burundi, the fight against poverty is at the heart of the authorities' concerns and deserves everyone's particular attention. Using data from various priority surveys (Integrated Survey on Living Conditions of Households in Burundi) carried out throughout the country, this study aims to provide an in-depth analysis of the determinants of poverty and household inequality in Burundi. The main objective of this study is to identify the factors that determine the poverty of Burundian households. To achieve this, two types of analysis were carried out:

Firstly, a descriptive analysis was used to characterize households according to their poverty status and to identify all the factors likely to explain poverty within households.

Secondly, an econometric analysis was used using STATA 17 software to determine the factors deemed to determine household poverty and to assess the real impact of these determinants on household poverty levels.

At the end of the various analyses, the results showed that poor households would be those with the following characteristics: households living in rural areas, large households, and households not receiving transfers, households with elderly heads, households with uneducated heads, and households with male heads. The results also show that, at national level, poverty stands at 43.7%, with differences according to the area of residence and the gender of the head of household. Furthermore, the characterization of households according to their degree of poverty shows differentiated profiles.

In terms of econometric analysis, the results show that household size, household access to education, geographic location of the household, socio-economic group of the head of household, age of the head of household, and level of education of the head of household were consistently found throughout the study to be the main factors determining poverty and favoring the chances of the household being poor or not. These results implies that poverty reduction strategies can’t be based on a single instrument, nor can they focus on a single area, but must use a range of measures affecting its different dimensions.

Key words: Poverty, Inequality, Determinants, Logit

TABLE DES MATIERES

MEMBRES DU JURY **i**
DEDICACE **ii**
REMERCIEMENTS **iii**
RESUME **iv**
ABSTRACT **v**
TABLE DES MATIERES **vi**
LISTE DES TABLEAUX **viii**
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES **ix**
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS **x**
AVANT-PROPOS **xi**
0. INTRODUCTION GENERALE **1**
0.1. Contexte et justification 1
0.2. Problématique 3
0.3. Objectifs de recherche 5
0.4. Hypothèses de recherche 5
0.5. Choix et intérêt du sujet 6
0.6. Méthodologie de recherche 6
0.7. Articulation du travail 6
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE SUR LA PAUVRETE ET LES INEGALITES DES MENAGES **8**
I.1. Revue théorique 8
I.1.1. Approches théoriques sur la pauvreté 8
I.1.1.1. L'approche monétaire basée sur le revenu ou la consommation 10
I.1.1.2. L'approche non-monétaire 12
I.1.1.3. Les indicateurs de la pauvreté 14
I.1.1.4. Mesures de la pauvreté 19
I.1.1.5. Les causes de la pauvreté 20
I.1.1.6. Théorie du cercle vicieux de la pauvreté. 24
I.1.2. Approches théoriques sur l'inégalité 25
I.1.2.1. Les différentes formes d'inégalités 26
I.2. Revue empirique 29
I.2.1. Cas du Burundi 30
I.2.2. Cas des autres pays 32

Conclusion du premier chapitre 35
CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX SUR LA PAUVRETE ET LES INEGALITES DES MENAGES AU BURUNDI 36
Section 1 : Etat de la pauvreté au Burundi 36
II.1.1. Caractéristiques sociodémographiques 36
II.1.1.1. Structure et caractéristiques de la population 36
II.1.1.2. Caractéristiques des ménages 37
II.1.2. Caractéristiques socioéconomiques 39
II.1.3. Caractéristiques du chef de ménage 45
II.1.4. Caractéristiques socioculturelles 50
II.1.5. Répartition des ménages étudiés selon le quintile du bien-être 50
Section 2 : Profil de la pauvreté au Burundi 51
II.2.1. Profil de la pauvreté monétaire 52
II.2.2. Profil de la pauvreté non monétaire (Dimension non-monétaire de la pauvreté) .. 53
Section 3 : Niveau des inégalités des ménages au Burundi 57
II.3.1. Les mesures des inégalités 57
Conclusion du second chapitre 59
CHAPITRE III : ANALYSE EMPIRIQUE DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES DES MENAGES AU BURUNDI 61
Section 1: Approche méthodologique de recherche 61
III.1.1. Données, échantillon et outils de traitement 61
III.1.2. Spécification du modèle 61
III.1.3. Méthodologie d'analyse 64
III.1.4. Description des variables du modèle 65
Section 2 : Présentation des résultats d'analyse descriptive et d'analyse empirique 66
III.2.1. Analyse descriptive 66
III.2.2. Présentation des résultats d'analyse empirique : Analyse multivariée 77
III.2.3. Résultats de l'estimation du modèle logistique 77
Conclusion du troisième chapitre **94**
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS 95
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 98
ANNEXES 101

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quelques paramètres descriptifs de la taille du ménage 39
Tableau 2 : Profil de pauvreté monétaire (en %) par province et milieu de résidence 53
Tableau 3 : Situation des indicateurs de la pauvreté non monétaire ou multidimensionnelle par milieu de résidence 54
Tableau 4: Taux de pauvreté non monétaire par province et milieu de résidence 54
Tableau 5 : Répartition (Effectif et en %) des ménages étudiés par région du Burundi et situation de la pauvreté 56
Tableau 6: Distribution du revenu par quintiles de niveau vie, par province et par milieu de résidence selon les principaux indices d'inégalité 57
Tableau 7 : Tableau récapitulatifs des analyses bi variées. 66
Tableau 8 : Relation statistique entre le milieu de résidence et le quintile du bien être 67
Tableau 9 : Relation statistique entre le sexe du chef de ménage et le quintile du bien être 68
Tableau 10 : Relation statistique entre le niveau d'instruction du chef de ménage et le quintile du bien être 69
Tableau 11 : Relation statistique entre la branche d'activité et le quintile du bien être..... 70
Tableau 12 : Relation statistique entre les transferts reçus et le quintile du bien être 71
Tableau 13 : Relation statistique entre le statut matrimonial et le quintile du bien être 72
Tableau 14 : Relation statistique être le statut d'emploi et le quintile du bien être 73
Tableau 15 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon les transferts reçus 73
Tableau 16 : Niveau d'instruction du chef de ménage par milieu de résidence..... 74
Tableau 17 : Niveau d'instruction du chef de ménage par sexe..... 74
Tableau 18 : Répartition des ménages par région selon le niveau d'éducation 75
Tableau 19 : Niveau d'instruction du chef de ménage selon la branche d''activité 75
Tableau 20: Répartition (en %) de l'âge du chef de ménage selon le niveau d'éducation atteint 76
Tableau 21 : Résultats de la régression économétrique par le modèle logit ordonné 77
Tableau 22: Résultats des effets marginaux..... 81

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Graphiques

Graphique 1 : Répartition (Effectif et en %) de la population par provinces et milieu de résidence selon le sexe 36
Graphique 2 : Répartition (Effectif et en %) des ménages par province et milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage 37
Graphique 3: Répartition de l'échantillon selon le milieu de résidence 38
Graphique 4: Répartition des ménages étudiés selon les régions 38
Graphique 5: Répartition des ménages étudiés selon la branche d'activité 40
Graphique 6 : Répartition de l'échantillon selon la branche d'activité et le sexe 41
Graphique 7 : Répartition des ménages étudiés selon la branche d'activité et le milieu de résidence 42
Graphique 8: Répartition de l'échantillon en fonction du statut d'emploi et du sexe 43
Graphique 9 : Répartition de l'échantillon selon le milieu de résidence et les transferts reçus 44
Graphique 10: Répartition (%) des personnes âgées de 3 ans et plus par le sexe et groupe d'âges selon le niveau d'éducation atteint 45
Graphique 11 : Répartition (%) des individus selon les principales causes de la non fréquentation scolaire 47
Graphique 12 : Répartition de chefs de ménage étudiés selon le statut matrimonial 48
Graphique 13 : Répartition de chefs de ménages étudiés selon la tranche d'âge 49
Graphique 14: Répartition des ménages étudiés selon la religion 50
Graphique 15 : Répartition des ménages étudiés par rapport au quintile du bien-être 51

Figure

Figure 1 : Cercle vicieux de la pauvreté 24

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BM	: Banque Mondiale
CM	: Chef de Ménage
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
EICVMB	: Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages du Burundi
ENAB	: Enquête Nationale Agricole du Burundi
ENSNSAB	: Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Sécurité Alimentaire au Burundi
FGT	: Foster, Greer et Thorbecke
IDH	: Indicateur de Développement Humain
INSBU	: Institut National de la Statistique du Burundi
IPH	: Indicateur de Pauvreté Humaine
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
ODD	: Objectif pour le Développement Durable
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNUD	: Plan des Nations Unies pour le Développement
PPA	: Parité du Pouvoir d'Achat
PVD	: Pays en Voie de Développement
QUIBB	: Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien être
USD	: Dollars des Etats – Unis

AVANT-PROPOS

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'obtention d'un diplôme de Master en Analyse Economique et Développement, Spécialité: Analyse Economique.

Elle porte sur le thème «Analyse des déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi ». Ce dernier a été choisi afin d'identifier les déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi sur base des données de l'EICVMB, 2019-2020.

Pour bien réaliser cette étude, une analyse descriptive a été utilisée pour caractériser les ménages suivant leur statut de pauvreté et identifier l'ensemble des facteurs susceptibles d'expliquer la pauvreté et les inégalités au sein des ménages et le modèle logistique ordonné a été utilisé dans l'analyse économétrique pour analyser les déterminants de la pauvreté.

De manière générale, les résultats révèlent que la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, le statut matrimonial du chef de ménage, le milieu de résidence, la région, le sexe du chef de ménage, tranche d'âge du chef de ménage, la religion ainsi que les transferts reçus sont des facteurs clés qui déterminent la pauvreté des ménages burundais.

0. INTRODUCTION GENERALE

0.1. Contexte et justification

Le phénomène de pauvreté et d'inégalité existe depuis des siècles(Booth, 1889) et (Rowntree, [1901,1913,1914]) **.**Celles-ci ont pris de l'ampleur avec la révolution industrielle du 18ème siècle et ont évolué de manière instable jusqu'au début des années quatre-vingt où elles ont connu une remontée spectaculaire (Bourguignon & Morrisson, 2002).

Dans ce contexte, la pauvreté est un phénomène complexe aux multiples facettes. Du coup, son analyse varie d'un lieu à un autre, d'une période à une autre. Plus on évolue dans le temps, plus les méthodes utilisées pour l'analyser diffèrent (Fahad. A et al., 2020)

Depuis, de nombreux progrès dans différentes branches se sont réalisés sur l'ensemble de la planète, que ce soit du côté de la technologie ou des progrès économiques. Nonobstant ces efforts, la pauvreté et les inégalités restent des défis majeurs dans les pays émergents et en développement[1], ou leur ampleur est particulièrement préoccupante. Elles s'accentuent dans de nombreuses régions du monde, sans épargner certains pays industrialisés. Dans la plupart des pays, la pauvreté affecte un grand nombre d'habitants. Selon la Banque Mondiale(2015), 736 millions de personnes vivent en dessous du seuil de la pauvreté dans le monde où les régions les plus touchées (95 % des pauvres) sont l'Asie de l'Est/Pacifique, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne où cette dernière concentre à elle seule plus de la moitié de ces pauvres. En Afrique subsaharienne, le taux de pauvreté serait passé de 59 % en 1990 à 35 % en 2015(Banque Mondiale,2015). Cette importante proportion justifie pourquoi les Pays en Voie de Développement (PVD) se sont fixés comme objectif de réduire de moitié le taux de pauvreté de 1990 à l'horizon 2015. Même si on constate une baisse relative de la pauvreté à l'échelle de la planète, la problématique de sa réduction reste donc plus que jamais une préoccupation majeure, notamment de la part des institutions internationales qui s'intéressent à cette question. C'est dans ce sens que les Nations unies ont impulsé l'ambitieux programme intitulé **les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)**, qui ont été suivis **par les Objectifs du Développement Durable (ODD)** pour l'horizon 2015-2030 pour accélérer la réduction de la pauvreté afin d'améliorer les conditions de vie des ménages à l'échelle mondiale. Les inégalités sont elles aussi à un niveau élevé à l'échelle mondiale où 10 % des plus riches de la planète captent 52 % du revenu global, tandis que la moitié la plus pauvre n'en gagne que 8 %.

[1] Voir la classification des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

Comme souvent, les inégalités de richesse sont encore plus prononcées que les inégalités de revenus. La moitié la plus pauvre de la population mondiale est pratiquement dépourvue de patrimoine, puisqu'elle ne possède que 2 % du total. À l'inverse, les 10 % les plus riches en détiennent 76 %(World Inequality Lab, 2022).

Au Burundi, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la pauvreté sous ses différentes formes est un phénomène récurrent. Aujourd'hui, le niveau de vie d'une partie non négligeable de la population se trouve en dessous du seuil de pauvreté et se caractérise par une précarité ou par une grande vulnérabilité.

Le pays est confronté à des défis persistants en matière de pauvreté et d'inégalités qui entravent son développement socio-économique. Malgré les efforts des politiques publiques et des initiatives de développement élaborées par les autorités politiques, une grande partie de la population burundaise vit dans des conditions précaires, marquées par une faible qualité de vie et des opportunités économiques limitées avec le PIB par habitant qui s'élevait à 800 USD(PPA) en 2021, classant ainsi le pays au bas de la liste des pays à faible revenu (Banque Mondiale ,2023). D'après les données de la Banque mondiale, la croissance du PIB au Burundi demeure relativement faible, atteignant 1,8 % en 2021. Par ailleurs, selon le rapport de l'INSBU, un peu plus de la moitié de la population burundaise, soit 51,4 %, vit dans la pauvreté. (Rapport sur le bien être des ménages et accès aux services de base INSBU, 2021).

De plus, les résultats de l'EICVMB 2019-2020 révèlent que 43,7 % des ménages sont pauvres, avec une profondeur de pauvreté estimée à 14,2 % au niveau des ménages et 17,5 % au niveau individuel. En milieu rural, la pauvreté est nettement plus marquée que dans les zones urbaines : l'incidence de la pauvreté atteint 47,4 % au niveau des ménages et 55,7 % au niveau des individus en zones rurales, contre respectivement 12,5 % et 15,5 % en zones urbaines (Rapport sur le profil et déterminants de la pauvreté au Burundi).

De fortes inégalités de bien-être sont observées à travers le pays, particulièrement entre les milieux rural et urbain (EICVMB 2019-2020). Le milieu rural reste largement dominant sur le plan démographique, représentant près de 87 % de la population (Kabanyegeye et al., 2021) et reste aussi le milieu le plus exposé à la pauvreté.

D'après les données de l'ENAB 2019, environ 90 % des Burundais dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Toutefois, cette pression démographique limite l'accès à la terre, ce qui accentuant ainsi la pauvreté en milieu rural (ENSNSAB, 2019) .

Tout ce qui précède, montre que la pauvreté au Burundi est influencée par une combinaison complexe de facteurs économiques, sociaux et même politiques.

Les inégalités, quant à elles, se manifestent non seulement à travers les écarts de revenu ou des dépenses de consommation mais aussi à travers des disparités selon le milieu de résidence, en matière d'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux opportunités économiques et aux différences entre le genre (EICVMB 2019-2020).

L'analyse des déterminants de la pauvreté et des inégalités au sein des ménages burundais est donc cruciale pour comprendre les causes profondes et d'autres facteurs complexes qui perpétuent ces conditions et pour élaborer des stratégies efficaces pour les atténuer (Anteneh,2020).

Bref, ce travail vise à identifier et à comprendre les principaux déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi. En explorant les facteurs économiques, sociaux et démographiques, cette étude cherche à fournir une compréhension approfondie des forces sous-jacentes qui maintiennent la pauvreté et les disparités économiques. Les résultats de cette analyse devraient aider à formuler des politiques et des stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités plus ciblées et efficaces.

0.2. Problématique

L'analyse de la pauvreté a fait l'objet de nombreux débats à travers le monde. La pauvreté et l'inégalité sont des problèmes structurels ancrés dans les sociétés des pays en développement plus particulièrement dans les milieux ruraux.

La lutte contre la pauvreté est ainsi devenue une priorité et un des principaux Objectifs du Millénaire pour le Développement pour avoir un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste(Asselin & Dauphin, 2000) .

Le Burundi est un pays en voie de développement, où la pauvreté atteint aujourd'hui des proportions inquiétantes (51,4% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté monétaire) au point de devenir une préoccupation majeure pour la population et les décideurs. Les études liées à la pauvreté sont des exercices difficiles, car le diagnostic de la question reste toujours complexe (Fahad. A,2017). Cela traduit également la forte mobilisation des différents États ainsi que les différents organismes de lutte contre la pauvreté, qui multiplie les efforts en élaborant des programmes pour la réduction de celle-ci.

Au-delà des considérations macroéconomiques, il convient de se focaliser sur la pauvreté humaine, qui est une privation des possibilités de choix et d'opportunités permettant aux individus de mener une vie descente. Autrement, la paupérisation se vit au niveau des individus et des ménages, où se décident des adaptations et des changements de comportements surtout dans la sphère économique.

Cependant, en Afrique, quelle que soit l'échelle d'analyse et axe d'interprétation, la pauvreté n'échappe à aucune analyse (Banque africaine de développement, 2019). Il n'est pas aisé d'établir un état de lieux de la pauvreté en Afrique et en particulier en milieux ruraux même si en Afrique subsaharienne la pauvreté se vit au quotidien que ce soit dans les habitudes alimentaires, dans les comportements démographiques, etc.

Au Burundi, la pauvreté monétaire est considérée comme un phénomène essentiellement rural, mais aussi liée aux caractéristiques du chef de ménages, notamment le genre du chef de ménage, le niveau d'éducation du chef de ménage et le type d'emploi ou d'occupation exercé. Trois enquêtes réalisées par l'INSBU (celle du Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être de 2006 et l'EICVMB,2013-2014 et 2019-2020) ont permis d'établir les profils de pauvreté monétaire et non monétaire. L'élaboration de ces profils s'est principalement appuyée sur l'analyse des dépenses ainsi que des consommations alimentaires et non alimentaires pour établir les indicateurs et les seuils de pauvreté.

Par ailleurs, bien que ces profils offrent des descriptions de la pauvreté en lien avec les caractéristiques socio-économiques et démographiques des individus pauvres, ils apportent peu d'informations sur les facteurs de risque associés à la pauvreté. De plus, au Burundi comme dans le monde, la pauvreté et les inégalités demeurent des phénomènes complexes qui se mesurent de plusieurs façons et qui restent à un niveau non négligeable (Waais, 2017) .

Le Burundi est parmi les pays dont le taux de pauvreté extrême est élevé, compris entre 50 et 70% (World Bank, 2018a). Sa confrontation à de nombreux défis socio-économiques lui garde engouffrer dans une pauvreté chronique.

C'est dans ce contexte de pauvreté que nous nous sommes intéressées par **l'analyse des déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi.**

A cet effet, nous nous posons la question centrale suivante : « Quels sont les déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi ? »

Spécifiquement, les interrogations suivantes ont retenu notre attention :

1. La taille du ménage et l'âge du chef de ménage influencent-ils positivement la pauvreté ?
2. La branche d'activité et les transferts reçus influencent-ils significativement la pauvreté ?
3. Est-ce que le sexe du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage et le milieu de résidence influencent–ils positivement la pauvreté et les inégalités des ménages burundais ?

En abordant ces questions de recherche, l'analyse vise à fournir des recommandations pratiques pour lutter contre la pauvreté et les inégalités des ménages au Burundi, contribuant ainsi à un développement plus équitable et durable.

0.3. Objectifs de recherche

D'une manière générale, ce travail vise à analyser les déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi sur base des données de l'EICVMB 2019-2020 afin d'identifier les stratégies et les actions adéquates à mener pour y faire face. De manière spécifique, il vise à :

- Caractériser les ménages suivant leur statut de pauvreté ;
- Identifier les variables qui contribuent à expliquer la pauvreté au sein des ménages ;
- Analyser les profils de pauvreté selon le sexe et le milieu de résidence ;
- Vérifier les facteurs qui influencent les inégalités des ménages Burundais.

0.4. Hypothèses de recherche

Dans l'optique de répondre à nos questions de recherche et d'atteindre les objectifs susmentionnés, nous formulons les hypothèses suivantes :

H_1 : La taille du ménage et l'âge du chef de ménage influencent positivement la pauvreté.

H_2 : La branche d'activité et les transferts reçus influencent significativement la pauvreté.

H_3 : Le sexe du chef de ménage, le milieu de résidence et le niveau d'instruction du chef de ménage influencent positivement la pauvreté et les inégalités des ménages burundais.

En cherchant à confirmer ou infirmer ces hypothèses, des tests statistiques vont être effectués.

0.5. Choix et intérêt du sujet

Le choix de ce sujet n'est pas un fruit du hasard. La motivation qui nous a poussées à aborder cette thématique dans le cadre de cette étude est la présence des cas de pauvreté qui se multiplient du jour aux jours dans notre pays. Le présent travail a un triple intérêt :

- Sur le plan personnel : Il est pour nous un excellent exercice pratique dans le domaine de recherche. De plus, il nous permet d'avoir plus de connaissance sur les ménages de notre pays.

- Sur le plan pratique : Il fait un appel à tout lecteur compétent (L'Etat en premier lieu, les ONGS internationales que nationales et tout autre particulier) à prendre de mesures pouvant améliorer les conditions de vie de la population et des mesures idoines à éradiquer la pauvreté sur toutes ses formes dans le pays.

- Sur le plan scientifique : Ce travail constitue une source documentaire pour les futurs chercheurs qui s'intéresseront aux questions analogues.

0.6. Méthodologie de recherche

Pour atteindre l'objectif de ce travail, une documentation basée sur les ouvrages généraux, les articles, les rapports, les thèses et les mémoires a été faite en vue d'obtenir une revue de la littérature. L'enquête sur les conditions de vie des ménages l'EICVMB, 2019-2020, nous a permis d'obtenir les données et de fournir une analyse complète sur la pauvreté et les inégalités pour mieux identifier leurs causes sous-jacentes à l'aide d'une analyse descriptive basée sur des tableaux et des graphiques.

Enfin, pour vérifier les hypothèses émises et répondre à la question de recherche, un traitement des données collectées a été fait avec un modèle logistique ordonné pour modéliser des relations où la variable à expliquer dépend d'une ou plusieurs variables explicatives à l'aide d'un logiciel STATA 17.

0.7. Articulation du travail

Le présent travail de recherche s'articule autour de trois chapitres précédés d'une introduction générale et se termine par une conclusion générale.

Le premier chapitre analyse les aspects théoriques et empiriques sur la pauvreté et les inégalités des ménages.

Le deuxième chapitre présente l'état des lieux de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi. C'est dans ce chapitre que sont montrés le profil de la pauvreté, les principales caractéristiques de la pauvreté ainsi que le niveau des inégalités des ménages Burundais.

Le troisième chapitre est consacré à une analyse empirique des déterminants de la pauvreté et des inégalités. Dans ce chapitre, la description des variables et des sources des données ainsi que la présentation de la spécification du modèle ont été faites. Ce chapitre comprend aussi l'analyse économétrique qui présente les résultats de l'estimation du modèle ainsi que leurs discussions.

Ce travail va se terminer par une conclusion générale consacrée aux points saillants qui inspirent le travail ainsi que les recommandations de nouvelles orientations politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE SUR LA PAUVRETE ET LES INEGALITES DES MENAGES

L'objectif de ce chapitre est de fournir les aspects théoriques et empiriques sur la pauvreté et les inégalités des ménages. Ce chapitre permet ainsi de fournir une analyse approfondie des études existantes, des théories, des modèles et des recherches empiriques qui traitent de cette thématique spécifique.

Il est subdivisé en deux parties. La première partie consiste à présenter les approches théoriques sur la pauvreté et les inégalités. La deuxième partie présente les travaux empiriques effectués par d'autres auteurs sur des sujets similaires à notre sujet.

I.1. Revue théorique

I.1.1. Approches théoriques sur la pauvreté

Le concept de pauvreté qui est une situation illustrant une insuffisance des ressources matérielles(manque d'argent) et des conditions de vie(logement, absence d'éducation et de santé, équipements ,etc..)qui ne permettent pas à des individus de vivre quotidiennement une vie décente, a été abordé pour la première fois par Rowntree, (1901). Selon cet auteur, il faut fixer un panier de biens alimentaires et non alimentaires nécessaires pour se procurer un total de 2400 kcal par jour. D'autres méthodes ont été utilisées afin d'améliorer la précédente. Ces méthodes vont prendre en compte les différents niveaux du bien-être individuel ; tels que, la scolarisation de l'individu, la situation physique ou mentale (handicap ou pas d'handicap) et l'âge de l'individu, etc. C'est ainsi que Lollivier & Verger (1998) ont parlé pour la première fois de pauvreté subjective. Selon l'EICVMB (2019-2020), la pauvreté n'est pas un phénomène homogène prenant un visage identique en tout lieu et en tout temps, et être pauvre aujourd'hui n'a pas la même signification qu'il y a un siècle. Cette complexité dans la définition de la pauvreté réside dans la description des caractéristiques de ce phénomène : la pauvreté comme un manque de ressources monétaires, un déficit d'éducation et de santé, une absence de liberté, l'impossibilité de participer à une communauté (Guerrero, 2014). Il n'y a ainsi pas de consensus dans la définition de la pauvreté, elle varie en fonction des critères retenus. Il y a cependant selon Minvielle et al., (2005), un dénominateur commun : un déficit de bien-être. Dans les études économiques, l'approche monétaire est la mesure la plus utilisée par les institutions internationales pour déterminer et quantifier le niveau de pauvreté, même si elle est critiquable(Bertin, 2007).

Dans cette approche, la pauvreté est souvent mesurée sur la base d'une insuffisance de revenu comme c'est le cas dans les publications de la Banque mondiale.

C'est dans ce contexte que la pauvreté est définie comme une situation illustrant une insuffisance des ressources financières (manque d'argent) et des conditions de vie (logement, équipements, participation à la vie sociale et économique, etc.), ne permettant pas à des individus de vivre quotidiennement de façon digne selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine.

Le concept de pauvreté distingue plusieurs formes et dimensions. On distingue habituellement deux (2) formes de pauvreté : la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire.

La pauvreté monétaire est le manque d'argent, entraînant des difficultés pour se nourrir, s'habiller, se loger, en gros c'est une insuffisance de ressources qui engendre une consommation trop faible relativement à une norme donnée. Elle représente le niveau de pauvreté par rapport au revenu ou aux dépenses de consommation des ménages. Ce concept de pauvreté est tiré principalement de la théorie micro-économique moderne (théorie du consommateur) où les individus maximisent leur bien-être (Asselin et Dauphin, 2000).

Sa mesure se réfère au revenu (dans les pays développés), mais aussi et plus souvent aux dépenses, plus facile à appréhender et plus stable que le revenu dans les pays en voie de développement).

La plupart des analystes considèrent les dépenses totales comme indicateur de bien-être, pour certaines raisons :

- les dépenses totales du ménage, au cours d'une année sont une meilleure mesure du revenu permanent du ménage que le revenu annuel lui-même (Ravallion, 1996) ;
- elles déterminent de manière directe, le niveau de satisfaction de besoins essentiels du ménage, alors que le revenu n'est qu'un élément permettant d'accéder aux dépenses ;
- elles donnent une meilleure mesure par rapport au revenu, en ce sens que, pour certains individus le revenu varie en fonction des périodes, (c'est le cas des agriculteurs, les commerçants, les artisans) et pour d'autres le revenu est lié aux activités informelles.

L'incidence de la pauvreté se mesure alors en comparant la mesure retenue de la pauvreté à un seuil en dessous duquel on est considéré comme pauvre.

Pour ce qui concerne la pauvreté non monétaire, elle comprend toutes les dimensions relatives à la vie sociale :

- Pauvreté des conditions de vie qui est définie comme étant l'insuffisance de satisfaction à l'accès aux services de base tels que la santé, l'éducation, l'assainissement, la nourriture, l'eau potable, le logement et d'autres formes de privations différentes.
- La pauvreté de potentialités qui ne fait référence ni à l'utilité ni à la satisfaction des besoins de base, mais aux capacités humaines. Elle est définie comme une insuffisance des dotations permettant de développer les potentialités individuelles pour se soustraire de la pauvreté. Elle se réfère à l'insuffisance de capital : capital physique (terre, équipement), financier (actifs financiers, crédit), capital humain (niveau d'éducation, et de santé) et capital social (relations sociales permettant l'accès à un revenu). Cette dernière est la plus récente des approches de la pauvreté, dont le principal leader est Amartya Sen. Elle consiste aussi à analyser l'environnement et le cadre de vie des ménages ainsi que les sentiments des personnes (Sen,1995).
- Pour les institutions, dans le rapport sur « Vaincre la pauvreté humaine (2000) » le PNUD a défini la pauvreté en trois (3) groupes :
- L'extrême pauvreté : une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas de revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux ;
- La pauvreté générale : une personne vit dans la pauvreté générale s'elle ne dispose pas de revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires tels l'habillement, l'énergie, le logement, et équipements…etc.
- La pauvreté humaine quant à elle, est présentée comme l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle…etc.

Dans la littérature, deux grandes approches (approche monétaire soutenue par les Utilitaristes (Welfaristes) et l'approche non monétaire ont été utilisées pour essayer de mieux comprendre ce phénomène de pauvreté.

I.1.1.1. L'approche monétaire basée sur le revenu ou la consommation

Selon cette approche, la pauvreté résulte d'une insuffisance des ressources monétaires qui entraîne une consommation insuffisante. Elle s'appuie soit sur le revenu, soit sur la consommation traduite en valeur monétaire.

La Banque Mondiale qui est l'un des partisans de cette approche, a publié plusieurs travaux basés sur cette démarche. Elle reste ainsi l'approche la plus utilisée par les grandes organisations s'intéressant aux questions de développement pour appréhender la pauvreté.

Cela étant, il existe deux dimensions de la pauvreté monétaire : la pauvreté absolue et la pauvreté relative.

La pauvreté absolue renvoie à une conception selon laquelle la pauvreté d'un individu ne dépend que de sa situation personnelle et non de celle du reste de la société. Sous cet angle, un individu est dit pauvre s'il n'est pas en mesure de satisfaire les besoins élémentaires de base tels que le fait de se nourrir, de se vêtir ou de disposer d'un toit adéquat. On définit alors le seuil de pauvreté comme le revenu nécessaire pour satisfaire ses besoins élémentaires de base (Fall et Verger, 2005 ; Fall et al., 2011). Ce seuil permet de différencier les pauvres des non pauvres.

Dès lors, si un ménage dispose de ce minimum, il ne sera pas considéré comme pauvre, même si son niveau de vie est très bas par rapport au reste de la société. Dans les politiques de réduction de la pauvreté monétaire, les méthodes de ciblage par les revenus ou la consommation constituent selon Lavallée et al., (2009), la manière la plus efficace à même de minimiser les erreurs d'inclusion et d'exclusion à condition que les mécanismes de vérification de l'information soient efficaces. Ceci n'est pas évident dans un contexte de forte asymétrie d'information.

Concernant la pauvreté relative, l'individu est jugé par rapport au reste de la société. Ainsi, un individu est considéré comme pauvre, non pas parce qu'il n'a pas le minimum comparé au seuil international, mais parce que son niveau de vie est relativement bas par rapport à celui du milieu dans lequel il se trouve. Cette mesure de la pauvreté a surtout été utilisée par les pays développés car on juge que la pauvreté y est avant tout un phénomène relatif dans la mesure où la majeure partie de la population arrive à assurer ses besoins essentiels. En réalité, la pauvreté est mesurée non pas par rapport au revenu moyen mais à un certain pourcentage du revenu médian établit à partir de la distribution des revenus de l'ensemble de la population.

Le problème que pose cette approche c'est qu'elle ne permet pas d'évaluer correctement les évolutions de la pauvreté dans le temps si toutes les dépenses varient dans le même sens, étant entendu que le seuil représente une proportion constante de la médiane (Minvielle et al., 2005).

Tout en reconnaissant cependant que la pauvreté ne peut s'exprimer que comme une simple absence de ressources monétaires, des institutions comme la Banque mondiale privilégient les aspects monétaires, ceux-ci étant en interaction avec certaines dimensions (éducation, santé,

vulnérabilité, manque de parole, manque de pouvoir) qu'il est fondamental d'étudier pour comprendre la complexité de la pauvreté (Benicourt, 2001). Cette approche facilite aussi bien les comparaisons internationales entre pays qu'au sein d'un même pays, notamment entre différentes entités administratives (régions, villes) ou milieux de résidence (urbain, rural).

I.1.1.2. L'approche non-monétaire

L'approche non-monétaire, contrairement aux utilitaristes, se base sur la définition du bien-être d'un point de vue social. En effet le bien-être n'est pas mesuré en termes de ressources monétaires, mais plutôt en termes de libertés et d'accomplissements. L'approche non-utilitariste (*non welfariste*) met l'accent sur la privation**.** Elle considère que le revenu (ou la consommation) à lui seul n'est pas en mesure de fournir une image nette et fiable de l'état du bien-être des individus qui composent une population (Ki et al., 2005). Dans ce lot, on peut citer l'approche de besoins de base. Elle met en avant l'identification des besoins communs à tous les êtres humains nécessaires pour atteindre une certaine qualité de vie. Ces besoins sont des biens et services de base tels que l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable et l'habitat. Ainsi, est classé pauvre tout individu n'étant pas en mesure de satisfaire ses besoins de base par rapport à un niveau de vie considéré (seuil) (Nsabimana et al., 2013). Cependant, un individu peut disposer des moyens financiers et ne pas être en mesure de satisfaire certains besoins (Ki et al., 2005). Cela peut être causé par l'indisponibilité de certains biens ou infrastructures dans la zone d'habitation.

Ensuite, il y a l'approche des capacités qui est développée par Amartya Sen (1979) (cité par Fusco, 2009). Cette approche repose sur le concept de « Justice Sociale ». Ici la « chose » qui manque n'est pas l'utilité ni les besoins de base, mais les habilités ou capacités humaines jugées fondamentales pour pouvoir accéder à un certain niveau de vie.

Sen se base sur deux critiques concernant l'approche monétaire pour définir l'approche des capacités. Pour lui, le fait de ne considérer que les moyens dont dispose l'individu et ignorer la diversité humaine constitue un handicap majeur de cette approche dans l'étude du bien-être. Contrairement aux autres approches, pour Sen, la question principale n'est pas directement liée aux ressources que disposent les individus.

Le bien-être ce n'est pas la possession de biens, mais d'être bien nourri, bien éduqué, en bonne santé, de participer à la vie collective etc. Il a montré que l'évaluation du bien-être d'un individu doit nécessairement prendre en compte l'ensemble des réalisations qu'il est capable de faire à partir des ressources à sa disposition (Bertin, 2007, p.78). Donc, il indique que la valeur de la vie d'un individu dépend d'un ensemble de façons d'être et de faire qu'il regroupe sous le terme de « fonctionnements ».

Les capacités d'un individu sont déterminées par ses potentialités qui correspondent à des dotations en capital social, capital humain, capital physique et capital économique (Rousseau, 2001), ainsi que par ses opportunités, qui sont conditionnées par l'environnement propre à l'individu qui déterminera ses choix possibles, c'est-à-dire les contraintes de fonctionnement.

Les fonctionnements sont des accomplissements alors que les capacités décrivent la liberté de choisir parmi les différents fonctionnements. Un pauvre est une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous-ensemble de fonctionnements. En finalité, la pauvreté est donc la privation de cette fonctionnalité et elle est le résultat d'une incapacité résultant d'une santé déficiente, d'une éducation insuffisante ou de déséquilibres nutritionnels. En prenant le cas de deux individus disposant les mêmes ressources, sachant que ces individus n'ont pas les mêmes capacités physiques et mentales, leurs réalisations seront différentes par rapport aux ressources dont ils disposent. Toutefois, son seul inconvénient réside sur son opérationnalisation. En effet, il est difficile de trouver un modèle empirique capable de prendre en charge les exigences de l'approche.

Mais il faut en bref souligner que toutes ces trois approches s'accordent sur un point, est considéré comme pauvre toute personne qui n'atteint pas un minimum de satisfaction raisonnable. Ce qui distingue ces trois approches, c'est la nature et le niveau de ce minimum (Asselin et Dauphin, 2000).

Suite à ces difficultés, certains auteurs ont proposé l'approche subjective de la pauvreté. Celle-ci permet de contourner les manquements liés aux approches objectives. (Loisy, 2000 cité par Kalugina & Najman, 2003) abordent ces concepts en partant de la question comment mesurer la pauvreté : être ou se sentir pauvre ? Ils considèrent que l'idée principale de l'approche subjective est que la pauvreté ne se limite pas sur le minimum vital ou l'état des conditions de vie, mais sur la perception que chaque ménage a de sa manière de vivre. Elle est fondée sur l'appréciation personnelle de l'individu sur sa qualité de vie. Cette approche est considérée comme celle qui est la plus proche de la satisfaction ressentie par l'individu.

Par conséquent, les approches subjectives donnent l'opportunité à chaque individu de donner son propre point de vue sur son niveau de bien-être. Malgré tous les caractères observables déterminants le bien-être de l'individu, une meilleure appréciation du niveau de vie d'un ménage donné ne peut être faite que par ce dernier. Donc, les individus sont mieux placés pour qualifier la situation selon laquelle elles vivent.

L'approche objective de la pauvreté est basée sur des réponses données en ce qui concerne le niveau de revenu ou consommation du ménage comparé à un seuil donné. Cependant selon certains auteurs, ces deux formes de pauvreté ne peuvent être dissociées. Desrosiers et al. (2011) ont montré que les deux formes de pauvretés à savoir monétaire et subjective ne peuvent pas être dissociées.

I.1.1.3. Les indicateurs de la pauvreté

Les indicateurs de la pauvreté au Burundi sont utilisés pour évaluer la situation économique de la population et comprendre l'étendue et la profondeur de la pauvreté dans le pays.

Selon l'EICVMB, il existe trois indicateurs de la pauvreté :

(1) le ratio de pauvreté ou incidence de la pauvreté (P0 ou H) : qui permet d'appréhender l'étendue de la pauvreté. Il donne le pourcentage de pauvres dans la population totale. Cependant, il est à remarquer que H ne respecte pas l'un des axiomes intéressants requis pour les indicateurs de pauvreté, "l'axiome de monotonie". Selon cet axiome, l'indicateur de pauvreté devrait augmenter si la dotation d'un pauvre diminue, cela n'est pas le cas pour H ou P0. C'est à dire qu'il ne donne aucune information sur la détérioration éventuelle des conditions de vie des individus en dessous du seuil de pauvreté. Il informe seulement que les unités étudiées ont un niveau de bien être inférieur au seuil critique retenu. Sa valeur est également très sensible au seuil de pauvreté fixé, ce qui en limite d'autant la robustesse.

Nous l'obtenons pour $\alpha = 0$

$$P_0 = \frac{q}{n} \qquad \textbf{(1)}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté qui est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P0 ne changerait pas.

L'indicateur appelé gap de la pauvreté ou déficit de revenu est alors introduit pour approfondir la connaissance de la situation des pauvres.

(2) le gap de la pauvreté(P1) ou Écart de pauvreté : cet indicateur mesure l'écart de revenu par rapport au seuil de pauvreté. Cet aspect est d'autant plus important qu'on peut avoir une grande proportion de pauvres avec des revenus proches du seuil de pauvreté tout comme on peut avoir une proportion moins importante de pauvres, mais avec des niveaux de vie très éloignés du minimum vital. Pour cette raison, l'indicateur P_1 est intéressant car il mesure la profondeur de la pauvreté, c'est dire la part de revenu moyen qu'il faut affecter aux pauvres pour les ramener au niveau du seuil de pauvreté. Il peut ainsi être considéré comme un indicateur des possibilités d'éliminer la pauvreté en ciblant les transferts aux pauvres.

Le coût minimum de l'élimination de la pauvreté par des transferts ciblés est tout simplement égal à la somme de tous les écarts de pauvreté enregistrés dans la population, chaque écart de pauvreté étant comblé de manière à porter le niveau de vie des différents individus au seuil de pauvreté.

Il s'obtient pour $\alpha = 1$

$$P_1 = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{q}\left(\frac{Z-Y_i}{Z}\right) \quad \textbf{(2)}$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

Cependant, on peut examiner la distribution de revenus parmi les pauvres avec l'utilisation de P2 qui mesure la sévérité de la pauvreté.

(3) la sévérité de la pauvreté (P2) : Aussi appelé Écart de pauvreté au carré, cette mesure est souvent décrite comme indicative de la sévérité de la pauvreté. Alors que le gap de pauvreté prend en compte la distance qui sépare les pauvres de la ligne de pauvreté, l'écart de pauvreté au carré considère le carré de cette distance. Comme P1, P2 augmente si le revenu moyen des pauvres diminue ; mais il augmente aussi si la distribution des revenus entre les pauvres devient plus inégale. L'utilisation de l'écart de pauvreté au carré revient à pondérer l'écart de pauvreté en fonction de lui-même, de manière à privilégier les personnes en situation d'extrême pauvreté. En d'autres termes, l'écart de pauvreté au carré prend en compte l'inégalité parmi les pauvres.

Nous l'obtenons pour $\alpha = 2$

$$P_2 = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{q}\left(\frac{Z-Y_i}{Z}\right)^2 \qquad \textbf{(3)}$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

L'indicateur le plus simple est l'incidence (ou le taux) de pauvreté. S'il y a n personnes dans la population et que q d'entre elles sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles ont un niveau de consommation annuelle Yi par tête inférieure au seuil de pauvreté Z (donc, si $Yi < Z$) pour ménages), le taux de pauvreté est $H = q/n$. Cependant, cet indicateur présente certaines limites. En particulier il n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple, si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc conjoncturel, H ne change pas. Pour cette raison, on utilise également la profondeur de la pauvreté.

Cet indicateur est égal à la moyenne des écarts entre le seuil de pauvreté et le revenu des pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté, multiplié par l'incidence de la pauvreté. Ces deux indicateurs font partie d'une classe dénommée $P\propto$ (Foster, et Thorbecke, 1984). La forme de ces mesures est la suivante :

$$P_\alpha = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{q}\left(\frac{Z-Y_i}{Z}\right)^\alpha \qquad \textbf{(4)}$$

Où

n = le nombre total des individus,

q = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil),

Y_i = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu i, et

Z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

On choisit généralement pour α les valeurs 0, 1 et 2. La fonction indicatrice vaut 1 si la condition indiquée dans la parenthèse est remplie (autrement dit si l'individu vit avec un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté) et 0 sinon. Pour α égal 0, il s'agit de l'incidence de la pauvreté H ; α égal 1 correspond à $P1$, la profondeur de la pauvreté. Pour α égal 2 ($P2$), on parle de sévérité de la pauvreté, une mesure qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres. Ces trois mesures de la pauvreté selon l'EICVMB (incidence, profondeur et sévérité) sont utilisées dans cette étude.

Les indicateurs qui viennent d'être développés peuvent être qualifiés d'indicateurs classiques de « pauvreté monétaire » puisqu'ils sont basés sur le niveau de dépense ou de revenu.

Mais, certains rapports commencent à présenter un autre type d'indicateur dite « Indicateur de la Pauvreté Humaine ». Créées par le PNUD, les IPH sont aussi appelées les indicateurs indirects. Ils se basent sur une combinaison de plusieurs indices. Au nombre de deux, ils varient entre 0 et 100 ; plus l'indicateur est élevé, plus le pays est pauvre. Cet indicateur mesure pays par pays la pauvreté dans la perspective du développement humain. En effet, tout comme l'IDH (Indicateur de Développement Humain), qui se fonde sur les trois variables, à savoir : l'espérance de vie, le niveau d'instruction et les conditions de vie, l'IPH se fonde aussi sur le risque de décéder à un âge précoce (décès avant 60ans) (P1) ; le taux d'analphabétisme (P2)et la misère sur le plan des conditions de vie(P3), exprimée par le manque d'accès aux services de santé, à l'eau potable et à une alimentation convenable.

Autrement dit, l'IPH se penche sur la question de savoir si la population des pays en développement dispose des opportunités et possibilités de choix essentielles que sont la longévité, la santé et les conditions de vie décente.

Le manque de longévité est mesuré par le pourcentage de la population risquant de décéder avant l'âge de 40 ans. Le manque d'éducation de base est mesuré par le taux d'analphabétisme dans la population.

Le manque d'accès aux ressources publiques et privées fait intervenir trois pourcentages, à savoir celui des individus privés d'accès aux services de santé, à l'eau potable et à l'alimentation convenable.

Il n'est donc pas possible de comparer les pauvres d'un pays à un autre sur la base de critères différents. Car, il est fort possible qu'à un niveau de revenu par exemple, des ménages de composition et de situation sociale comparables se classent indifféremment parmi les pauvres ou les non pauvres, selon les besoins de base qu'ils arrivent à satisfaire dans leur contexte national.

1. IPH_1

Mieux adapté aux classements des pays en développement, il est calculé en considérant trois (3) indicateurs, à savoir :

- l'espérance de vie (décès avant 60 ans) (P1) ;

- l'indicateur d'instruction (alphabétisme) (P2) ;

- et enfin l'indicateur de condition de vie (P3).

Ce dernier est calculé en faisant la moyenne arithmétique des trois sous indices qui sont :

- le pourcentage des personnes privées d'accès à l'eau potable ;

- le pourcentage des personnes privées d'accès aux services de santé ;

- le pourcentage d'enfant de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale (modéré ou aiguë) + mortalité infantile.

$$IPH_1 = \sqrt[3]{\frac{P^3+P_2^3+P_3^3}{3}} \quad \textbf{(5)}$$

2. IPH_2

L'IPH_2 est calculé de la même manière que le précèdent, mais en utilisant la moyenne cubique de quatre (4) indicateurs. Elle est mieux adaptée au classement des pays riches.

- Pourcentage de décès avant 60 ans (P1)

- Pourcentage de l'illettrisme (P2)

- Pourcentage des personnes vivant en dessous de la médiane du revenu disponible des ménages (P3).

- Pourcentage des personnes actives sans emplois depuis au moins un an (P4).

$$IPH_2 = \sqrt[3]{\frac{P_1^3+P_2^3+P_3^3+P_4^3}{4}} \quad \textbf{(6)}$$

I.1.1.4. Mesures de la pauvreté

Une mesure de la pauvreté est un indice permettant de synthétiser l'ensemble des informations disponibles concernant la population pauvre (Sami,2002). Mesurer la pauvreté signifie produire des nombres, par lesquels nous pouvons évaluer le degré de pauvreté dans une société donnée et identifier les membres de la société qui doivent être considérés pauvres.

Spécifier une mesure de pauvreté n'est pas une tâche simple. En effet, une mesure de la pauvreté nous amène à poser plusieurs questions d'ordre conceptuel et méthodologique telles que : quels indicateurs du bien être individuel faut-il retenir ? À partir de quel niveau de bien-être considère-t-on un individu pauvre ? Comment peut-on synthétiser l'ensemble des informations concernant la population en une mesure synthétique de pauvreté ? Comment identifier les pauvres ?

Cependant la littérature économique qui analyse ces questions, souligne qu'il est souvent difficile, voire même impossible, de trouver un consensus autour de la démarche à adopter afin d'aboutir à une mesure appropriée de la pauvreté.

Cette diversité d'opinions est due au fait que la pauvreté est un concept complexe dont l'analyse normative entraîne inéluctablement le choix de critère d'ordre éthique.

Dans le but de synthétiser l'apport des différentes approches ayant pour objectif de mesurer la pauvreté dans ses multiples dimensions, il a été distingué les mesures de pauvreté selon qu'elles soient basées sur une démarche axiomatique ou non axiomatique.

L'approche dite « non axiomatique » est une analyse dont les prémices remontent avec les travaux d'Adams et Pages (2001) qui, quoique se fondant sur l'utilisation de plusieurs indicateurs agrégés de bien-être fourni par la banque mondiale, se trouvèrent confronter à un problème de choix d'un système de pondération approprié pour les différents indicateurs de bien-être.

Si l’on veut bien analyser un phénomène social, il faut comprendre le fonctionnement des outils que l’on utilise pour le mesurer.

1. Seuils de pauvreté

On appelle seuil de pauvreté, un niveau permettant de classer les individus ayant un niveau de bien-être élevé de ceux ayant un niveau de bien-être faible. Plusieurs seuils ont été définis :

- ✓ Seuil alimentaire : basé sur les besoins alimentaires des besoins de base, il se base sur le nombre de kilos calories par jour et par individu (2400 kcal) ;
- ✓ Seuil non alimentaire : basé sur des dépenses non alimentaires des ménages dont le niveau de vie est proche de seuil alimentaire.

Le seuil de pauvreté est souvent calculé en fonction du revenu national brut par habitant, et il est estimé qu'un grand nombre de Burundais vivent avec moins de 1,90 USD par jour, selon les normes internationales. Selon la Banque mondiale, plus de 70% de la population burundaise vit en dessous du seuil de pauvreté. Ce chiffre varie légèrement selon les années et les sources, mais il reste élevé, notamment dans les zones rurales où l'accès à l'emploi et aux services de base est limité.

I.1.1.5. Les causes de la pauvreté

Au Burundi, la pauvreté est un problème complexe, influencé par une combinaison de facteurs économiques, sociaux, culturels et politiques. Sans être exhaustif, nous présentons ici les causes de la pauvreté qui nous semblent les plus fondamentales au Burundi.

1° Accès limité à l'éducation

L'accès limité à l'éducation empêche les individus de développer des compétences nécessaires pour accéder à des emplois rémunérés. Les enfants et les jeunes qui ne bénéficient pas d'une éducation de qualité se retrouvent pris dans un cycle de pauvreté, reproduisant souvent les conditions sociales et économiques de leurs parents.

Or, si une bonne partie de la population soufre d'ignorance, elle n'a pas accès à l'éducation elle ne peut pas contribuer efficacement pour son développement intégral.

Donc, l'éducation est essentielle pour réduire les inégalités et permettre aux individus de contribuer pleinement à la société. Lorsque l'accès est restreint, surtout dans les zones rurales, la pauvreté perdure d'une génération à l'autre.

2° Système de santé fragile

Un système de santé fragile empêche les individus d'accéder aux soins nécessaires pour maintenir leur santé et leur productivité. Les maladies non traitées et les épidémies peuvent réduire la main-d'œuvre disponible, augmentant les coûts économiques. Dans les régions où le système de santé est défaillant, les populations pauvres sont les plus affectées, car elles n'ont pas les moyens de se soigner.

Une mauvaise santé génère également un cycle de pauvreté intergénérationnel, car les enfants malades ont moins de chances de recevoir une éducation de qualité et de réussir dans la vie.

3° Le chômage élevé

Au Burundi, un taux de chômage élevé augmente la pauvreté en réduisant le revenu des familles. Lorsque les individus ne peuvent pas accéder à un emploi stable, ils ne peuvent pas subvenir à leurs besoins ou à ceux de leurs familles.

Le chômage crée également une pression sociale, notamment chez les jeunes qui peuvent se retrouver sans perspective d'avenir. En l'absence d'opportunités d'emploi, de nombreux citoyens sont contraints de vivre dans la précarité. Ce qui traduit simultanément l'effet du bas degré de monétarisation en milieu rural et l'effet de sous-développement.

4° Les coûts élevés

L'augmentation du coût de la vie, notamment des prix des biens de première nécessité (alimentation, logement, santé), exacerbe la pauvreté. Lorsqu'une grande partie des revenus d'une personne est consacrée aux besoins fondamentaux, il devient difficile de faire face à d'autres dépenses essentielles, comme l'éducation ou les investissements. Dans de nombreuses régions du monde, l'inflation rend la vie quotidienne de plus en plus difficile, réduisant le pouvoir d'achat des ménages. Ce phénomène est particulièrement flagrant dans les zones urbaines où le logement et les services sont de plus en plus inaccessibles pour les populations à faible revenu. Les disponibilités monétaires ne permettent pas de couvrir tous les besoins.

En plus, en l'absence de disponibilités monétaires suffisantes, l'agriculteur, et à fortiori l'agricultrice, ne peut pas acheter d'intrants ni payer de main d'œuvre salariée ; et en l'absence de marché, l'incitation à produire plus est faible. Et, ces facteurs agissent entre eux pour bloquer le développement du système.

5° Changements climatiques

Les changements climatiques exacerbent la pauvreté en perturbant les systèmes agricoles et en provoquant des catastrophes naturelles plus fréquentes et graves, telles que les sécheresses, les inondations ou les tempêtes. Ces phénomènes peuvent détruire les récoltes, rendre l'eau potable rare, et détruire les habitations et les infrastructures. Les populations les plus pauvres, sont les premières touchées, car elles dépendent de l'agriculture ou vivent dans des zones à risque. L'incapacité à s'adapter aux changements climatiques ou à se remettre des catastrophes naturelles contribue à maintenir un grand nombre de personnes dans la pauvreté.

6° Genre et conflit

Les femmes et les filles sont souvent les premières victimes des conflits, subissant des violences physiques et sexuelles. Elles sont exclues des processus de décision et ont un accès limité aux ressources économiques. Les inégalités de genre exacerbent la pauvreté, car les femmes ont moins d'opportunités d'accès à l'éducation et au marché du travail, ce qui les empêche de contribuer pleinement à l'économie, augmentant ainsi la pauvreté de leurs sociétés.

7° Manque d'infrastructures

Des infrastructures insuffisantes, comme des routes, des réseaux électriques, des systèmes d'eau potable et des installations de santé, sont des causes majeures de pauvreté. L'absence de ces services de base empêche l'accès aux marchés, limite la mobilité des travailleurs, et entrave le développement économique. Cela crée des obstacles à l'éducation et à la création d'emplois, car les entreprises ne peuvent pas se développer sans une infrastructure adéquate. Dans les zones rurales, ces lacunes peuvent rendre la vie encore plus difficile, isolant les communautés et limitant leur accès aux opportunités économiques.

8° Inégalités sociales

Les inégalités sociales, qu'elles soient basées sur la classe sociale, le genre, l'origine ethnique ou d'autres critères, renforcent la pauvreté en limitant l'accès de certains groupes aux ressources et aux opportunités. Les inégalités se manifestent par une répartition inéquitable de la richesse, des discriminations sur le marché du travail, et une limitation des droits sociaux.

Les personnes défavorisées ont moins d'accès à l'éducation, aux soins de santé, ou à des emplois bien rémunérés, ce qui les maintient dans la pauvreté et rend difficile leur ascension sociale. Cette situation accroît les divisions sociales et alimente un cycle de pauvreté intergénérationnelle.

9° Mauvaise gouvernance et corruption

La mauvaise gouvernance et la corruption freinent le développement économique en détournant les ressources publiques. Les fonds alloués au développement peuvent être mal gérés, et les services publics essentiels, comme l'éducation ou la santé, deviennent inaccessibles. Les politiques inefficaces, souvent marquées par des abus de pouvoir, entraînent des inégalités sociales et économiques, créant un cercle vicieux de pauvreté.

10° Manque de soutien de la part du gouvernement

L'absence de soutien gouvernemental sous forme de politiques sociales, de subventions ou d'investissements publics contribue à la persistance de la pauvreté. Les gouvernements qui ne priorisent pas la réduction de la pauvreté manquent souvent d'infrastructures sociales telles que les soins de santé accessibles, l'éducation gratuite, et la protection sociale. Cela empêche les individus vulnérables de sortir de la pauvreté, car ils n'ont pas accès à des ressources essentielles pour améliorer leur qualité de vie.

Sans interventions de l'État pour stimuler l'emploi, la croissance économique et les services de base, les inégalités et la pauvreté restent profondément enracinées.

11° Manque de diversification économique

Le manque de diversification économique empêche le pays de s'adapter aux fluctuations des marchés mondiaux et aux crises économiques. Une économie dépendante de quelques secteurs (par exemple, l'agriculture) est vulnérable aux chocs externes comme la baisse des prix ou les catastrophes naturelles. Cette dépendance limite les opportunités d'emploi et réduit la capacité d'innovation. En l'absence de secteurs diversifiés, l'économie stagne, la pauvreté persiste et les individus n'ont pas accès à des emplois mieux rémunérés. Cela maintient la population dans une situation de précarité économique à long terme.

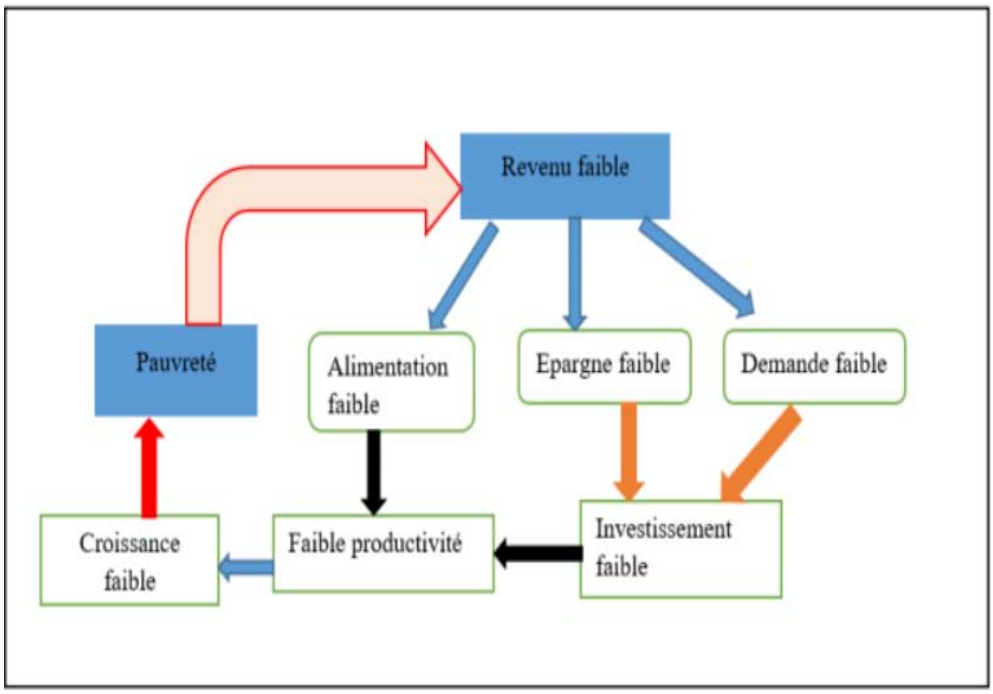
Dans la plupart des pays en voie de développement, essentiellement en Afrique où les pauvres meurent de faim, la pauvreté a trois causes principales. Tout d'abord, ceux dont le revenu est bas, très nombreux, bien qu'ils aient une propension à consommer élevée, n'ont pas la possibilité (selon la loi psychologique fondamentale de Keynes) d'accroître les débouchés internes.

Ensuite, l'étroitesse du marché que cette situation suscite pousse les détenteurs de hauts revenus (oligarchie politique, grands membres de profession libérale) à épargne élevée à la placer à l'étranger. Cette fuite de capitaux engendre moins d'investissement, de production et d'emploi et donc plus de chômage, d'inégalités et de pauvreté. Enfin, l'insuffisance des revenus de la population urbaine fait que les produits agricoles sont vendus à bas prix dans les marchés des villes. Par conséquent, la baisse des revenus ruraux engendre une baisse de la production de chaque travailleur agricole, de son salaire réel et donc plus de pauvreté rurale.

I.1.1.6. Théorie du cercle vicieux de la pauvreté.

Le cercle vicieux de la pauvreté, un enchaînement de mécanismes économiques qui s'autoalimentent et rendent la sortie de la pauvreté particulièrement difficile pour les ménages, notamment dans les pays en développement. Ragnar Nurske, (1953) est le promoteur de l'analyse fondée sur le cercle vicieux de la pauvreté. Ce dernier se traduit par un faible revenu, ce qui permet d'épargner peu. L'accumulation du capital qui en résulte est donc faible, ce qui permet de réaliser une productivité faible avec une croissance faible. De plus, le revenu faible crée une diminution d'alimentation qui va engendrer une productivité faible aussi avec une croissance économique faible. Selon lui **« les pays pauvres sont pauvres parce qu'ils sont pauvres ».**

Figure 1 : Cercle vicieux de la pauvreté



Source : Nurske .R, (1953)

I.1.2. Approches théoriques sur l'inégalité

L'intérêt et la nécessité d'une définition précise du concept d'inégalité résident dans le fait qu'il entretient des liens très étroits avec un grand nombre de problèmes socioéconomiques cruciaux. Par sa nature multidimensionnelle, l'inégalité se réfère aussi bien à la notion de pauvreté relative qu'aux questions de la distribution et de la cohésion sociale. Si l'on considère, à titre d'exemple, un ménage comme pauvre lorsqu'il n'a pas suffisamment de ressources pour participer aux différentes activités jugées normales ni pour disposer de conditions de vie largement approuvées par la société, on se réfère directement à un concept d'inégalité sociale (Miceli, 1997). De ce point de vue, l'inégalité, en termes relatifs, peut être comprise comme l'écart par rapport à une notion de distribution appropriée (Sen, 1973).

Dans le prolongement de cette idée, Sen précise que deux notions d'une distribution juste s'opposent, l'une basée sur les besoins, l'autre sur le mérite. Considérée en dehors de toute référence normative, une définition sociologique appréhende l'inégalité comme l'accès biaisé des membres d'une même société à des biens sociaux d'ordre matériel ou symbolique (Levy et al, 1997).

Cette définition se réfère implicitement à un concept d'inégalité d'opportunités qui peut être la conséquence de trois sources différentes, liées d'une part à l'origine familiale, associées d'autre part aux discriminations de nature raciale, sexuelle ou autres ou dues finalement à la dotation initiale en capital financier ou physique des individus.

Auparavant, on considérait parfois le creusement des inégalités comme un effet secondaire normal du changement structurel et du développement économique, qui pouvaient influer positivement sur la croissance économique en encourageant l'innovation et en soutenant l'entrepreneuriat et en entraînant une augmentation de l'épargne et de l'investissement (OIT,2021).

Des études récentes, menées notamment par le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ont toutefois démontré que des niveaux élevés d'inégalités tendent à ralentir la croissance économique et à en compromettre la durabilité. Autrement dit, plus l'égalité est grande[2], plus la croissance économique est soutenue et durable[3].

[2]Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations n°163,2014

Cela s'explique, entre autres raisons, par les répercussions des inégalités sur la confiance, sur la santé de certains groupes nationaux et sur l'investissement dans leurs compétences et leur éducation. Cela est aussi dû au fait que, lorsqu'elles sont plus marquées, les inégalités conduisent à une réduction de la part de revenus consacrée à la consommation (car les individus plus aisés et mieux rémunérés dépensent une part moins importante de leurs revenus), ce qui peut entraîner une faiblesse de la demande globale (OCDE, 2014).

I.1.2.1. Les différentes formes d'inégalités

Pour s'attaquer au problème des inégalités, il peut être opportun de se demander sur quoi elles portent et qui elles concernent[3]. Les inégalités ont souvent un caractère socio-économique et sont fréquemment liées à l'accès aux services essentiels concernant notamment la santé, l'éducation ou le logement, mais également aux revenus et à l'accès à des moyens de subsistance, en particulier relatifs à l'emploi (BIT, 2018).

L'ODD 10, relatif à la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, a pour finalité de réduire les inégalités de revenus et de favoriser l'intégration sociale, économique et politique des personnes, indépendamment de toute considération liée à leur identité (âge, sexe, handicap, couleur de peau, etc.).

Il est important de différencier les inégalités en fonction de leur nature, qu'elles sont *verticales* (inégalités entre personnes plus riches et personnes plus pauvres) ou *horizontales* (inégalités entre différents groupes ou catégories d'une société). Depuis quelques années, le débat sur les inégalités verticales se focalise de plus en plus sur le fait que, dans certains pays, la situation des 1% les plus riches ou des 10 % d'individus ayant les revenus les plus élevés s'est améliorée par rapport à celle des 99% les plus pauvres ou des 90% d'individus ayant les revenus les plus faibles (Stewart, 2007). De nombreuses études analysent en outre la mesure dans laquelle l'écart entre les personnes vivant dans une pauvreté relative et les classes moyennes d'un même pays s'est comblé ou, au contraire, creusé davantage. Les inégalités horizontales apparaissent lorsque des catégories de la population sont défavorisées et victimes de discrimination en raison de leur identité visible, par exemple leur genre, leur couleur de peau ou leurs croyances[4].

[3] Comme cela est souligné dans Atkinson, Inequality : What Can Be Done ?
[4] Stewart (dir. de publication), *Horizontal Inequalities and Conflict*

Récemment, l'attention de l'opinion publique s'est davantage portée sur les inégalités raciales et ethniques et sur les tensions entre migrants et ressortissants. Les inégalités *spatiales* entre les zones rurales et les zones urbaines sont également scrutées et suscitent une préoccupation croissante.

Les concepts d'inégalités verticales et d'inégalités horizontales permettent de tenir compte des situations d'inégalité et d'injustice sociale exacerbées que vivent les personnes les plus touchées par ces différents types d'inégalités :

a) Inégalités de genre

De nos jours, les inégalités de genre constituent l'une des principales formes d'inégalités (Crenshaw K.W ,2005). Elles dépassent le simple débat sur les inégalités, persistent dans tous les domaines de la vie sociale et économique et touchent tous les pays quel que soit leur niveau de développement[5]. Elles trouvent souvent leur origine dans la discrimination concernant la place des femmes dans la société, la valeur de leur travail et leur position sur le marché du travail. Les femmes et les jeunes filles assument toujours l'essentiel des activités non rémunérées de soin (OCDE,2017).

La violence et le harcèlement fondés sur le genre restent en outre très répandus. Selon une estimation d'un organisme des Nations Unies, environ 234millions de femmes et de filles à l'échelle mondiale ont été victimes de violence domestique physique entre avril 2019 et avril 2020[6].

b) Inégalités des conditions de vie (sociale)

Les inégalités se manifestent parfois bien avant qu'une personne n'entre sur le marché du travail et limitent ainsi les possibilités qui s'offrent à elle (OIT, 2021). Pour un grand nombre d'individus, l'expérience des inégalités débute dès la naissance ou dans l'enfance, avec des chances inégales d'accès aux soins de santé, à l'alphabétisation ou à une éducation de qualité dues à la pauvreté, au genre, à l'origine familiale ou à d'autres facteurs, notamment l'absence de statut ou d'identité juridique (Virginie Chasles, 2022). Cela se traduit ensuite presque systématiquement par des possibilités d'emploi moins nombreuses et des revenus plus faibles. De nombreuses filles, en particulier, sont confrontées à l'inégalité des chances et à des

[5] OCDE, *Atteindre l'inégalité femmes-hommes-Un combat difficile, 2017,19.*
[6] ONU-Femmes, « La violence à l'égard des femmes, cette pandémie fantôme », avril 2020

stéréotypes de genre tenaces dans l'accès à l'éducation et aux services de santé ainsi que dans d'autres aspects de leur vie.

De même, les filles et les garçons appartenant à des minorités ethniques ou encore vivant dans des zones rurales reculées, se heurtent souvent à d'importants obstacles pour accéder à une éducation de qualité et d'autres services essentiels. À l'inverse, d'autres ont, dès la naissance, de nombreux avantages qui leur permettent d'accéder plus largement et plus aisément à de multiples possibilités, notamment en ce qui concerne le marché du travail et la constitution de leur capital humain (Bouron et al.,2022).

c) Inégalité des chances

L'une des stratégies de promotion de l'égalité vise exclusivement à créer des chances égales pour tous (Dubois, 2014). L'objectif est de fixer les mêmes règles pour tous afin que le genre, l'origine ethnique, le lieu de naissance, l'origine familiale et les autres caractéristiques échappant au contrôle d'un individu n'influencent ni ne compromettent ses perspectives futures[7], en vue de garantir que toutes les personnes sont également en mesure de tirer le meilleur parti des capacités qu'elles possèdent[8]. En effet, lorsque les inégalités sont marquées, il est beaucoup plus difficile de garantir l'égalité des chances de la génération suivante. En conséquence, des niveaux élevés d'inégalités aujourd'hui risquent de réduire la mobilité sociale demain comme l'a souligné Anthony B. Atkinson, spécialiste des inégalités.

d) Inégalités de revenus

Les inégalités de revenus au sein des ménages reflètent diverses autres formes corrélées ou sous-jacentes d'inégalités**.** Les débats autour des inégalités de revenus sont devenus centrales depuis quelques années (OIT, 2021).

Toutefois, ces inégalités sont reliées à de nombreuses autres formes d'inégalités : inégalités de chances, ou inégalités d'accès aux services de santé ou à l'éducation, par exemple.

Les inégalités de revenus au sein des pays varient considérablement et sont les plus fortes dans les pays en développement. Les inégalités de revenus sont souvent mesurées à l'aide du coefficient de Gini, dont la valeur varie de 0 dans une société parfaitement égalitaire dans laquelle chacun dispose du même revenu à 100 dans la société la plus inégalitaire dans laquelle

[7] Site Web de la Banque mondiale, 2016
[8] Définition de Tawney, citée dans Atkinson, Inequality: What Can Be Done? 9.

une seule personne capte la totalité des revenus. Le coefficient de Gini est en général plus élevé et plus variable dans les pays plus pauvres[9].

Des niveaux élevés d'inégalités de revenus freinent le processus de réduction de la pauvreté**.** Bien que la croissance économique contribue à la nette réduction de la pauvreté dans certains pays en développement, la persistance ou le creusement des inégalités est synonyme, pour des millions de ménages à faible revenu, d'incapacité à engager les dépenses nécessaires pour satisfaire leurs besoins essentiels, même dans un contexte de croissance (OCDE, 2019).

Selon la Banque mondiale, il pourrait se révéler impossible d'atteindre la cible 1.1 des objectifs de développement durable (ODD) et donc d'éliminer l'extrême pauvreté avant 2030 sans réduire les inégalités au sein des pays, en particulier les pays comptant de nombreuses personnes pauvres[10] . On ne pourra donc atteindre l'ODD 1 relatif à l'élimination de la pauvreté qu'à la condition de déployer simultanément des efforts pour atteindre l'ODD 10 relatif à la réduction des inégalités.

Pour réduire la pauvreté le plus efficacement possible, il faudrait renforcer la croissance économique et, dans le même temps, atténuer les inégalités. La réduction des inégalités passera aussi par la réalisation d'autres ODD, tels que l'ODD 16 relatif à la promotion de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, ainsi que par la concrétisation des objectifs mondiaux en matière de santé, sur laquelle les inégalités socio-économiques pèsent lourdement[11]. En outre, des études montrent que des niveaux élevés d'inégalités et de pauvreté peuvent entraîner une dégradation de l'environnement au niveau local qui risque d'influer sur le développement durable[12].

I.2. Revue empirique

Au terme de cette partie, les travaux des différents auteurs ont été présentés et analysés dans l'angle de cette étude.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel dont la mesure est très complexe. La littérature aborde la notion de la pauvreté à travers plusieurs aspects. Dans la perspective

[9] Carlotta Balestra et al. , « Inequalities in Emerging Economies : Informing the policy Dialogue on Inclusive Growth »,OECD Statistics Working Papers 2018/13,2018
[10] Banque mondiale, Taking On Inequality, 2.
[11] BIT, Améliorer les conditions d'emploi et de travail dans les services de santé- Rapport pour discussion à la Réunion tripatite sur les moyens d'améliorer les conditions d'emploi et de travail dans les services de santé.
[12] BIT, Emploi et questions sociales dans le monde 2018 ; Nazrul Islam, « Inequality and environmental Sustainability.

d'élaborer des stratégies de réduction, il faut une définition susceptible de suggérer toutes les pistes d'attaques du phénomène.

A ce propos, la banque mondiale (1990) cité dans le CSLP (2004) avertit que: «la perception de la pauvreté évolue dans le temps et varie énormément d'une culture à l'autre. Pour cela, différentes études ont été réalisées au Burundi et ailleurs pour comprendre les facteurs essentiels qui favorisent la pauvreté.

I.2.1. Cas du Burundi

Au Burundi, différentes études réalisées ont permis de cerner certains contours de la pauvreté avec des approches méthodologiques différentes.

Des enquêtes intégrées sur les conditions de vie des ménages du Burundi (EIVMB 2013-2014 et celle de 2019-2020) qui ont été faites par l'INSBU en établissant les profils de la pauvreté monétaire et non monétaire selon les caractéristiques économiques, sociales, culturelles ou démographiques des ménages pauvres, leurs résultats ont montré que les ménages ruraux au Burundi sont plus exposés aux risques d'être pauvres comparativement à ceux du milieu urbain. Les coefficients de régression associés aux deux dimensions de la pauvreté montrent que le passage d'un ménage du milieu rural vers le milieu urbain, diminue, toutes choses étant égales par ailleurs, le risque qu'il devienne pauvre dans la dimension monétaire et non-monétaire.

Concernant l'accès du ménage aux principaux services sociaux de base, les résultats de l'EICVMB 2019-2020 montrent que ce dernier contribue à faire baisser la probabilité d'être pauvre. Les ménages ayant plus de possibilités d'accès à l'électricité ont une probabilité plus faible d'être pauvre monétairement (-22,5%) comparés à ceux qui ont plus de difficultés d'y accéder. Il n'y a pas de différence significative pour l'accès à l'eau. Concernant la pauvreté non monétaire, l'accès à l'eau et à l'électricité contribue à faire baisser significativement la pauvreté non monétaire respectivement de 12,4% et 26,9% (EICVMB 2019-2020).

Pour le sexe du chef de ménage, le risque d'être pauvre diminue significativement (-8,1%) pour la dimension monétaire lorsqu'un ménage est dirigé par une femme. Par contre, la pauvreté en conditions de vie augmente de 3,7% lorsqu'un ménage est dirigé par une femme. Ce résultat pourrait s'expliquer par la tendance des femmes à être plus rationnelles par rapport aux hommes lorsqu'elles sont chefs de ménage (EICVMB 2019-2020).

Selon le niveau d'instruction, existe une corrélation négative entre le niveau d'instruction et la probabilité d'être pauvre. Les résultats de l'enquête montrent que, plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, plus la probabilité que ce dernier soit pauvre baisse.

En effet, la probabilité d'être pauvre baisse de 15,1%, lorsqu'on passe d'un chef de ménage ayant le niveau secondaire à celui ayant le niveau supérieur. La probabilité d'être pauvre augmente quand on passe du niveau d'instruction secondaire au niveau primaire ou sans niveau respectivement de 15,5% et 21,6%. Cette tendance est valable aussi pour la dimension non monétaire de la pauvreté (EICVMB 2019-2020).

Les chefs de ménages opérant dans les activités non agricoles ont des meilleures conditions de vie monétaire. Comparativement aux ménages opérant dans les activités du secteur primaire, ceux du secteur non agricoles (excepté le secteur industriel pour cause de données non significatifs pour la dimension non monétaire) ont systématiquement une probabilité plus faible d'être pauvre. Ce résultat confirme les conditions de vie relativement moins bonnes des actifs opérant dans le secteur primaire par rapport à ceux intervenant dans les secteurs non agricoles. L'âge du chef du ménage a un impact mitigé sur la probabilité d'être pauvre monétairement. L'analyse de l'impact de l'âge du chef de ménage, qui est faite en référence aux actifs de la tranche de 35-54 ans, montre que toutes les autres classes d'âges présentent de faibles probabilités d'être pauvres.

En effet, les chefs de ménage de la classe de référence sont les plus actifs sur le marché de travail et font face davantage à de charges sociales. La tendance s'inverse pour la pauvreté non monétaire (EICVMB 2019-2020).

Kaze, (2023) a utilisé le modèle logistique ordonné dans son travail sur les déterminants de la pauvreté des ménages au Burundi : Dualité milieu urbain-milieu rural à partir des données de l'enquête de 2019-2020 sur les conditions de vie des ménages. Les résultats ont révélé que d'abord les ménages ayant une grande taille de famille ont un grand risque d'appartenir dans la catégorie des plus pauvres quel que soit le milieu de résidence mais c'est en milieu rural que le risque est grand.

Ensuite, les ménages dirigés par les femmes ont plus de chance de s'échapper à la pauvreté que ceux dirigés par les hommes en milieu urbain. En plus, les chefs de ménage résidant en milieu rural comme en urbain et ayant moins de risque d'être plus pauvre, sont ceux qui ont au moins un niveau fondamental et œuvrant dans le secteur d'industrie, de commerce ou des services.

Enfin, les chefs de ménages âgés ont plus de risque d'être plus pauvre en milieu rural(3,19%) alors qu'en milieu urbain, les chefs de ménages âgés sont moins susceptibles d'être plus pauvre.

De manière générale, les résultats ont montré que la taille du ménage, l'âge, le niveau d'instruction et la branche d'activité du chef de ménage sont les facteurs déterminants de la pauvreté des ménages burundais en milieu urbain et rural sauf le sexe du ménage qui détermine la pauvreté en milieu urbain seulement.

Niyizonkiza,(2023) a montré dans son étude sur la pauvreté des ménages et l'accès aux soins de santé au Burundi que le fait d'être (moyen, riche), être résident en milieu urbain, avoir un emploi, avoir une assurance santé, avoir un niveau supérieur d'étude, être une femme comme chef du ménage et avoir le revenu exercent une influence positive sur la probabilité d'avoir l'accès aux soins de santé au Burundi. Sinon les autres variables agissent négativement sur la probabilité d'avoir l'accès aux soins de santé au Burundi.

Dieudonné. G et Dieudonné.N,(2024), dans leur étude sur l'analyse des déterminants de transferts d'argent reçu par les ménages au Burundi, ont montré que la pauvreté affecte particulièrement les ménages qui ne reçoivent pas les transferts. Ils soulignent également que les transferts sont plus marqués en milieu urbain qu'un milieu rural.

I.2.2. Cas des autres pays

Claude Wetta et Bernard (2004) ont analysé la dynamique de la pauvreté au Burkina Faso. En utilisant la méthode des dépenses de consommation avec l'indice FGT et d'inégalité (Atkinson et de Gini généralisé), ils ont montré que les ménages de petite taille sont moins pauvres que les ménages de grande taille mais connaissent une plus grande inégalité en leur sein.

S.Kaniki et al., (2021) ont examiné les déterminants de la pauvreté en Tanzanie en utilisant les données de l'enquête démographique et sanitaire de 2015 de la Tanzanie. L'approche de l'indice de richesse a été adoptée dans la mesure de la pauvreté. Le modèle logit ordonné a été utilisé pour modéliser les déterminants de la pauvreté et l'étude a révélé que l'âge, sexe, la taille du ménage, le niveau d'éducation et le statut matrimonial du chef du ménage sont les principaux déterminants de la pauvreté et en plus, le milieu de résidence joue également un rôle important dans l'explication du statut de pauvreté des ménages.

Guiga Housseima & Ben. J,(2007) ont réalisé une étude sur la pauvreté multidimensionnelle en Tunisie, en s'appuyant sur l'analyse des données provenant de l'enquête sur la consommation, le budget et le niveau de vie des ménages menée en 2005 par l'Institut National

de Statistique de Tunisie. Cette enquête a été effectuée auprès d'un échantillon de ménages du Centre-Est du pays.

En utilisant l'analyse en composantes multiples pour calculer l'indice composite de pauvreté, ces auteurs concluent que la pauvreté affecte particulièrement les ménages dirigés par un homme, ceux dont le niveau d'instruction est faible et ceux dont les responsables sont dans la tranche d'âge de 35 à 54 ans.

Attanasso(2000) a montré dans son étude sur les déterminants de la pauvreté féminine que la proportion des ménages pauvres qui ont à leur tête un homme comme chef de ménage est relativement plus élevée que les ménages gérés par les femmes contrairement aux résultats de (Lachaud, 2001).

Ndoye et al.,(2009) dans son étude sur l'analyse de la pauvreté au Sénégal en comparant les approches absolues des approches relatives ont montré que les niveaux de pauvreté sont plus élevés en zone rurale qu'en zone urbaine et dans les autres zones urbaines qu'à Dakar.

Teme & Epo, (2010) ont mené une étude sur la pauvreté multidimensionnelle au Cameroun, en utilisant l'analyse en composantes principales comme alternative. À partir de l'analyse en composantes principales, les auteurs constatent que la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle ne touchent pas la population de la même manière. En ce qui concerne le sexe du chef de ménage, l'incidence de la pauvreté est différente selon que le ménage est dirigé par une femme ou un homme. La pauvreté multidimensionnelle est plus marquée dans les ménages dirigés par des femmes, tandis que la pauvreté monétaire touche davantage les ménages dirigés par des hommes. De plus, les ménages dont le chef est âgé de moins de 30 ans présentent généralement une incidence de pauvreté plus faible.

Derra (2004) a utilisé un modèle Tobit dans ces travaux sur les déterminants de la pauvreté chronique et transitoire en milieu rural au Burkina pour confirmer que la taille du ménage et la proportion des personnes non actives sont significatives dans l'explication de la pauvreté. En plus, ils montrent que l'âge et le niveau d'instruction du chef de ménage sont des facteurs explicatifs de la composante transitoire de la pauvreté.

Au Bénin, Hodonou et al., (2010), en utilisant presque les mêmes méthodologies que celles du Burkina ont montré que l'analyse des caractéristiques socio-économiques a révélé une forte corrélation entre l'incidence de la pauvreté, la taille du ménage, le genre, l'âge, et le niveau d'instruction du chef de ménage. Les résultats corroborent ceux faits par (Lachaud, 2001).

Coulombe & McKay (1996) ont utilisé un modèle logit à partir des données de l'enquête de 1990 sur les ménages mauritaniens. Leurs résultats ont confirmé que la région de résidence du ménage et le niveau d'éducation du chef de ménage sont des facteurs qui expliquent la pauvreté.

En Côte d'Ivoire, Glewwe (1991) a utilisé une même approche que Coulombe et al.,(1996) pour montrer que l'accès aux services de base (éducation, eau,….) et particulièrement l'accès aux soins de santé constituait un véritable atout pour le bien être du ménage.

Toute cette revue de littérature a permis de cerner certains contours de la pauvreté à travers certains de ces déterminants. Elle a également montré que les déterminants de la pauvreté ne sont pas inhérents uniquement au Burundi mais aussi ils sont présents dans la plupart des autres pays mais à des degrés plus ou moins variés selon les pays.

Conclusion du premier chapitre

Le premier chapitre a servi de cadre théorique et empirique pour aborder en profondeur les notions relatives à la pauvreté et aux inégalités des ménages.

Sur le plan théorique, nous avons d'abord présenté les principales approches théoriques de la pauvreté et d'inégalités, en distinguant la pauvreté monétaire de la pauvreté non monétaire et en intervenant les différents types de pauvreté selon les institutions.

Ensuite, nous avons examiné les différents indicateurs de la pauvreté, les mesures et les causes de la pauvreté ainsi que les formes multidimensionnelles des inégalités à savoir les inégalités économiques, inégalités sociales et inégalités de genre.

Enfin, sur le plan empirique, plusieurs études menées dans les pays développés et ceux en développement traitant des sujets similaires à notre thème ont permis de mettre en évidence les contributions et les limites des recherches antérieures. Le chapitre suivant se focalise sur un état des lieux sur la pauvreté et les inégalités des ménages au Burundi.

CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX SUR LA PAUVRETE ET LES INEGALITES DES MENAGES AU BURUNDI

L'objectif de ce chapitre est d'analyser l'état des lieux sur la pauvreté et les inégalités des ménages au Burundi. Il est subdivisé en trois sections : la première section décrit l'état de la pauvreté au Burundi, la deuxième section présente le profil de la pauvreté basé sur l'aspect monétaire et non monétaire au Burundi et la troisième section analyse le niveau des inégalités des ménages au Burundi.

Section 1 : Etat de la pauvreté au Burundi

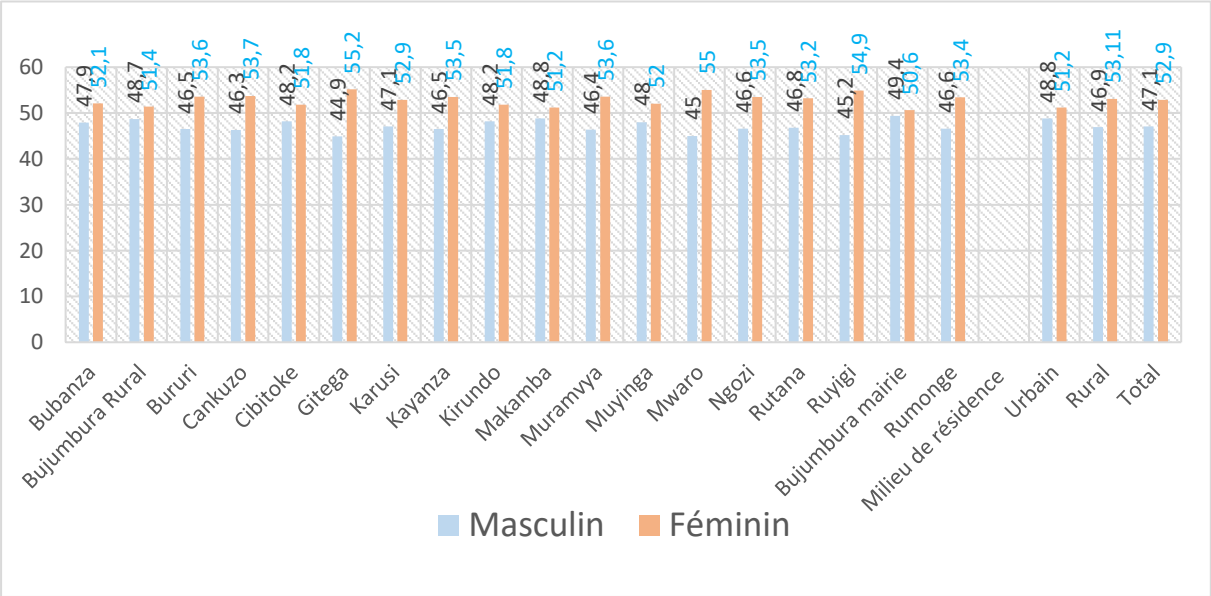
L'analyse de la pauvreté est faite en prenant en compte les caractéristiques d'ordre démographique, économique et culturel des ménages.

II.1.1. Caractéristiques sociodémographiques

II.1.1.1. Structure et caractéristiques de la population

Les résultats révèlent que la population est majoritairement féminine, représentant un peu plus de la moitié de la population totale (52,9%). Autrement, les femmes sont nombreuses par rapport aux hommes dans chaque province et dans chaque milieu de résidence.

Graphique 1 : Répartition (Effectif et en %) de la population par provinces et milieu de résidence selon le sexe

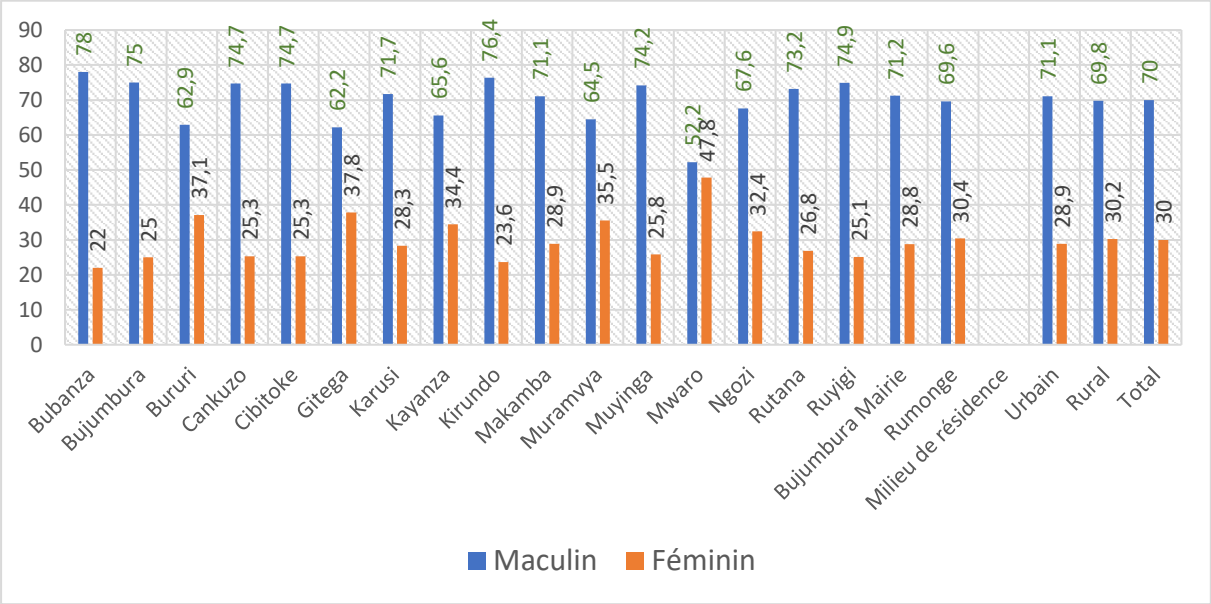


Source : Auteur à base de données de l'EICVMB 2019-2020

Selon la répartition par âge, les résultats de l'enquête montrent une majorité de la population jeune, avec près de la moitié (48%) des Burundais ayant moins de 15 ans, 29,8% sont des jeunes âgés de 15 à 34 ans tandis qu'une faible part de la population (3%) est âgée de 65 ans et plus.

II.1.1.2. Caractéristiques des ménages

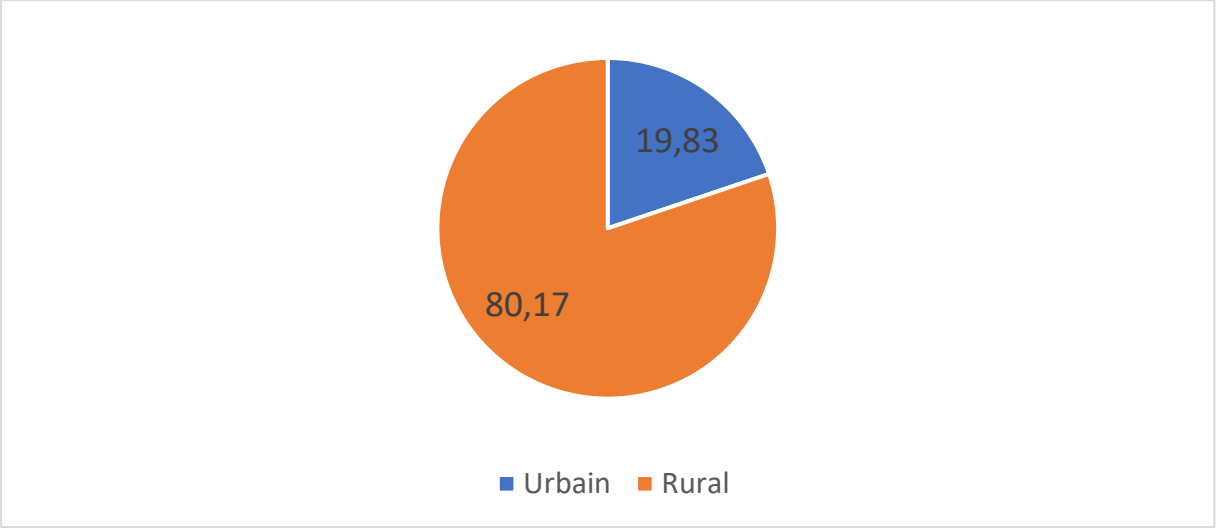
Graphique 2 : Répartition (Effectif et en %) des ménages par province et milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage



Source : Auteur à base de données de l'EICVMB 2019-2020

Les résultats montrent que la majorité des ménages au Burundi (70%) sont dirigés par des hommes plus de deux fois plus nombreux que ceux dirigés par des femmes, une tendance qui ne varie pas entre le milieu urbain et rural. Cela s'explique par la culture burundaise et la stabilité des couples, où la femme devient chef de ménage principalement lorsqu'elle est célibataire, veuve ou divorcée (EICVMB 2019-2020). Cependant, certaines provinces, comme Muramvya, Mwaro, Gitega, Bururi, Kayanza, Ngozi et Rumonge ont une proportion plus élevée de ménages dirigés par des femmes, dépassant la moyenne nationale (30%). En revanche, d'autres provinces, comme Bubanza et Kirundo présentent des proportions plus faibles de femmes chefs de ménage.

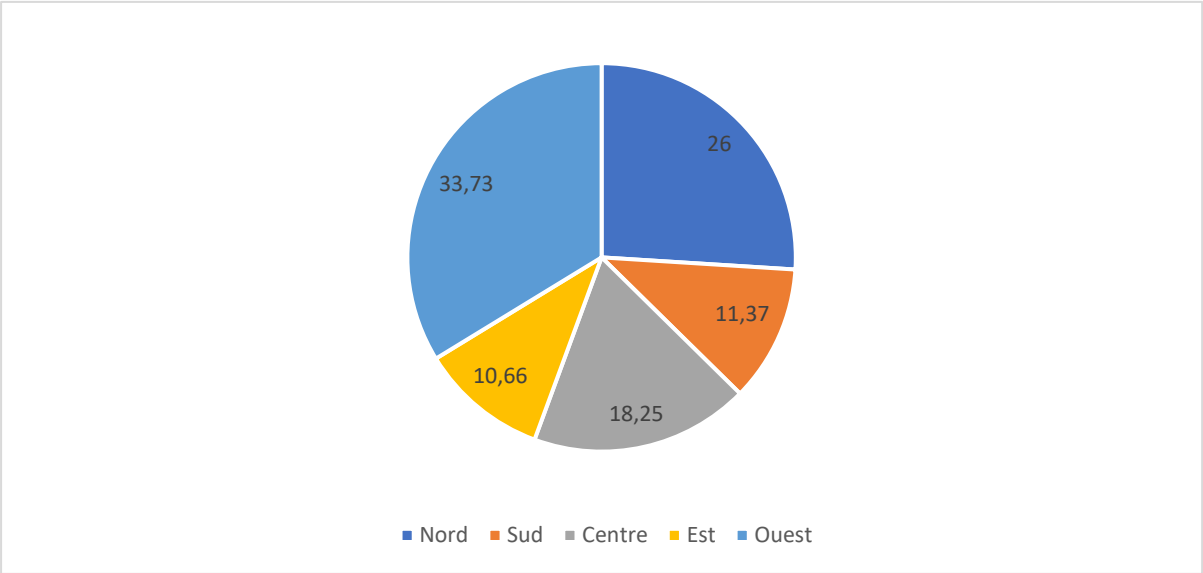
Graphique 3: Répartition de l'échantillon selon le milieu de résidence



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB2019-2020

Les résultats représentent une forte prédominance du milieu rural, qui regroupe 80,17 % des ménages de l'échantillon, contre seulement 19,83 % pour le milieu urbain. Cette structure de l'échantillon est notable dans le contexte burundais, où les statistiques nationales indiquent que la majorité de la population (89%) vit en milieu rural, et que la pauvreté y est plus marquée.

Graphique 4: Répartition des ménages étudiés selon les régions



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB2019-2020

Le graphique montre une distribution inégale des ménages entre les différentes régions. La région de l'Ouest représente la plus grande part avec 33,73%, suivie par la région du Nord avec 26%. Cela montre que ces régions pourraient avoir des caractéristiques socio-économiques qui attirent plus de ménages.

Le Centre et le sud affichent des proportions plus faibles (18,25% et 11,37% respectivement), tandis que l'Est est la région la moins représentée avec 10,66% des ménages. Cela pourrait indiquer des défis spécifiques auxquels ces régions font face, comme des problèmes d'accès aux ressources essentielles ou des conditions de vie moins favorables.

❖ **Description de la taille du ménage**

Tableau 1 : Quelques paramètres descriptifs de la taille du ménage

Taille	**Statistique**
Observations	14879
Moyenne	5,38
Ecart -type	2,376147
Minimum	1
Maximum	5

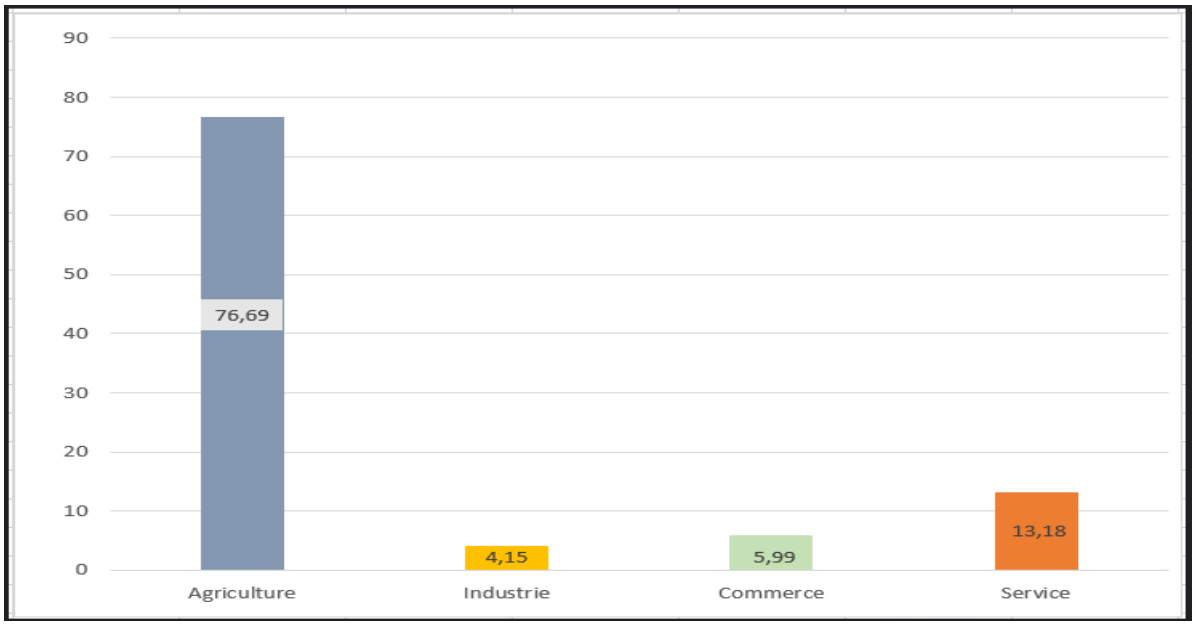
Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB2019-2020

Au regard de ce tableau, nous remarquons que la taille minimale des ménages étudiés est d'une (01) personne et celle maximale est de 5 personnes. La taille moyenne de 5 personnes avec une dispersion de 2 personnes. Celle-ci montre que nos ménages ont des tailles relativement élevées.

II.1.2. Caractéristiques socioéconomiques

Il est intéressant de connaitre les activités auxquelles vaquent les ménages au Burundi afin de savoir la profession qui domine au Burundi.

Graphique 5: Répartition des ménages étudiés selon la branche d'activité

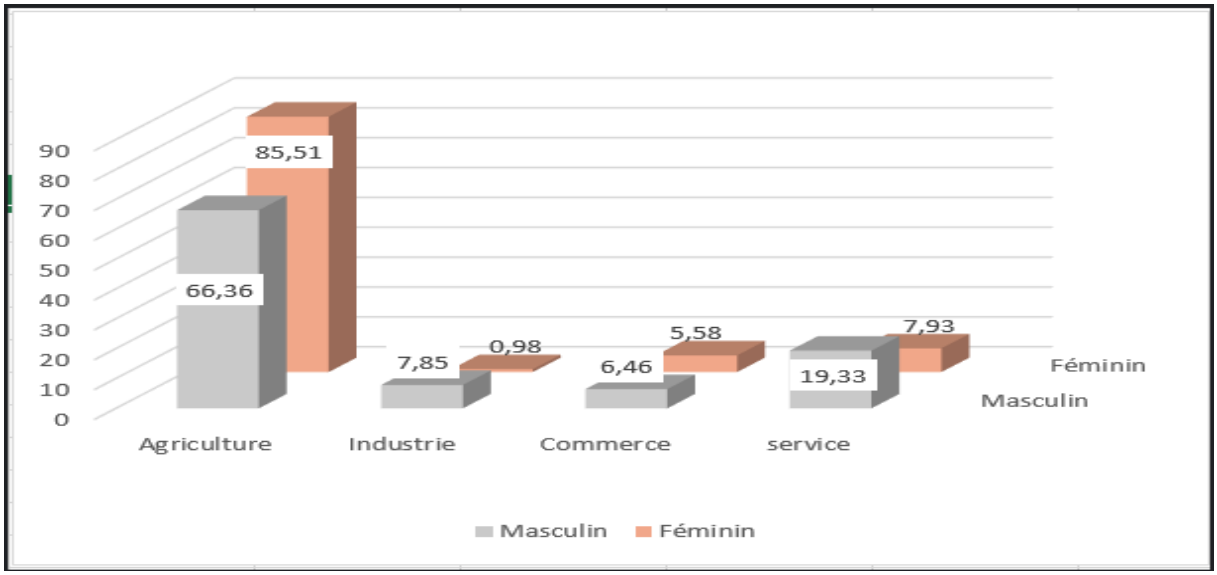


Source : Auteur à base de données de l'EICVMB 2019-2020

Le graphique illustrant la répartition des ménages selon la branche d'activité montre une prépondérance marquée du secteur agricole, qui absorbe 76,69 % des ménages de l'échantillon. Les autres secteurs, à savoir les services (13,18 %)**,** le commerce (5,99 %) et l'industrie (4,15 %), demeurent marginalement représentés.

Cette structure sectorielle reflète la spécificité de l'économie burundaise, largement dominée par l'agriculture de subsistance, souvent caractérisée par une vulnérabilité élevée aux risques des changements climatiques, et une productivité limitée. Cette dépendance massive à un seul secteur d'activité apparaît comme un facteur explicatif majeur de la pauvreté persistante, notamment en milieu rural (EICVMB 2019-2020). Le faible taux d'insertion dans les secteurs secondaires et tertiaires (industrie, commerce, services), généralement plus rémunérateurs et moins exposés aux aléas climatiques, illustre une absence de diversification économique au niveau des ménages (Diop,2022). Cette situation limite leur capacité de satisfaire leurs besoins fondamentaux, à accumuler des actifs, à investir dans l'éducation ou la santé, et à se prémunir contre les chocs économiques.

Graphique 6 : Répartition de l'échantillon selon la branche d'activité et le sexe

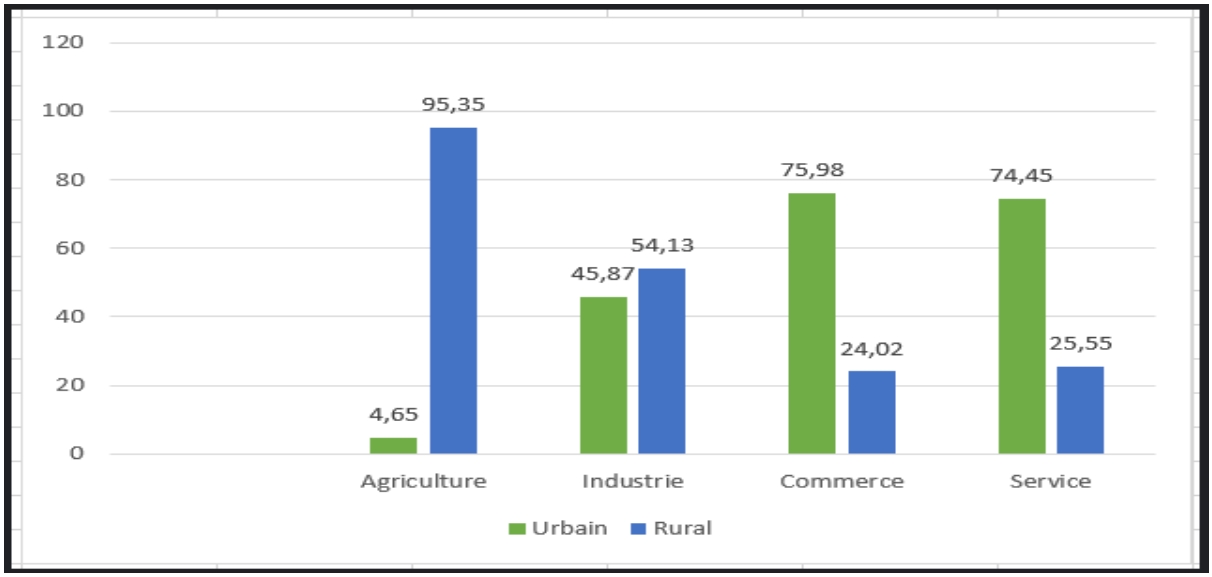


Source : Auteur à base de l'EICVMB 2019-2020

Ce graphique met en évidence une répartition en fonction du genre les activités économiques au Burundi. Il en ressort que l'agriculture constitue la principale branche d'activité tant pour les hommes que pour les femmes, avec une prédominance marquée chez ces dernières (85,51 % contre 66,36 % pour les hommes). Cette forte dépendance à l'agriculture, particulièrement chez les femmes, reflète une structure économique dominée par le secteur primaire, souvent peu rémunérateur et vulnérable aux chocs climatiques et économiques, ce qui peut exacerber les situations de pauvreté, surtout dans les ménages dirigés par des femmes (EICVMB 2019-2020).

Les secteurs de l'industrie, du commerce et des services restent faiblement représentés pour les deux sexes. Toutefois, une légère surreprésentation masculine apparaît dans l'industrie (7,85 % contre 0,98 % chez les femmes) et dans les services (19,33 % contre 7,93 %). Le commerce, quant à lui, montre une certaine parité (6,46 % pour les hommes contre 5,58 % pour les femmes), traduisant peut-être une activité plus accessible aux femmes malgré les barrières d'accès au capital (au crédit) ou à l'information. Ces écarts sectoriels selon le genre traduisent non seulement des inégalités d'accès aux opportunités économiques**,** mais aussi des disparités structurelles qui influencent les niveaux de revenus et, in fine, les risques de pauvreté au sein des ménages (Profile du Marché du Travail Burundais,2021-2022).

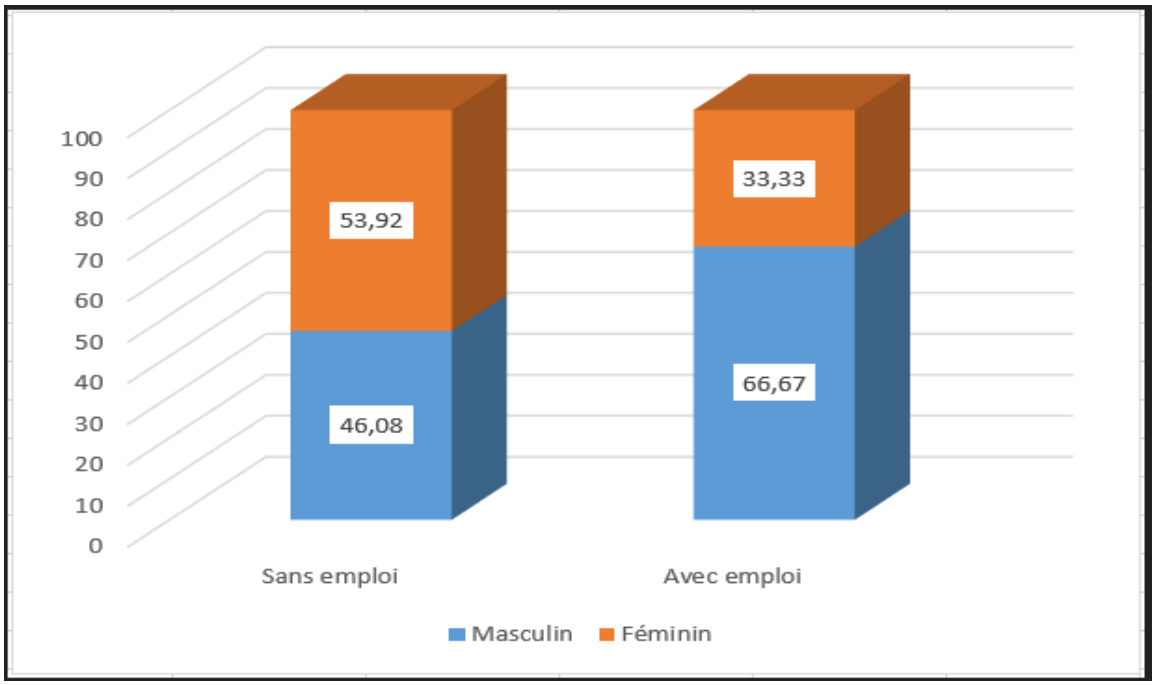
Graphique 7 : Répartition des ménages étudiés selon la branche d'activité et le milieu de résidence



Source : Auteur à base de l'EICVMB 2019-2020

Le graphique illustre la répartition sectorielle de l'économie burundaise, soulignant la prédominance du secteur agricole en milieu rural (95,35%), ce qui souligne son rôle essentiel dans l'emploi rural et l'économie nationale. En revanche, les secteurs de service (74,45%) et commercial (75,98%) sont plus développés en milieu urbain, indiquant une urbanisation croissante et un déplacement des opportunités économiques vers les villes. Le secteur des services est plus développé en milieu urbain (74,45) qu'en milieu rural (25,55). Cette forte dépendance à l'agriculture en milieu rural contribue à la pauvreté, surtout face aux chocs environnementaux et économiques, tandis que l'accès limité aux opportunités commerciales et de services accentue les inégalités entre les zones urbaines et rurales (EICVMB 2019-2020). Donc, les résultats de ce graphique soulignent la nécessité de diversifier l'économie burundaise et de favoriser le développement des secteurs commerciaux, industriels et de services, en particulier dans les zones rurales, pour atténuer la pauvreté et réduire les inégalités.

Graphique 8: Répartition de l'échantillon en fonction du statut d'emploi et du sexe



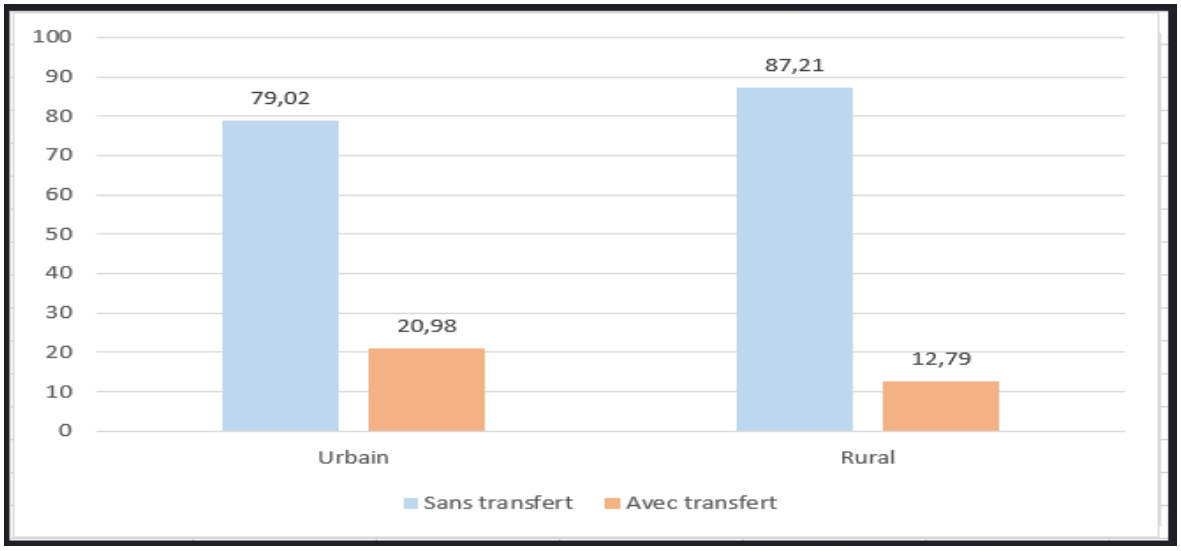
Source : Auteur à base de l'EICVMB 2019-2020

Les résultats révèlent des disparités significatives entre hommes et femmes sur le marché du travail. Parmi les personnes sans emploi, les femmes représentent 53,92 %, contre 46,08 % pour les hommes. En revanche, dans la population ayant un emploi, la proportion masculine atteint 66,67 %, contre seulement 33,33 % pour les femmes.

Cette distribution met en lumière une inégalité structurelle d'accès à l'emploi selon le genre, caractérisée par une sous-représentation des femmes dans l'emploi rémunéré (Associations des Femmes Juristes du Burundi, op.cit.25). Cette situation peut s'expliquer par divers facteurs : un accès limité à l'éducation, des normes socioculturelles défavorables, ou encore la concentration des femmes dans des activités non reconnues formellement comme de l'emploi (travail domestique, secteur informel, etc.).

Le fait que les femmes soient moins présentes dans l'emploi formel réduit leur contribution directe aux revenus du ménage, augmentant ainsi leur vulnérabilité économique ainsi que celle de leurs familles. Par conséquent, l'autonomisation économique des femmes apparaît comme un levier essentiel dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités (Profil d'égalité de genre, édition 2023).

Graphique 9 : Répartition de l'échantillon selon le milieu de résidence et les transferts reçus



Source : Auteur à base de l'EICVMB 2019-2020

Le graphique relatif à la répartition des ménages étudiés selon le milieu de résidence et la réception de transferts met en lumière des disparités notables entre zones urbaines et rurales. En milieu urbain**,** 20,98 % des ménages déclarent recevoir des transferts, contre 79,02 % qui n'en perçoivent pas. En milieu rural, cette proportion chute à 12,79 % de bénéficiaires, tandis que 87,21 % des ménages ruraux n'en reçoivent aucun.

Ces résultats montrent une meilleure accessibilité ou disponibilité des transferts dans les zones urbaines, en comparaison avec les zones rurales (Dieudonné.G et Dieudonné.N, 2024). Pourtant, ces dernières concentrent historiquement une proportion plus élevée de ménages pauvres. Ces données révèlent que l'inégale répartition des transferts selon le milieu de résidence peut constituer un facteur aggravant des inégalités territoriales. Le rôle protecteur des transferts étant reconnu dans la littérature comme un instrument de réduction de la pauvreté, leur faible pénétration en milieu rural contribue à maintenir ou accentuer la vulnérabilité économique de ses ménages (Makhloof, F.2013).

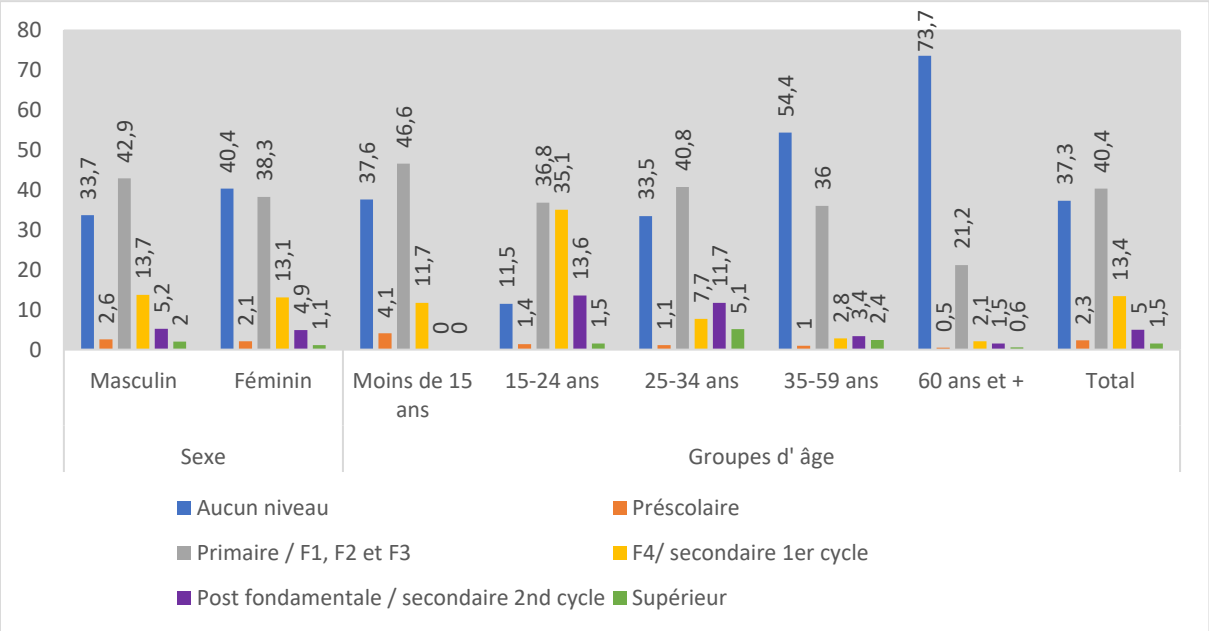
II.1.3. Caractéristiques du chef de ménage

a) Fréquentation scolaire

Une autre facette de la pauvreté au Burundi réside dans les faibles niveaux d'éducation et d'accès à la formation professionnelle. Le système éducatif, bien qu'il ait fait des progrès au fil des années, reste insuffisant pour fournir aux jeunes des compétences adéquates pour accéder à des emplois rémunérateurs, en particulier dans les zones rurales.

En conséquence, une large proportion de la population est confrontée à un chômage élevé ou à un emploi informel mal rémunéré, ce qui limite les opportunités de développement économique et personnel.

Graphique 10: Répartition (%) des personnes âgées de 3 ans et plus par le sexe et groupe d'âges selon le niveau d'éducation atteint



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB 2019- 2020

Les données montrent que 37,3 % de la population n'a aucun niveau d'instruction. On observe une diminution de la proportion de personnes ayant un certain niveau d'instruction, passant du niveau le plus bas au plus élevé. En effet, 40,4 % des individus âgés de 3 ans et plus ont atteint le niveau primaire, 13,4 % le niveau secondaire du premier cycle, 5 % le niveau post-fondamental/secondaire de deuxième cycle, et 1,5 % possèdent un niveau supérieur. Comparé à la situation de 2013-2014, où les titulaires d'un niveau supérieur représentaient moins de 1 %, cette proportion est désormais en augmentation.

L'analyse par sexe montre également cette tendance, avec une diminution continue des niveaux d'instruction et les femmes étant sous-représentées à tous les niveaux.

Parmi les enfants de moins de 15 ans, 37,6 % n'ont aucun niveau d'instruction, un chiffre significatif attribuable à la rareté du cycle préscolaire, surtout en milieu rural. Il convient de noter que seulement 2,3 % de la population atteint le niveau préscolaire.

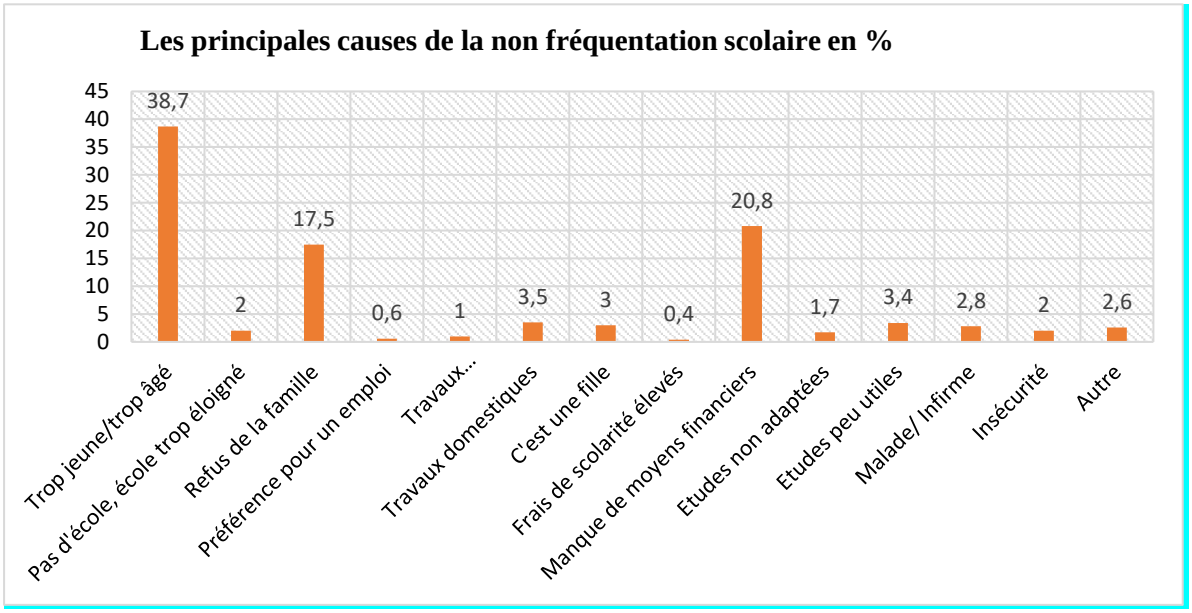
b) Les causes de la non fréquentation scolaire

La non-fréquentation scolaire au Burundi est causée par plusieurs facteurs socio-économiques et culturels. Le principal obstacle reste la pauvreté, qui oblige de nombreuses familles à privilégier le travail des enfants pour subvenir aux besoins de base, au détriment de l'éducation. L'éloignement géographique des écoles dans les zones rurales rend l'accès à l'éducation plus difficile, notamment en raison du manque de moyens de transport (ISTEEBU, Profil et déterminants de la pauvreté, rapport modulaire d'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages, op.cit., p.32).

De plus, les infrastructures scolaires sont souvent insuffisantes et de mauvaise qualité, ce qui décourage l'inscription et la fréquentation régulière des élèves. Le manque de formation et de motivation des enseignants contribue également à une mauvaise qualité de l'enseignement. Les traditions culturelles, notamment dans certaines communautés, considèrent parfois que l'éducation des filles n'est pas une priorité, ce qui mène à une plus grande déscolarisation chez les filles. L'absence de sensibilisation à l'importance de l'éducation et la charge des tâches domestiques incombant souvent aux filles accentuent encore cette tendance (Profil d'égalité de genre, édition 2023).

L'enquête a permis aussi de collecter les informations en rapport avec les principales raisons du non fréquentation scolaire. Les résultats montrent que, trois causes de non fréquentation scolaire déclarées par la majorité de la population sont : être trop jeune/trop âgé (38,7%), le manque de moyens financiers (20,8%) et le refus de la famille (17,5%) (ISTEEBU 2019-2020).

Graphique 11 : Répartition (%) des individus selon les principales causes de la non fréquentation scolaire



Source : Auteur à base de l'EICVMB 2019-2020

c) L'alphabétisation

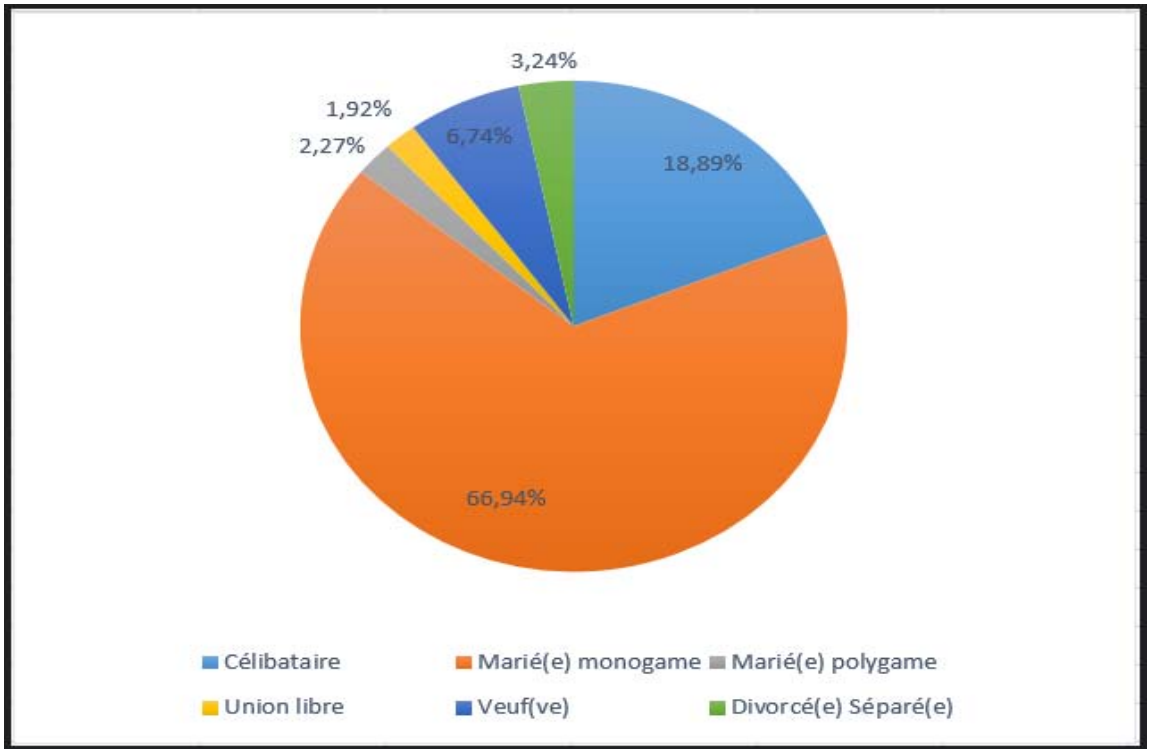
L'alphabétisation au Burundi reste un défi majeur malgré les efforts déployés pour améliorer le taux d'alphabétisation dans le pays. Selon les statistiques récentes, une grande partie de la population, notamment en milieu rural, reste analphabète, ce qui limite leur accès à l'information et à des opportunités économiques. La pauvreté, les conflits et l'instabilité politique ont contribué à la marginalisation de l'éducation, rendant difficile l'accès à des programmes d'alphabétisation. Bien que le gouvernement et diverses organisations internationales aient mis en place des programmes pour lutter contre l'analphabétisme, ces initiatives sont souvent confrontées à des contraintes financières et logistiques. De plus, l'absence d'infrastructures adéquates et de matériel pédagogique complique la tâche des enseignants dans ces régions éloignées. L'alphabétisation des adultes, particulièrement des femmes, reste un enjeu crucial pour l'autonomisation des communautés (EICVMB 2019-2020).

Les données de l'enquête montrent que le taux d'alphabétisation, à savoir la capacité à lire et à écrire dans les différentes langues (Kirundi, Français, anglais, Swahili ou autre langue) pour des personnes de 15 ans et plus est de 69,4%, avec des disparités selon le milieu de résidence, le sexe, l'âge et la région.

En milieu urbain, il est plus élevé qu'en milieu rural, et les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Bujumbura Mairie a le taux le plus élevé, tandis que Karusi enregistre le plus bas. Les jeunes de 15 à 24 ans présentent un taux d'alphabétisation nettement plus élevé que les adultes et les personnes âgées. Le taux baisse progressivement avec l'âge, atteignant un niveau très bas chez les plus de 60 ans (EICVMB 2019-2020).

Toutefois, pour que l'alphabétisation devienne un véritable moteur de développement au Burundi, des efforts soutenus sont nécessaires, en particulier en matière de financement et d'accès à des ressources éducatives.

Graphique 12 : Répartition de chefs de ménage étudiés selon le statut matrimonial

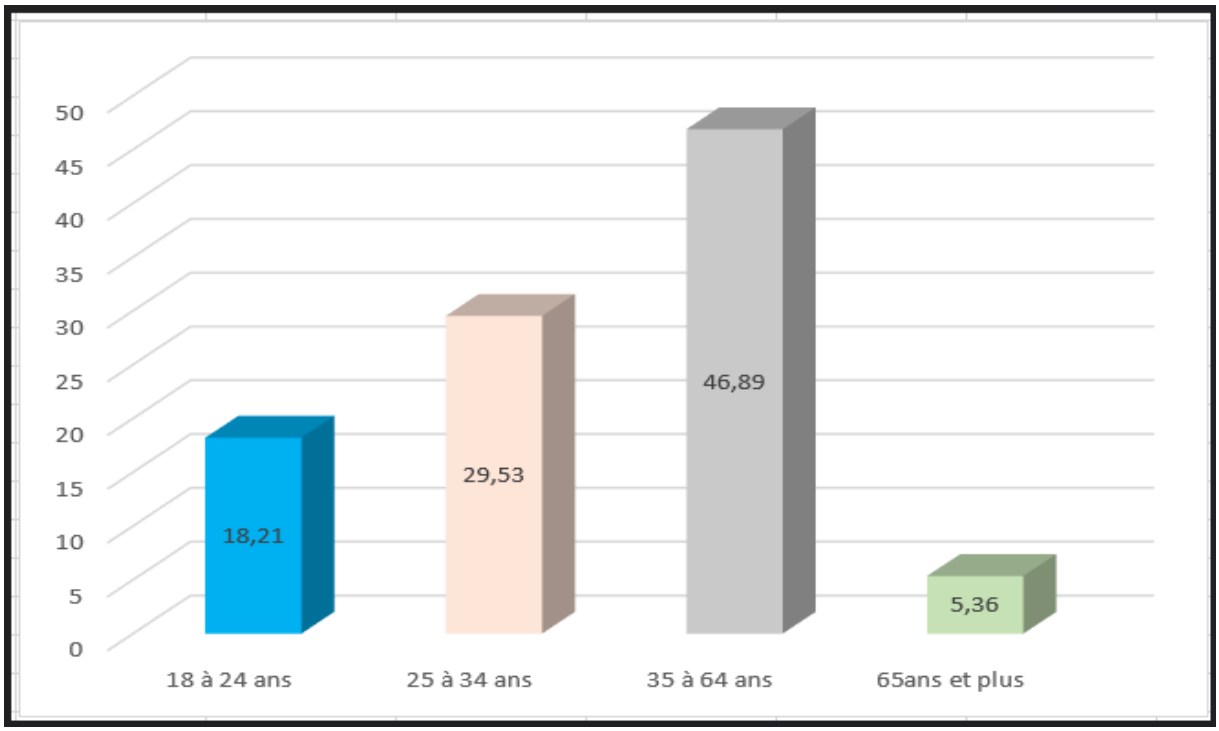


Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB 2019-2020

Ce graphique qui représente la répartition des ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage révèle une nette prédominance du mariage monogame, avec 66,94 % des chefs de ménage concernés. Les célibataires constituent la deuxième catégorie la plus représentée avec 18,89 %, suivis des veuves (6,74 %), des divorcés (3,24 %), des mariés polygames (2,27 %) et des personnes en union libre (1,92 %)**.**

En effet, les résultats des estimations montrent que les ménages dirigés par des personnes (veuves et polygames) sont souvent plus exposés à la pauvreté, notamment en raison de l'absence d'un second apporteur de revenu**,** du poids de plusieurs charges familiales.

Graphique 13 : Répartition de chefs de ménages étudiés selon la tranche d'âge



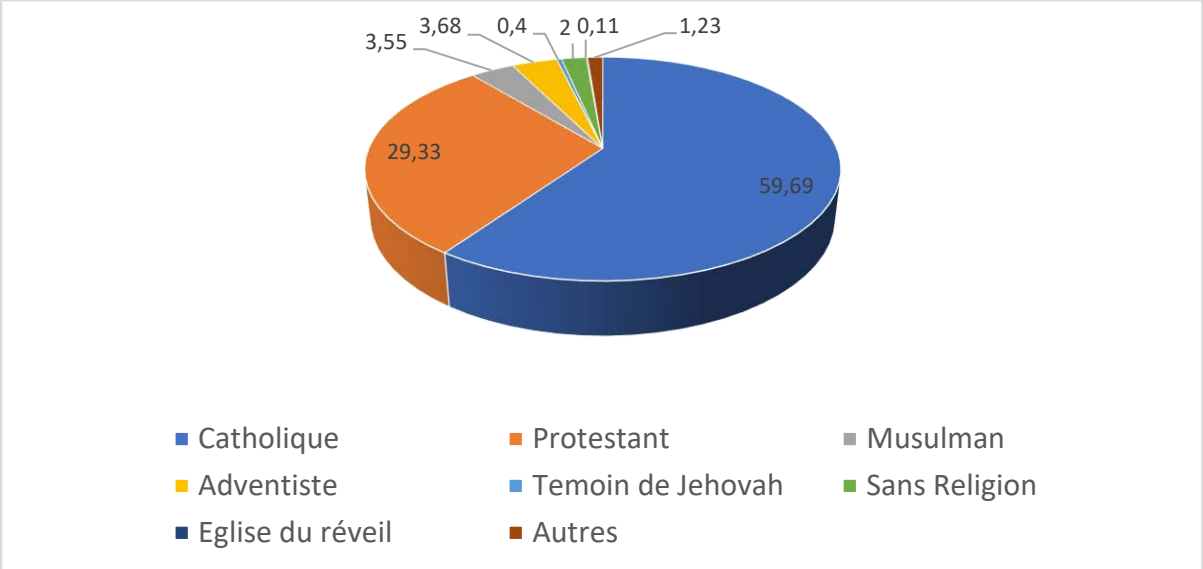
Source : Auteur à base de données de l'EICVMB 2019-2020

Les résultats de ce graphique révèlent que beaucoup de chefs des ménages appartiennent majoritairement aux tranches d'âge actives (de 35à 64ans), suivis par ceux de 25 à 35 ans (29,53 %)**.** Les jeunes chefs de ménage (18 à 24 ans) comptent pour 18,21 **%**, tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 5,36 %**.**

Cette distribution confirme que la structure des ménages burundais est largement portée par des adultes en âge de travailler, ce qui peut avoir une influence positive sur la capacité économique des ménages, notamment en termes d'accès à l'emploi, de productivité et de revenus.

II.1.4. Caractéristiques socioculturelles

Graphique 14: Répartition des ménages étudiés selon la religion



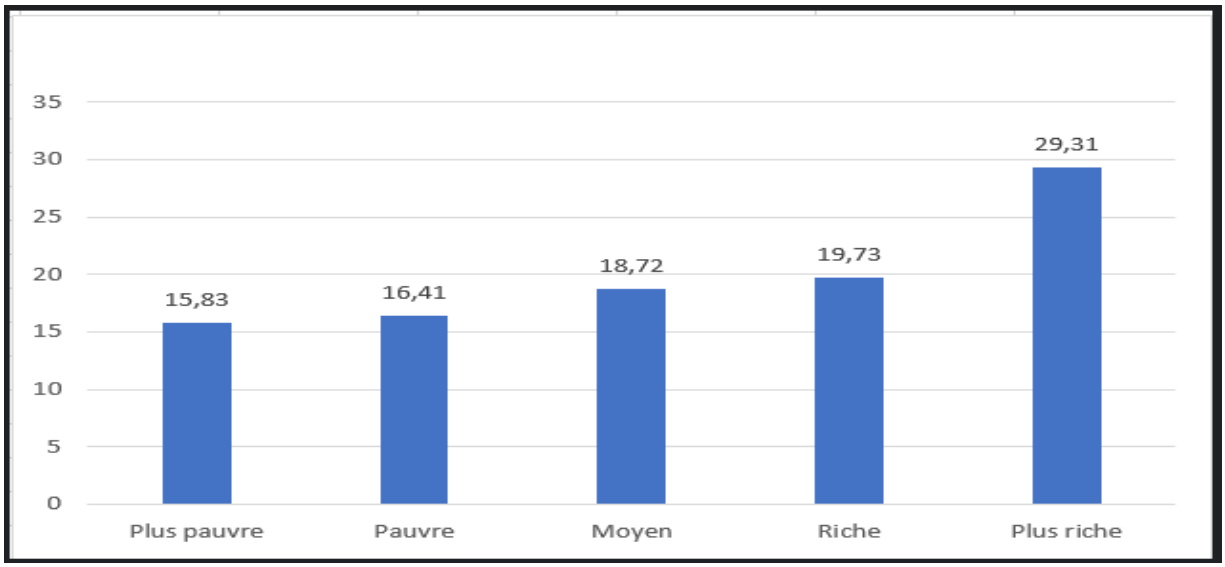
Source : Auteur à base de données de l'EICVMB 2019-2020

Ce graphique fournit des indications précieuses sur la répartition religieuse des ménages au Burundi où les ménages catholiques constituent la majorité écrasante avec 59,69%. Cela peut refléter non seulement une influence historique, mais également la structure sociale et culturelle du pays, où le catholicisme joue un rôle central. Les protestants suivent avec 29,33%, ce qui indique une présence significative, mais moins prépondérante que celle des catholiques. Les autres groupes, tels que les musulmans (3,55%), les adventistes (3,68%), et les Témoins de Jéhovah (0,40%), sans religions (2%), église du réveil (0,11%) et autres (1,23%) sont très minoritaires.

II.1.5. Répartition des ménages étudiés selon le quintile du bien-être

Sur graphique ci-dessous, le quintile du bien-être est reparti en 5 modalités dont le premier quintile est les plus pauvres qui occupent 15.83 %, le deuxième quintile les pauvres qui occupent 16,41%, troisième quintile les moyens qui occupent 18,72%, le quatrième quintile c'est les riches avec 19,73% et enfin les plus riches avec 29,31%.

Graphique 15 : Répartition des ménages étudiés par rapport au quintile du bien-être



Source : Auteur à base de l'EICVMB 2019-2020

La répartition de l'échantillon en fonction du quintile du bien être montre que 15,83% se sont classés plus pauvre. Cette catégorie occupe la cinquième position par rapport aux modalités les plus citées. La plupart (18,72%) se sentent moyens par rapport à la pauvreté. Les ménages qui se classent riches (riche et plus riche) représentent 49,04% de l'ensemble de la population de notre étude.

Section 2 : Profil de la pauvreté au Burundi

En 1993, la Banque Mondiale avait défini le profil de la pauvreté comme étant un « dispositif analytique qui résume l'information sur les sources de revenu, les modes de consommation, les activités économiques et les conditions de vie du pauvre ».

Mais se rendant compte de l'ampleur du phénomène, le PNUD a enrichit cette définition en 1999, en soutenant qu'il s'agit d'un outil analytique qui résume la somme d'informations recueillies sur le phénomène et la structure de pauvreté d'un pays en tentant à la fois : (i) de définir la pauvreté du pays ; (ii) d'identifier et de localiser les pauvres et (iii) de souligner les principales manifestations de la pauvreté. Un profil de pauvreté sert donc à caractériser les principales manifestations de la pauvreté.

Il permet d'identifier qui sont les groupes vulnérables d'un certain point de vue, quelles sont leurs principales caractéristiques (démographiques, sociales, économiques et psychosociologique), comment ces groupes sont répartis d'une région à l'autre. Il permet fondamentalement de caractériser comment les dotations et les opportunités dont tirent profit les ménages leurs permettent de faire face à des risques, leurs assurant ainsi un certain niveau de vie. Le profil de pauvreté contribue ainsi à enrichir la connaissance sur la pauvreté et à orienter efficacement la formulation des politiques en faveur des groupes vulnérables.

II.2.1. Profil de la pauvreté monétaire

Le taux de pauvreté monétaire, en 2006, s'est établi à 67,1% de la population totale du Burundi contre 64,6% en 2014. Par contre ce taux en 2020, s'est établi à 51,4% de la population totale.

En effet, les résultats du tableau ci-dessous montrent que 43,7% des ménages sont pauvres. En considérant la population totale, la pauvreté monétaire individuelle est estimée à 51,4%.En d'autres termes, presque la moitié de la population burundaise est pauvre. La profondeur de la pauvreté est importante avec 14,2% au niveau des ménages et 17,5% au niveau individuel, traduisant l'écart des pauvres par rapport au seuil de pauvreté monétaire. Les données révèlent que les ménages ruraux sont les plus pauvres que les ménages urbains, où l'incidence de pauvreté est de 12,5% contre 47,4% au niveau des ménages et 15,5% contre 55,7% au niveau des individus.

Tableau 2 : Profil de pauvreté monétaire (en %) par province et milieu de résidence

Province	Pauvreté au niveau ménage	Pauvreté au niveau de la population	Profondeur de la pauvreté au niveau ménage	Profondeur de la pauvreté au niveau de la population	Sévérité de la pauvreté au niveau ménage	Sévérité de la pauvreté au niveau de la population
Bubanza	43,5	51,7	12,8	16,1	5,3	6 ,9
Bujumbura	38,2	48,1	12,3	16,1	5,5	7,3
Bururi	38,8	47,0	11,1	14,6	4,3	6,0
Cankuzo	44,9	54,2	15,5	19,7	7,0	9,1
Cibitoke	40,1	45 ,7	12,8	14,8	5,7	6,6
Gitega	36,0	43,6	10,9	14,1	4,7	6,1
Karusi	60,0	70,2	22,4	27,1	10,5	13,0
Kayanza	39,7	47,5	12,1	15,0	5,2	6,5
Kirundo	53,7	59,9	19,1	22,0	9,1	10,5
Makamba	32,4	42,5	9,2	12,3	3,4	4,7
Muramvya	52,9	62,2	13,2	16,0	4,5	5,5
Muyinga	56,2	62,8	19,8	22,7	9,7	11,1
Mwaro	42,9	54,4	13,4	18,2	6,1	8,4
Ngozi	53,6	60,0	17,3	20,3	7,8	9,4
Rutana	59,3	71,5	21,8	29,6	10,4	14,9
Ruyigi	60,8	70 ,9	21,5	27,3	10,0	13,1
Bujumbura Mairie	4,3	5,5	0,9	1,3	0,3	0,4
Rumonge	30,5	40,6	8,8	12,4	3,5	5,1
Milieu de résidence						
Urbain	12,5	15,5	2,9	3,7	1,1	1,4
Rural	47,4	55,7	15,6	19,2	7,0	8,8
Ensemble	43,7	51,4	14,2	17,5	6,4	8,0

Source : EICVMB 2019-2020

II.2.2. Profil de la pauvreté non monétaire (Dimension non-monétaire de la pauvreté)

La dimension non monétaire est mesurée par l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) basé sur trois dimensions et onze indicateurs. Les trois dimensions sont alors la santé, l'éducation et le cadre de vie qui compte respectivement deux indicateurs pour la santé, deux pour l'éducation et sept pour les conditions de vie.

Tableau 3 : Situation des indicateurs de la pauvreté non monétaire ou multidimensionnelle par milieu de résidence

Source : EICVMB 2019-2020

Indicateurs	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Proportion des naissances non assistées par le personnel qualifié	0,90%	1,50%	1,50%
Proportion de personnes sans aucune couverture d'assurance maladie	83,20%	82,30%	82,40%
Proportion des ménages ayant le score de consommation pauvre ou limite	14,00%	34,30%	32,10%
Proportion des ménages sans membre ayant complété 6 années de scolarité	21,10%	47,20%	44,40%
Proportion d'enfants de 6 à 8 ans non-inscrits à l'école	2,00%	5,20%	4,90%
Proportion des ménages dont le pavement est en terre ou sable	34,20%	88,60%	82,80%
Proportion des ménages utilisant des sources d'eau non propre	2,60%	14,30%	13,00%
Proportion des ménages non connectés à l'électricité	38,70%	97,20%	90,60%
Proportion des ménages utilisant de l'énergie non propre pour la cuisson	99,30%	100,00%	99,90%
Proportion de ménages partageant des toilettes avec d'autres ménages	48,70%	15,00%	18,60%
Proportion des ménages ne possédant aucun bien de communication ou de transport	18,00%	46,20%	43,20%

Selon les provinces, les résultats révèlent que Bujumbura-Mairie affiche des conditions de vie relativement meilleures, avec un faible niveau de seulement 12,7% de pauvreté non-monétaire. À l'inverse, les provinces de Rutana et Kirundo présentent des proportions de la pauvreté non-monétaire plus élevées respectivement 73,6% et 73,2%.

Tableau 4: Taux de pauvreté non monétaire par province et milieu de résidence

Province	**Pauvreté non monétaire**

	Non pauvre	Pauvre
Bubanza	47,5%	52,5%
Bujumbura	48,0%	52,0%
Bururi	64,4%	35,6%
Cankuzo	47,1%	52,9%
Cibitoke	46,5%	53,5%
Gitega	49,2%	50,8%
Karusi	37,8%	62,2%
Kayanza	54,3%	45,7%
Kirundo	26,8%	73,2%
Makamba	50,0%	50,0%
Muramvya	37,9%	62,1%
Muyinga	32,9%	67,1%
Mwaro	71,5%	28,5%
Ngozi	34,2%	65,8%
Rutana	26,4%	73,6%
Ruyigi	47,6%	52,4%
Bujumbura Mairie	87,3%	12,7%
Rumonge	54,0%	46,0%
Milieu de résidence		
Urbain	77,5%	22,5%
Rural	43,3%	56,7%
Ensemble	46,9%	53,1%

Source : EICVMB 2019-2020

Les résultats révèlent que 53,1% de la population sont pauvres. Cependant, ces taux varient considérablement selon le milieu de résidence.

En milieu rural, la proportion des pauvres est plus élevée (56,7%), ce qui reflète probablement des difficultés d'accès à des services de base comme l'éducation, la santé, l'eau potable, etc.

En revanche, en milieu urbain, la proportion des pauvres est bien plus faible (22,5%), soulignant de meilleures conditions de vie en termes d'infrastructures et d'accès aux services de bases.

Tableau 5 : Répartition (Effectif et en %) des ménages étudiés par région du Burundi et situation de la pauvreté

	Situation de la pauvreté					
	Non pauvre		Pauvre		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Nord	1395	36.06%	2473	63.94%	3868	100.0%
Sud	868	54.73%	718	45.26%	1586	100.0%
Centre	1206	44.42%	1509	55.58%	2715	100.0%
Est	601	35.54%	1090	64.46%	1691	100.0%
Ouest	3226	64.28%	1793	35.72%	5019	100.0%
Total	7296	49.04%	7583	50.96%	14879	100.0%

Source : Auteur à base de l'EICVMB 2019-2020

Dans le tableau ci-dessus, les provinces se trouvant à l'Ouest du pays : Bujumbura, Cibitoke, Bubanza, Bujumbura Mairie comptent 64.28% des ménages non pauvres contre 35.72% des ménages pauvres. Les provinces de l'Est du pays Ruyigi, Cankuzo et Karusi relèvent 64.46% des ménages pauvres contre 35.54 % des ménages non pauvres.

Section 3 : Niveau des inégalités des ménages au Burundi

II.3.1. Les mesures des inégalités

Les mesures d'inégalités les plus couramment utilisées sont le coefficient de Gini (Indice de Gini) et les indices de Theil. L'indice de Gini doit son nom au sociologue et statisticien Corrado Gini et permet de synthétiser l'inégalité de salaire, de revenu et de niveau de vie au sein d'un pays. C'est un des principaux indicateurs d'inégalité couramment utilisés dans l'analyse de la pauvreté. Il correspond au rapport entre la surface comprise entre la courbe de Lorenz et la bissectrice, et la surface totale du triangle sous la bissectrice. Il s'agit d'un coefficient qui varie entre 0 (égalité complète, c'est-à-dire que la courbe de Lorenz est confondue avec la bissectrice du triangle) et 1(inégalité totale). Plus il se rapproche de 0, plus il tend vers l'égalité parfaite, où tous les individus auraient le même revenu. Plus il se rapproche de 1, plus il tend vers une situation où un seul individu détiendrait la totalité des revenus.

Quant aux classes d'indicateurs d'entropie généralisées, elles ont pour objectif d'évaluer les inégalités dans la distribution du revenu, en ses différents points. Leur sensibilité par rapport à une variable quelconque varie tout le long de la distribution de cette même variable.

Ces indicateurs diffèrent de l'indice de Gini qui est sensible aux variations intervenant dans les tranches intermédiaires d'une distribution.

La répartition des dépenses des ménages, la courbe de Lorenz et l'indice de Gini servent à estimer l'inégalité. L'indice de Gini indique dans quelle mesure la répartition des revenus (ou, dans certains cas, les dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages au sein d'une économie s'écarte de l'égalité parfaite. Une courbe de Lorenz indique les pourcentages cumulatifs du total des revenus reçus par rapport au nombre cumulatif des bénéficiaires, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres.

Certes, l'indice de Gini sera mesuré à travers la distribution des dépenses.

Tableau 6: Distribution du revenu par quintiles de niveau vie, par province et par milieu de résidence selon les principaux indices d'inégalité

	GE (-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)	Gini

Quintiles de niveau de vie					
Q1	0,04336	0,03563	0,03106	0,02831	0,13305
Q2	0,00408	0,00405	0,00404	0,00404	0,05186
Q3	0,00393	0,00391	0,0039	0,00389	0,05094
Q4	0,00631	0,00632	0,00636	0,00643	0,06481
Q5	0,0845	0,0919	0,11076	0,15649	0,23687
Province					
Bubanza	0,17106	0,15441	0,16758	0,22732	0,30512
Bujumbura rural	0,25206	0,19851	0,20176	0,25482	0,34803
Bururi	0,18668	0,1573	0,16575	0,21603	0,30455
Cankuzo	0,21492	0,18616	0,19704	0,25721	0,33639
Cibitoke	0,20158	0,16861	0,16741	0,19619	0,31842
Gitega	0,24615	0,2212	0,26239	0,46485	0,36376
Karusi	0,16548	0,15286	0,16766	0,2297	0,30554
Kayanza	0,22869	0,2041	0,2411	0,44981	0,34252
Kirundo	0,19244	0,16919	0,17642	0,22195	0,32084
Makamba	0,17712	0,16589	0,17941	0,23196	0,32301
Muramvya	0,09888	0,10008	0,11369	0,15117	0,24824
Muyinga	0,21475	0,1787	0,1819	0,2269	0,32493
Mwaro	0,22044	0,17843	0,18089	0,22599	0,32435
Ngozi	0,21076	0,18762	0,20443	0,28057	0,33688
Rutana	0,1863	0,16775	0,17755	0,22492	0,32217
Ruyigi	0,1823	0,16815	0,18646	0,264	0,32117
Bujumbura Mairie	0,20997	0,17336	0,17264	0,20753	0,3209
Rumonge	0,18434	0,16367	0,17558	0,23717	0 ,31444
Milieu de résidence					
Urbain	0,28945	0,2209	0,21403	0,25938	0,35786
Rural	0,20405	0,1786	0,1946	0,28843	0,32763
Ensemble	0,26182	0,2277	0,25318	0,38337	0,3714

Source : EICVMB 2019-2020

Les résultats montrent que l'inégalité dans la distribution de la dépense totale par équivalent - adulte présente de légères différences selon le milieu de résidence. Elle est de 35,7% en milieu urbain et de 32,7% en milieu rural. L'examen de la distribution du revenu suivant les quintiles du niveau de vie montre surtout que les inégalités sont très marquées dans les quintiles extrêmes

du niveau de vie (13,3% parmi les plus pauvres contre 23,6% dans les quintiles des plus riches et entre 5,1% et 6,4% dans les quintiles intermédiaires du niveau de vie.

Entre provinces, l'analyse montre des niveaux relativement élevés d'inégalités dans les provinces de Gitega (36,3%) et de Bujumbura (34,2%) mais qui restent toujours situées en dessous de la moyenne nationale.

Conclusion du second chapitre

Le second chapitre présente le profil de pauvreté au sein des ménages burundais en illustrant les caractéristiques distinctives des ménages pauvres et non pauvres.

A travers ces caractéristiques, nous avons remarqué que la pauvreté est plus marquée en milieu rural, dans la région de l'Est ainsi que dans les ménages ayant des difficultés à satisfaire ses besoins fondamentaux particulièrement ceux travaillant dans le secteur agricole.

De plus, dans la deuxième section qui présente le profil de la pauvreté, les résultats ont révélé que la pauvreté monétaire est particulièrement marquée dans les provinces de Rutana, Ruyigi, Karusi et Cankuzo, tandis que la pauvreté non monétaire est plus prononcée dans les provinces de Rutana et Kirundo.

Enfin, concernant les inégalités, il ressort que l'inégalité dans la distribution de la dépense totale par équivalent -adulte présente de légères différences selon le milieu de résidence.

Le chapitre suivant consiste à mettre l'accent sur l'analyse empirique des déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi.

CHAPITRE III : ANALYSE EMPIRIQUE DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES DES MENAGES AU BURUNDI

Dans ce chapitre, nous analysons empiriquement les déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages burundais à l'aide d'une analyse économétrique en utilisant des outils statistiques. A cet effet, nous expliquons de façon synthétique la méthodologique de recherche adoptée, la description des variables utilisées pour ensuite présenter et interpréter les résultats de cette analyse.

Section 1: Approche méthodologique de recherche

III.1.1. Données, échantillon et outils de traitement

Les données utilisées pour cette étude sont des données secondaires issues de la base de données de l'EICVMB,(2019- 2020) qui présente un avantage indéniable de contenir aussi bien les données en rapport avec les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages que les autres variables retenues pour notre modèle comme la taille du ménage, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le milieu de résidence, le statut matrimonial, la branche d'activité, l'emploi, la région, la religion et les transferts reçus. La taille de l'échantillon de l'EICVMB était de 8490 ménages dans lequel nous avons fait notre étude sur un échantillon de 14.879 individus dont 6854 soit 46,06 % sont des hommes et 8025 soit 53,94 % sont des femmes. Le traitement des données a été réalisé en utilisant le logiciel STATA version 17.

III.1.2. Spécification du modèle

- **Modèle de régression logistique ordinale**

Le traitement des données dépend de la nature de sa variable d'intérêt. Dans notre cas, elle est de nature catégorielle. De ce fait, nous avons choisi d'utiliser une régression logistique ordinale qui est une méthode utilisée pour analyser la dépendance entre une variable qualitative à catégorie rangée considérée comme la variable à expliquer et une ou plusieurs variables explicatives (Hébert, 1998, p.32) .Ce choix a été aussi guidé par la simplicité liée à l'interprétation des estimations fournies par le modèle logistique (Hugo, 2008, p.3).

L'écriture du modèle est la suivante :

$$\ln\left(\frac{P\left(Y=\frac{k+1}{X}\right)}{P\left(Y=\frac{k}{X}\right)}\right) = a_{0,k} + a_{1,1}X_1 + \cdots + a_{j,j}, k = 1, \ldots, k-1 \qquad \textbf{(7)}$$

Avec a_0 ; $a_1, \dots, a_k$les coefficients associés aux variables X_i

k : le nombre de modalités de la variable dépendante et Y la variable dépendante.

L'estimation des paramètres est faite par la méthode du maximum de vraisemblance.

Cette approche que nous suivons vise à expliquer pourquoi certains groupes de population sont très pauvres, pauvres, moins pauvres, riches ou plus riches. Elle est justifiable car nous établissons explicitement l'ordre des groupes de la population. On cherche à expliquer la variable Y ordinal à 1, ... ,5 modalités par p variables X1, …, X5 et on suppose que Yi est liée à une variable latente Y_i^* telle que :

$$Y_i^* = \beta_1 X_{i1} + \cdots + \beta_p X_{ip} + \varepsilon_i \quad \textbf{(8)}$$

$$\text{Selon } Y_i = \begin{cases} 1 \text{ si } Y_i^* < \alpha_1 \\ J \text{ si } \alpha_{j-1} \leq Y_i^* < \alpha_j, j = 2, \dots, K-1 \\ K \text{ si } Y_i^* \geq \alpha_{K-1} \end{cases} \quad \textbf{(9)}$$

Où $\alpha_1, \dots, \alpha_{K-1}$ sont des seuils inconnus et ε est un terme d'erreur aléatoire.

Si ε suit une loi normale centrée réduite, alors le modèle est le modèle probit et si les ε sont de loi logique, c'est –à-dire de fonction de répartition *: F(X)*= $\frac{e^x}{1+e^x}$ **(10)**

On obtient alors le modèle logistique ordinal

$$Logit\ P_\beta(Y_i \leq j) = \alpha_j - \beta_1 X_{i1} - \cdots - \beta_p X_{ip} = \alpha_j - X_i'\beta_j, j = 1, \dots, K-1 \quad \textbf{(11)}$$

Les coefficients β associés aux variables explicatives ne dépendent pas de j, seules les constantes α_j en dépendent et le modèle nécessite l'estimation de p + K − 1 paramètres. Les paramètres du modèle sont toujours estimés par maximum de vraisemblance et, sous des hypothèses similaires au cas binaire, on obtient la normalité asymptotique des estimateurs. Une fois qu'on connaît la loi de Yi, il est possible de faire le calcul de la vraisemblance et de la log-vraisemblance du modèle. La vraisemblance du modèle est donnée par la relation suivante :

$$L = (Y_1, Y_2, \dots, Y_n, X_1, X_2, \dots, X_n) = \pi(F(\beta' X_i))^{Yi}(1 - F(\beta' X_i))^{1-Y_i} \quad \textbf{(12)}$$

La méthode d'estimation des coefficients βk utilisée pour notre modèle est la méthode du maximum de vraisemblance. Cette méthode va nous permettre de tester la signification globale

du modèle et des coefficients individuels du modèle. Pour ce fait, nous utiliserons le test de significativité globale du modèle (LR TEST).

Le test du rapport de vraisemblance consiste à comparer deux modèles à savoir l'un est estimé avec la constante seule et l'autre avec toutes les variables explicatives. La statistique du test est définie par : LR= $2(l_0 - 1)$

Avec : 1_0 la log-vraisemblance du modèle estimé avec la constante seule comme variable explicative, c'est à dire sous l'hypothèse Ho : $\beta_0 = \beta_1 = \beta_2 \ldots = \beta_K = 0$ et 1est le log vraisemblable du modèle estimé avec toutes les variables sous l'hypothèse Ho, LR$\rightarrow \chi^2$, k étant le nombre de variables explicatives sans la constante. Pour un niveau de confiance donné (5% ou 10 %) on compare LR à la loi du Khi deux à k degrés de liberté x^2_k. Si LR < x^2_k, alors on accepte Ho. Dans le cas contraire on la rejette.

Dans le cadre de notre étude, nous utilisons le modèle logit car les estimations à partir de l'ajustement logistique donnent de meilleurs estimateurs qui tiennent compte des valeurs aberrantes. En effet, l'ajustement tend à attribuer une probabilité plus forte aux événements extrêmes que la distribution normale. De plus, l'interprétation des paramètres associés aux variables explicatives est plus simple.

Dans cette étude, le modèle logistique ordinal est construit à partir de différents types de variables socio-économiques et sociodémographiques où la pauvreté (quintile du bien-être) est la variable dépendante et la taille du ménage, le sexe, le niveau d'éducation, l'âge du chef de ménage, la branche d'activité, le milieu de résidence, le statut matrimonial, l'emploi, la religion, la région et les transferts reçus sont les variables indépendantes.

Ce modèle est utilisé pour mesurer l'influence des variables indépendantes sur la variable dépendante. Théoriquement le modèle économétrique peut se spécifier de la façon suivante :

$$Y_i = \beta i\ X + \varepsilon_i \qquad \textbf{(13)}$$

Où Y est la variable expliquée qui représente le statut de pauvreté du ménage (statut- pauvreté) ; X représente le vecteur des variables explicatives ; βi est le coefficient affecté à la variable explicative X ; ε_iest le terme d'erreur.

Les variables exogènes sont la taille du ménage (taille), le statut matrimonial (statut matri), le sexe du chef de ménage (sexe), la branche d'activité du chef de ménage (branche), l'âge du chef

de ménage (âge), emploi, niveau d'instruction du chef du ménage (instruction), milieu de résidence (milieu), religion, région, transferts reçus. Le modèle testé est alors décrit comme suit :

$$\boldsymbol{Statut_pauvreté_i} = \alpha_0 + \beta_1 taille_i + \beta_2 statut\ matr_i + \beta_3 sexe_i + \beta_4 branche_i + \beta_5 age_i + \beta_6 emploi_i + \beta_7 instruction_i + \beta_8 milieu_i + \beta_9 religion + \beta_{10} région + \beta_{11} transferts\ reçus + \varepsilon_i \quad \textbf{(14)}$$

III.1.3. Méthodologie d'analyse

Avant de passer à la modélisation, dans un premier temps, nous allons faire une description des variables. Celui-ci va nous permettre d'avoir le maximum des informations sur nos variables prises individuellement.

Ensuite une analyse bivariée (bidimensionnelle), qui à son tour va nous permettre de croiser notre variable d'intérêt avec chacune des variables indépendantes. Les croisements dépendront de la nature de la variable indépendante. Ceci dit, un test de khi-deux fera l'objet de nos analyses.

Enfin, nous allons passer à l'analyse multivariée (multidimensionnelle). Pour cette dernière, nous avons porté notre choix sur un modèle logistique ordinal afin d'identifier les facteurs influant sur la catégorie d'appartenance de l'individu, en prenant en compte de l'ensemble de ces informations.

III.1.4. Description des variables du modèle

Il s'agit de choisir les variables censées influencer la pauvreté. Ce choix a été guidé par la revue de littérature, mais aussi en fonction de la base de données à notre disposition.

Variables	Code	Nature	Description	Modalités
Variable dépendante				
Statut de pauvreté	S20, 05	Qualitative	Le classement d'un ménage sur une échelle de bien-être allant de plus pauvre au plus riche	1 : Plus pauvre 2 : Pauvre 3 : Moyen 4 : Riche 5 : Plus riche
Variables indépendantes				
Age du chef de ménage	CLAGE 2	Qualitative	Le nombre d'âge du chef de ménage.	1 :18 à 24 ans 2 :25 à 34 ans 3 :35 à 64 ans 4 :65 ans et plus
Sexe du chef de ménage	S1A01		Le chef du ménage est un homme ou une femme	1 : Masculin 2 : Féminin
Niveau d'instruction du CM	S2, 29	Qualitative	Niveau d'études du chef de ménage	0 : Aucun 1: Fondamental 2 : Post fondamental 3 : Supérieur
Taille de ménages	S0C28	Continue	Les personnes qui vivent sous le même toit	
Statut matrimonial	S1A07	Qualitative	La situation conjugale d'une personne au regard de la loi.	1 : Célibataire 2 : Marié monogame 3 : Marié polygame 4 : Union libre 5 : Veuf (ve) 6 : Divorcé (e)
Milieu de résidence	S0A04	Qualitative	Résidence pour le ménage	1 : Urbain 2 : Rural
Branche d'activité	branch4	Qualitative	Secteur dans lequel le ménage exerce son activité professionnelle.	1 : Agriculture 2 : Industrie 3 : Commerce 4 : Service
Emploi	S4, 10	Qualitative	Travaillé au moins 40h au cours des 7 derniers jours.	1: Avec emploi 2 : Sans emploi
Régions du Burundi		Qualitative	Situation géographique des différentes provinces selon les points cardinaux	1 : Nord 2 : Sud 3. Centre 4. Est 5. Ouest
Religion	S1A14	Qualitative	L'affiliation religieuse d'un un ménage.	1 : Catholique 2 : Protestant 3 : Musulman . .
Transferts reçus	13,01	Qualitative	Revenus non générés par une activité productive, perçus par un ménage sous forme de dons qu'ils proviennent de la diaspora ou d'autres sources.	1 : Oui 2 : Non

Source : Auteur elle-même à base de l'EICVMB 2019-2020

Section 2 : Présentation des résultats d'analyse descriptive et d'analyse empirique

III.2.1. Analyse descriptive

Il s'agit ici de faire une analyse descriptive des variables retenues afin d'évaluer l'intensité de la relation entre la variable expliquée et les variables explicatives.

Dans ce chapitre, en fonction des données à notre disposition, nous allons faire une analyse bi variée avant de passer à la régression « logistique ordinale » afin de pouvoir retenir les variables qui expliquent la pauvreté au Burundi.

✓ **Relation entre la variable d'intérêt et les variables indépendantes retenues**

Le lien entre deux variables qualitatives est déterminé par le test de Khi-deux de Pearson. Calcule du Khi deux :

Avec Eo: $Effectifs\ observés$

Ee: $Effectifs\ estimés$

Hypothèse du test :

H0 : Pas de lien significatif entre les variables.

H1 : Existence d'un lien significatif entre les variables.

Comme pour la plupart des tests statistiques, la prise de décision est faite à partir de la valeur de la probabilité calculée. Si cette dernière est inférieure à 0,05 (seuil de risque) ; on rejette l'hypothèse nulle (H0) ; dans le cas contraire, on accepte H0.

Tableau 7 : Tableau récapitulatifs des analyses bi variées.

Statut de pauvreté	Variables explicatives									
	Statut Matrimonial	Branche d'activité	Niveau d'instruction	Tranche d'âge du CM	Milieu de résidence	Sexe du CM	Taille du ménage	Région	Religion	Transferts reçus
Khi-deux	137.5803	3.8e+03	3.5e+03	217.8657	4.0e+03	35.7114	2.4e+03	1.6e+03	377.0691	406.6565
P-value	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
V de Cramer	0,0481	0,2911	0,28	0,0699	0,5198	0,049	0,1989	0,1631	0,0796	0,1653

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Statut d'emploi : Khi-deux : 1.9798, P- value : 0,739, V de Cramer : 0,0115

Le tableau ci-dessous donne le résumé des analyses bi variées. Nous avons choisi ici de présenter seulement les variables significatives. Les résultats nous montrent que toutes les variables indépendantes sauf le statut d'emploi ont une influence significative sur la pauvreté, et l'intensité du lien entre toutes ces variables et la variable dépendante est faible car leurs valeurs de V de Cramer sont proche de zéro que de 1.

Tableau 8 : Relation statistique entre le milieu de résidence et le quintile du bien être

	Plus pauvre(Q1)	Pauvre(Q2)	Moyen(Q3)	Riche(Q4)	Plus riche(Q5)
Urbain	1,69	3,22	6,20	21,48	76,24
Rural	19,33	19,67	21,81	12,64	17,70

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Pour ce qui concerne la situation de la pauvreté selon le milieu résidentiel, la littérature s'accorde sur le fait qu'elle est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain (UNICEF, 2016 ; (Ezzrari, 2021). Les résultats de notre recherche donnent un taux de 1,69 %, 3,22% ,6,20%, 21,48% et 76,24% respectivement pour les ménages les plus pauvres, pauvres, moyennement pauvres, riches et plus riches dans un milieu urbain. Pour le milieu rural, ce taux est de 19,33 % pour les ménages plus pauvres, de 19,67 % pour les ménages pauvres, de 21,81% pour ceux qui sont moyennement pauvre, de 12,64% pour ceux qui sont riche et 17,70% pour ceux qui sont plus riches. Ce tableau illustre donc que la pauvreté est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces résultats sont conformes à ceux d' Okiye Waais, (2017) qui postule que l'indice de la pauvreté est plus important dans le milieu rural et dans les régions de l'intérieur du pays assimilées à des zones rurales à Djibouti. Aussi, Ndoye et al.,(2009) montrent que les niveaux de pauvreté sont plus élevés en zone rurale qu'en zone urbaine et dans les autres zones urbaines qu'à Dakar. La statistique de khi-2 calculé associée à ce test est de 4000 avec 1 degré de liberté et la plus-value est nettement inférieure à 0,05. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre le milieu de résidence et la pauvreté n'est pas vraisemblable au seuil de 5% et par conséquent, il faut la rejeter et accepter l'hypothèse alternative qu'il existe en effet une relation significative entre le milieu de résidence et la pauvreté.

La valeur de Cramer de cette table est de 0,5198. Nous pourrions donc conclure que la relation entre le milieu de résidence et la pauvreté est faible et est significative à 0,000.

Tableau 9 : Relation statistique entre le sexe du chef de ménage et le quintile du bien être

	Plus pauvre(Q1)	Pauvre(Q2)	Moyen(Q3)	Riche(Q4)	Plus riche(Q5)
Masculin	15,14	16,05	17,81	20,07	31,67
Féminin	16,42	16,72	19,49	19,32	27,29

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Les résultats de cette recherche montrent que la pauvreté touche plus les femmes que les hommes au Burundi. Ils montrent que 16,42% des femmes sont plus pauvres contre 15,14 % pour les hommes, 16,72% des femmes sont pauvres contre 16,05% pour les hommes, 19,49% des femmes sont moyennement pauvres contre 17,81% pour les hommes, 19,32% des femmes sont riches contre 20,07% pour les hommes et 27,29% des femmes sont plus riche contre 31,67% pour les hommes. Cette répartition montre la prédominance des hommes en tant que responsable des ménages Burundais.

Ces résultats sont cohérents avec l'étude (Moghadam,1996) et Paolisso et Gammage, (1996) cités par Kebe et Charbit, (2007) qui ont trouvé que le fait pour un ménage d'avoir à sa tête une femme est une source de pauvreté. Par contre, Gacko et al., (2015)montrent que la pauvreté monétaire affecte plus les hommes que les femmes au Mali. Aussi, Lachaud, (2001) et (Noufou, 2007) montrent que la pauvreté touche plus les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme au Burkina Faso et en milieu rural au Niger.

La statistique de khi-2 associée à ce test est de 357,114 avec 1 degré de liberté et la plus-value est de 0,000 une valeur très largement inférieure à 0,05. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre le sexe du chef de ménage et la pauvreté n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, il faut la rejeter et accepter l'hypothèse alternative qu'il existe en effet la relation significative entre le sexe du CM et la pauvreté.

La valeur de cramer de cette table est de 0,049. Nous pourrions conclure que la relation entre le sexe du CM et la pauvreté est statistiquement faible et est significative au seuil de 0,000.

Tableau 10 : Relation statistique entre le niveau d'instruction du chef de ménage et le quintile du bien être

	Plus pauvre(Q1)	Pauvre(Q2)	Moyen(Q3)	Riche(Q4)	Plus riche(Q5)
Aucun	22,88	20,05	21,28	4,42	15,95
Fondamental	12,43	16,52	19,90	9,60	28,54
Post fondamental	1,41	0,77	5,51	19,84	82,71
Supérieur	0,00	0,51	0,38	22,60	94,69

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Concernant le niveau d'éducation, 22,88% des chefs de ménages plus pauvres n'ont aucun niveau, 12,43% ont un niveau fondamental, 1,41% ont un niveau post fondamental et pour ceux qui ont un niveau supérieur personne n'est plus pauvres. Pour la catégorie des pauvres, 20,55% des chefs de ménages n'ont aucun niveau, 16,52% ont un niveau fondamental, 0,77% ont un niveau post fondamental et 0,51ont un niveau supérieur. Pour la catégorie des chefs de ménages moyennement pauvre, 21,28% des chefs de ménages n'ont aucun niveau, 19,90% ont un niveau fondamental, 5,51% ont un niveau post fondamental et 0,38% ont un niveau supérieur. Pour la catégorie des riches, 4,42% des chefs de ménages n'ont aucun niveau, 9,60% ont un niveau fondamental, 19,84% ont un niveau post fondamental et 22,60%ont un niveau supérieur. Pour la catégorie des plus riches, 15,95% des chefs de ménages n'ont aucun niveau, 28,54% ont un niveau fondamental, 82, 71% ont un niveau post fondamental et 94,69% ont un niveau supérieur.

Cela souligne le lien fort entre le niveau d'instruction du chef de ménage et le bien être des ménages, indiquant que l'instruction est un facteur déterminant clé dans la lutte contre la pauvreté. La statistique de khi-2 calculé associée à cette mesure est de 3.5 e+03 avec 3 comme degré de liberté et la plus-value est de 0,000 une valeur très largement inférieure à 0,05. Les résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre l'instruction et la pauvreté n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, par conséquent il existe une influence significative entre les deux variables. La valeur de Cramer associée à ce test est de 0,28. Nous pourrions conclure que l'influence de l'instruction sur la pauvreté est statistiquement faible et est significative au seuil de 0,000.

Tableau 11 : Relation statistique entre la branche d'activité et le quintile du bien être

	Plus pauvre(Q1)	Pauvre(Q2)	Moyen(Q3)	Riche(Q4)	Plus riche(Q5)
Agriculture	19,43	19,85	21,89	10,50	17,27
Industrie	11,83	10,21	13,61	15,71	43,27
Commerce	2,58	4,71	8,42	21,07	68,57
Service	2,19	3,67	6,53	21,55	77,10

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Pour la branche d'activité, 19,43% des chefs de ménages plus pauvres travaillent dans l'agriculture, 11,83% travaillent dans l'industrie, 2,58% travaillent dans le commerce et 2,19% travaillent dans les services. Dans la catégorie des pauvres, 19,85% des chefs de ménages travaillent dans l'agriculture, 10,21% travaillent dans l'industrie, 4,71% travaillent dans le commerce et 3,67% travaillent dans les services. Dans la catégorie des chefs de ménages moyennement pauvres, 21,89% des chefs de ménages travaillent dans l'agriculture, 13,61% travaillent dans l'industrie, 8,42% travaillent dans le commerce et 6,53% travaillent dans les services.

Dans la catégorie des chefs de ménages riches, 10,50 % des chefs de ménages travaillent dans l'agriculture 15,71% travaillent dans l'industrie, 21,07% travaillent dans le commerce et 21,55% travaillent dans les services. Enfin, pour la catégorie des chefs de ménages plus riches, 17,27 % des chefs de ménages travaillent dans l'agriculture 43,27% travaillent dans l'industrie, 68,57% travaillent dans le commerce et 77,10% travaillent dans les services. Ces résultats montrent que les ménages travaillant dans le secteur agricole affichent les pourcentages les plus élevés dans les catégories "plus pauvre" (19.43%) et "pauvre" (19.85%) et moins élevés dans les quintiles supérieurs (riches et plus riche). Cela indique que l'agriculture, bien qu'étant une source principale de subsistance, est associée à une plus grande pauvreté, soulignant des défis structurels dans ce secteur et implique que le développement des secteurs du commerce et des services est crucial pour lutter contre la pauvreté et favoriser une croissance économique inclusive. La statistique de khi-2 calculé associée à cette mesure est de 3.5 e+03 avec 3 comme degré de liberté et la plus-value est de 0,000 une valeur très largement inférieure à 0,05. Les résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre la branche d'activité et la pauvreté n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, par conséquent il existe une influence significative entre les deux variables.

La valeur de Cramer associée à ce test est de 0,29. Nous pourrions conclure que l'influence de la branche d'activité sur la pauvreté est statistiquement faible et est significative au seuil de 0,000.

Tableau 12 : Relation statistique entre les transferts reçus et le quintile du bien être

Transferts reçus	Plus pauvre(Q1)	Pauvre(Q2)	Moyen(Q3)	Riche(Q4)	Plus riche(Q5)
Oui	6,81	10,16	16,69	21,40	44,94
Non	17,36	17,47	19,06	19,44	26,68

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Les résultats de cette estimation indiquent que, 17,36% des ménages qui ne reçoivent pas des transferts sont plus pauvres contre 6,81 % qui les reçoivent.

Pour ceux qui appartiennent dans la catégorie des pauvres, 17,47% ne reçoivent des transferts contre 10,16% qui les reçoivent. Ceux de la catégorie moyennement pauvre, 19,06% des ménages ne reçoivent pas des transferts contre 16,69% qui les reçoivent. Enfin, 19,44% et 26,68% des ménages appartenant respectivement dans la catégorie des riches et plus riches ne reçoivent pas des transferts contre 21, 40% et 44,94% qui les reçoivent.

Ces résultats illustrent clairement l'impact positif des transferts (l'importance des transferts), qu'ils soient familiaux, gouvernementaux ou d'autres sources, sur la situation économique des ménages au Burundi et dans la lutte contre la pauvreté.

La statistique de Khi2 associée à cette mesure est de 406,656 avec 1 comme degré de liberté et la plus-value est estimée à 0,000. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre les transferts reçus et la pauvreté n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, par conséquent il existe une relation de dépendance entre les transferts reçus et la pauvreté. La valeur de Cramer associée à cette mesure est de 0,165. Elle se trouve dans l'intervalle allant d'entre 0,090 et 0,180. Nous pourrions conclure que l'influence des transferts reçus sur la pauvreté est statistiquement moyenne et significative au seuil à 0,000.

Tableau 13 : Relation statistique entre le statut matrimonial et le quintile du bien être

	Plus pauvre(Q1)	**Pauvre(Q2)**	**Moyen(Q3)**	**Riche(Q4)**	**Plus riche(Q5)**
Célibataire	15,51	15,58	16,58	16,33	30,18
Marié(e) monogame	10,97	10,53	19,38	25,26	36,00
Marié(e) polygame	17,54	17,10	19,53	20,03	24,56
Union libre	16,30	14,66	16,49	23,93	32,20
Veuf (ve)	16,57	15,98	18,25	18,67	27,20
Divorcé(e) Séparé(e)	16,80	14,52	19,29	23,37	30,71

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Dans les quintiles les plus bas (plus pauvres et pauvres), les ménages dirigés par des personnes mariées en polygamie et veufs (ves) sont proportionnellement plus nombreux. Par exemple, pour les plus pauvres, 17,54 % des chefs de ménage sont des mariés de façon polygames et 16,57 % sont des veufs. En revanche, dans les quintiles supérieurs (riche et plus riche), on observe une surreprésentation des chefs de ménage mariés en régime monogame et union libre, ainsi qu'une augmentation notable de la proportion des divorcés/séparés. Dans le quintile le plus riche, 36 % des chefs de ménage sont mariés monogames, 32,2 % sont en union libre, et 30,71 % sont séparés ou divorcés.

Cette distribution suggère que le statut matrimonial peut agir comme un déterminant du niveau de bien-être. Les ménages issus d'unions moins stables (polygamie) et les veufs semblent plus exposés à la pauvreté, tandis que les structures familiales plus stables (monogamie,) apparaissent dans les quintiles plus élevés. La statistique de Khi2 calculé associé à ce test est estimée à 137,580 avec 5 degré de liberté et une plus-value de 0,000.

Cela nous amène à conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre le statut matrimonial et la pauvreté n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, raison pour laquelle il faut rejeter l'hypothèse nulle et accepter l'hypothèse alternative de dépendance entre le statut matrimonial et la pauvreté. La valeur de cramer de cette mesure estimée à 0,048 se trouve dans l'intervalle allant de 0,045 à 0,090. Les résultats nous aboutissent à conclure que l'influence du statut matrimonial sur la pauvreté est faible et est significative au seuil de 0,000.

Tableau 14 : Relation statistique être le statut d'emploi et le quintile du bien être

	Plus pauvre(Q1)	**Pauvre(Q2)**	**Moyen(Q3)**	**Riche(Q4)**	**Plus riche(Q5)**
Non	22,22	16,42	18,73	16,67	29,3
Oui	15,83	11,11	11,11	19,73	38,89

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Les résultats de ce tableau montrent que les pourcentages plus élevés de ceux qui sont plus pauvres, pauvres, moyennement pauvres s'observent au niveau des ménages qui n'ont pas d'emploi et les pourcentages plus élevés pour ceux qui sont riches et plus riches s'observent au niveau des ménages qui possèdent un emploi. Cela indique que l'absence d'emploi est fortement corrélée à une situation économique précaire pour les ménages et souligne l'importance de l'emploi dans la réduction de la pauvreté.

La statistique de Khi2 associée à cette mesure est de 19,798 avec 1 comme degré de liberté et la plus-value est estimée à 0,739. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre l'emploi et la pauvreté est vraisemblable au seuil de 5%. La valeur de Cramer associée à cette mesure est de 0,0115. Elle se trouve entre 0,000 et 0,045. Nous pourrions conclure que l'influence de l'emploi sur la pauvreté est statistiquement très faible et est non significative.

Tableau 15 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon les transferts reçus

	Sans transfert	Avec transfert
Urbain	79,02	20,98
Rural	87,21	12,79
Total	85,58	14,42

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Les résultats indiquent que 20,98% des ménages urbain reçoivent des transferts contre 12,79% des ménages ruraux. Cependant, la proportion de ménages ruraux sans transfert est plus élevée (87,21%) par rapport aux ménages urbains (79,00%). Cela pourrait indiquer une plus grande vulnérabilité des ménages ruraux, qui dépendent davantage de leurs ressources internes. À l'échelle totale, une majorité écrasante de ménages (85,58%) ne reçoit pas de transferts contre 14,42% qui ne les reçoivent pas.

Ce résultat met en évidence la nécessité d'interventions ciblées pour améliorer l'accès aux transferts afin renforcer la sécurité économique des ménages, surtout ceux vivant en milieu rural.

La création de programmes de soutien économique et de transferts financiers pourrait ainsi aider à réduire les inégalités et à améliorer les conditions de vie des ménages, en particulier ceux qui sont en situation de pauvreté.

Tableau 16 : Niveau d'instruction du chef de ménage par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
Aucun	580	6028	6608
Fondamental	1192	5507	6699
Post fondamental	488	293	781
Supérieur	690	101	791
Total	2950	11929	14879

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Ce tableau montre que le nombre de ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction est beaucoup plus élevé en milieu rural (6028) qu'urbain (580). Par contre, les niveaux post-fondamental et supérieur montrent une inversion des tendances. En milieu urbain, il y a un plus grand nombre de ménages (488 pour le post-fondamental et 690 pour le supérieur) par rapport aux zones rurales (293 et 101 respectivement).

Tableau 17 : Niveau d'instruction du chef de ménage par sexe

	Masculin	Féminin	Total
Aucun	2759	3849	6608
Fondamental	3223	3476	6699
Post fondamental	411	370	781
Supérieur	461	330	791

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Les effectifs de ce tableau indiquent que 3849 femmes qui dirigent des ménages n'ont aucun niveau d'instruction contre 2759 hommes chefs de ménages. Pour le niveau fondamental, les chiffres sont relativement équilibrés, mais les hommes (3223) représentent légèrement moins que les femmes (3476). Pour le niveau fondamental, les chiffres sont relativement équilibrés, mais les hommes (3,223) représentent légèrement moins que les femmes (3,476).

Cela suggère que, bien que l'éducation fondamentale soit plus accessible, les femmes continuent de bénéficier d'un avantage dans cette tranche. Ces résultats mettent en lumière les disparités en matière d'éducation entre les chefs de ménage masculins et féminins au Burundi. Ces disparités reflètent des barrières structurelles qui empêchent les femmes d'accéder à des niveaux plus élevés d'éducation, impactant ainsi leur potentiel d'emploi et leur statut économique.

Tableau 18 : Répartition des ménages par région selon le niveau d'éducation

	Aucun	Fondamental	Post fond	Supérieur	Total
Nord	2082	1666	78	42	3868
Sud	691	745	96	54	1586
Centre	755	1173	85	45	2715
Est	1412	845	57	34	1691
Ouest	1668	2270	465	616	5019
Total	6608	6699	781	791	14879

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur les informations relatives au rapport de l'influence de l'emploi

Ce tableau indique que la région du Nord enregistre le plus grand nombre de ménages avec aucun niveau d'instruction (2,082), suivie par l'Ouest (1,668) et l'Est (1,412). Par contre, les niveaux post-fondamental et supérieur montrent une concentration notable dans l'Ouest, avec 616 ménages. Cela peut refléter un meilleur accès à l'éducation supérieure dans cette région. En revanche, les autres régions, notamment l'Est, le Nord et le sud présentent des chiffres beaucoup plus faibles, ce qui pourrait indiquer des obstacles à l'accès à l'éducation supérieure.

Tableau 19 : Niveau d'instruction du chef de ménage selon la branche d''activité

	Agriculture	**Industrie**	**Commerce**	**Service**	**Total**
Aucun	5912	176	230	290	6608
Fondamental	5238	340	457	400	6699
Post fondamental	202	69	110	607	781
Supérieur	58	32	94	664	791
Total	11410	617	891	1961	14879

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Les résultats de cette table montrent la branche de l'agriculture est la plus représentée en termes de ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (5912). Les chiffres pour le niveau fondamental montrent également une forte concentration dans l'agriculture (5238), suivie par le commerce (457) et les services (400). Par contre, les niveaux post-fondamental et supérieur montrent une concentration plus élevée dans le secteur des services (607 et 664 respectivement), tandis que l'agriculture et l'industrie enregistrent des chiffres nettement plus bas. Cela pourrait indiquer que les opportunités d'éducation supérieure et de spécialisation professionnelle sont plus accessibles dans le secteur des services, ce qui contribue à des perspectives économiques plus favorables.

Tableau 20: Répartition (en %) de l'âge du chef de ménage selon le niveau d'éducation atteint

	Niveau du chef de ménage									
	Aucun		Fondamental		Post fondamental		Supérieur		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff.	%	Eff	%	Eff.	%
18 à 24 ans	1126	41.55%	1317	48.60%	128	4.72%	139	5.13%	2710	100
25 à 34 ans	1544	35.14%	2233	50.82%	332	7.56%	285	6.49%	4394	100
35 à 64 ans	3399	48.72%	2907	41.67%	309	4.43%	362	5.19%	6977	100
65ans et plus	539	67.54%	242	30.33%	12	1.50%	5	0,63%	798	100
Total	6608	44.41%	6699	45.02%	781	5.25%	791	5.32	14879	100

Source: Nos estimations à base du logiciel Stata

Les résultats montrent que beaucoup des chefs de ménages du Burundi ont un niveau fondamental avec 45% contre 44% des sans niveau. La répartition de l'âge du chef de ménage selon le niveau d'éducation atteint : les chefs de ménage entre 18 à 24 ans, beaucoup ont un niveau fondamental, 25 à 34 ans beaucoup ont un niveau fondamental, 65 et plus 60% sont les sans niveau.

La racine de la pauvreté au Burundi se trouve sur le niveau d'éducation jugée trop bas particulièrement au niveau d'enseignement supérieur et universitaire. En effet il faut renforcer qualitativement et quantitativement, l'investissement dans l'éducation dans la mesure où il y a une corrélation négative entre le bas d'instruction et la probabilité d'être pauvre.

III.2.2. Présentation des résultats d'analyse empirique : Analyse multivariée

➢ **Présentation des résultats de la régression**

Les résultats obtenus de la régression sont présentés dans le tableau ci-dessous. Pour ce tableau, seuls les signes des coefficients des variables significatives (*) nous intéresseront et auront un sens pour nos analyses.

❖ Test de significativité individuelle

Afin de pouvoir retenir et interpréter le coefficient des variables, il est nécessaire de tester leurs contraintes, en particulier leurs nullités :

Pour notre cas, la statistique de Wald suit une loi de khi-deux à k-1 degrés de liberté, avec k le nombre de modalités de la variable dépendante.

Les hypothèses du test pour chaque coefficient sont les suivantes :

H0 : $a_i=0$ (le coefficient de la variable i est nul dans toutes les équations)

H1 : $a_i\neq0$ (le coefficient de la variable i est différent de zéro dans au moins une des équations du modèle).

Avec a_i le coefficient associé à la variable i. La règle de décision dépendra de la valeur de la probabilité (p>z) et sera considéré comme significatif (*) tout coefficient qui a une probabilité inférieure au seuil (5 %).

III.2.3. Résultats de l'estimation du modèle logistique

Tableau 21 : Résultats de la régression économétrique par le modèle logit ordonné

	Régression économétrique par le modèle Logit Ordonné			
Variables	Coefficient	S.E	Z	P>\|Z\|
Taille du ménage	-0,3604	0,0081	-44,74	0,000***
Statut matrimonial				
Célibataire	Modalité de référence			
Marié(e)monogame	0,1482	0,0549	2,70	0,007***
Marié(e)polygame	0,2932	0,1171	2,50	0,012**
Union libre	-0,3302	0,1263	-2,62	0,009***
Veuf (ve)	0,1179	0,0883	1,33	0,182
Divorcé(e) séparé(e)	-0,1079	0,1039	-1,04	0,299
Sexe du chef de ménage				
Masculin	Modalité de référence			
Féminin	0,0805	0,34139	2,36	0,018**
Branche d'activité				

Agriculture	Modalité de référence			
Industrie	0,2992	0,0884	3,38	0,001***
Commerce	1,0535	0,0914	11,52	0,000***
Service	1,0381	0,0761	13,64	0,000***
Age du CM				
18 à 24 ans	Modalité de référence			
25 à 34 ans	-0,1165	0,0533	-2,19	0,029**
35 à 64 ans	-0,1592	0,0564	-2,82	0,005***
65 ans à plus	-0,0718	0,0853	-0,84	0,400
Emploi				
Avec emploi	-0,3057	0,5399	-0,57	0,571
Sans emploi	Modalité de référence			
Niveau d'instruction du CM				
Sans niveau	Modalité de référence			
Fondamental	0,5226	0,0337	15,51	0,000***
Post fondamental	2,2574	0,1125	20,06	0,000***
Supérieur	3,0683	0,1737	17,66	0,000***
Milieu de résidence				
Urbain	Modalité de référence			
Rural	-1,7320	0,0656	-26,41	0,000***
Religion				
Catholique	Modalité de référence			
Protestant	-0,0179	0,0370	-0,48	0 ,629
Musulman	0,3497	0,1027	3,40	0,001***
Adventiste	0,0813	0,0860	0,94	0,345
Témoin de Jéhovah	-0,1737	0,2669	-0,65	0,515
Sans religion	-0,5111	0,1113	-4,59	0,000***
Eglise du réveil	-0,1146	0,4907	-0,23	0,815
Autres	-0,5714	0,1453	-3,93	0 ,000***
Région				
Nord	Modalité de référence			
Sud	0,9379	0,0570	16,45	0,000***
Centre	0,4367	0,0463	9,43	0,000***
Est	-0,1989	0,0547	-3,63	0,000***
Ouest	0,5674	0,04581	12,39	0,000***
Transferts reçus				
Avec transfert	0,5682	0,0475	11,95	0,000***
Sans transfert	Modalité de référence			
Coupe constante 1		-4,6185	0,1026	
Coupe constante 2		-3,4474	0,1000	
Coupe constante 3		-2,3479	0,0981	
Coupe constante 4		-1,0004	0,0965	

Source : Auteurs à partir des estimations issues du STATA17 ; avec (***, **, *) signification au seuil de 1%, 5%, 10%.

Le tableau ci-dessus présente les résultats de la régression logistique pour le modèle de logit ordonné.

❖ Test de significativité globale

Avant de valider le modèle, il est nécessaire de vérifier la significativité globale du modèle. Ce test est fondé sur le maximum de vraisemblance, et suit un khi–deux à j (nombre de variables explicatives) degrés de liberté.

Les hypothèses associées au test sont fondées comme suit :

H0 : Aucune variable n'explique la variable dépendante (tous les coefficients sauf celui de l'éventuelle constante sont nuls)

H1 : Il y a au moins une variable indépendante qui explique la variable dépendante

LRchi2 (30) =8698,74

Prob >chi2 =0,0000

La probabilité associée à la statistique F de Fisher des résultats de la régression logistique est hautement significative (Prob >chi2 =0,0000). Cela signifie qu'au moins l'une des variables indépendantes retenues dans le modèle intervient dans l'explication de la pauvreté. Donc, on rejette l'hypothèse nulle de la non significativité globale des coefficients des variables. Les analyses suivantes pour chacune des variables explicatives qualitatives sont faites relativement à une modalité considérée comme référence. Elles s'appuient essentiellement sur le signe du coefficient associé et de la probabilité associée.

Bien que 11variables aient été supposées être corrélées à la pauvreté des ménages, les résultats de l'analyse bivariée ont confirmé que seulement 10 variables ont une influence significative sur la pauvreté des ménages. Les résultats de la régression logistique montrent que les variables taille, branche d'activité, niveau d'instruction du chef de ménage, milieu de résidence, région et transferts reçus sont statistiquement significatifs au seuil de 1%, le sexe du CM est statistiquement significatif au seuil de 5% tandis que le statut matrimonial, l'âge du CM ainsi que la religion sont statistiquement significatifs aux différents seuils selon les modalités.

Les seuils estimés (constantes) satisfont les conditions constante 1 < constante 2 < constante 3<constante 4. Cela signifie que ces catégories sont classées de manière ordonnée. Le premier

seuil (Y = 1) pour le groupe « des plus pauvres ») a été utilisé comme référence pour la comparaison. Les coefficients estimés sont présentés dans le tableau 21 et les effets marginaux dans le tableau 22.

Les effets marginaux ont été obtenus à l'aide du logiciel STATA 17, en tenant compte des variables continues et discrètes. Ils sont interprétés en fonction de la catégorie et du signe. Un coefficient positif pour une catégorie indique qu'une augmentation de cette variable accroît la probabilité d'appartenir à cette catégorie, tandis qu'un coefficient négatif indique une diminution de cette probabilité.

Dans le cadre de l'interprétation des effets marginaux issus du modèle, bien que la variable dépendante comprenne cinq modalités ou catégories (plus pauvres, pauvres, moyen, riches et plus riches), l'analyse détaillée se concentre spécifiquement sur trois modalités :

Plus pauvres et pauvres pour valider la première et la deuxième hypothèse et plus pauvres et riche pour confirmer ou infirmer la troisième hypothèse. Ce choix concernant les modalités repose sur deux considérations principales :

- D'une part, pour des raisons de lisibilité et de clarté analytique, focaliser l'interprétation sur ces deux groupes permet d'éviter un morcellement de l'analyse tout en mettant en évidence les dynamiques les plus significatives pour la compréhension sur la pauvreté.
- D'autre part, ces deux modalités représentent des groupes opposés sur l’échelle du bien-être économique, ce qui permet de mieux illustrer les écarts et les variables susceptibles d’être des déterminants contribuant à expliquer les inégalités des ménages.

Les résultats pour l'ensemble des modalités restent néanmoins disponibles en annexe pour assurer une transparence complète.

Tableau 22: Résultats des effets marginaux

Indicateurs	Plus Pauvre		Pauvre		Moyen	
Variables	dy /dx	P>\|Z\|	dy /dx	P>\|Z\|	dy /dx	P>\|Z\|
Taille du ménage	0,0396	0,000***	0,0188	0,000***	0,0022	0,000***
Statut matrimonial						
Célibataire	Modalité de référence					
Marié(e)monogame	-0,0166	0,008***	-0,0076	0,006***	-0,0006	0,000***
Marié(e)polygame	0,0317	0,009***	0,0155	0,016**	0,0023	0,133
Union libre	-0,0410	0,013**	0,0145	0,004***	-0,0021	0,185
Veuf (ve)	0,0132	0,181	0,0059	0,186	0,0004	0,320
Divorcé(e) séparé(e)	-0,0128	0,305	-0,0051	0,289	-0,0001	0,651
Sexe du chef de ménage						
Masculin	Modalité de référence					
Féminin	-0,0089	0,019**	-0,0042	0,018**	-0,0004	0,020**
Branche d'activité						
Agriculture	Modalité de référence					
Industrie	-0,0318	0,000***	-0,0171	0,001***	-0,0039	0,027**
Commerce	-0,0914	0,000***	-0,0635	0,000***	-0,0309	0,000***
Service	-0,0905	0,000***	-0,0626	0,000***	-0,0303	0,000***
Age du chef de ménage						
18 à 24 ans	Modalité de référence					
25 à 34 ans	0,0124	0,027**	0,0062	0,030**	0,0010	0,062*
35 à 64 ans	0,0172	0,004***	0,0085	0,006***	0,0012	0,027**
65 ans à plus	0,0076	0,403	0,0039	0,397	0,0007	0,377
Emploi						
Avec emploi	-0,0361	0,596	-0,0147	0,530	-0,0003	0,946
Sans emploi	Modalité de référence					
Niveau d'instruction du CM						
Sans niveau	Modalité de référence					
Fondamental	-0,0587	0,000***	-0,0301	0,000***	-0,0055	0,000***
Post fondamental	-0,1591	0,000***	-0,1288	0,000***	-0,0924	0,000***

Supérieur	-0,1752	0,000***	-0,1548	0,000***	-0,1356	0,000***
Milieu de résidence						
Urbain	Modalité de référence					
Rural	0,1272	0,000***	0,1038	0,000***	0,0716	0,000***
Religion						
Catholique	Modalité de référence					
Protestant	0,0019	0 ,629	0,0009	0 ,628	0,0001	0 ,625
Musulman	-0,0349	0,000***	-0,0197	0,001***	-0,0053	0,025**
Adventiste	-0,0087	0,336	-0,0044	0,352	-0,0007	0,428
Témoin de Jéhovah	0,0197	0,532	0,0088	0,495	0,0005	0,172
Sans religion	0,0627	0,000***	0,0232	0,000***	-0,0025	0,163
Eglise du réveil	0,0128	0,820	0,0059	0,810	0,0005	0,531
Autres	0,0710	0 ,000***	0,0254	0,000***	-0,0035	0 ,191
Région						
Nord	Modalité de référence					
Sud	-0,0953	0,000***	-0,0531	0,000***	-0,0137	0,000***
Centre	-0,0502	0,000***	-0,0227	0,000***	-0,0012	0,031**
Est	0,0263	0,000***	0,0083	0,000***	-0,0024	0,003***
Ouest	-0,0633	0,000***	-0,0304	0,000***	-0,0033	0,000***
Transferts reçus						
Avec transfert	-0,0559	0,000***	-0,0327	0,000***	-0,0095	0,000***
Sans transfert	Modalité de référence					

Indicateurs	Riche		Plus Riche	
Variables	dy /dx	P>\|Z\|	dy /dx	P>\|Z\|
Taille du ménage	-0,0168	0,000***	-0,0438	0,000***
Statut matrimonial				
Célibataire	Modalité de référence			
Marié(e)monogame	0,0070	0,009***	0,0177	0,006***
Marié(e)polygame	-0,0134	0,008***	-0,0361	0,015**
Union libre	0,0171	0,011**	0,0363	0,006***
Veuf(ve)	-0,0056	0,183	-0,0140	0,186
Divorcé(e) séparé(e)	0,0054	0,303	0,01237	0,294
Sexe du chef de ménage				
Masculin	Modalité de référence			
Féminin	0,0038	0,019**	0,0097	0,018**
Branche d'activité				
Agriculture	Modalité de référence			
Industrie	0,0133	0,000***	0,0396	0,001***
Commerce	0,0298	0,000***	0,1556	0,000***
Service	0,0298	0,000***	0,1536	0,000***
Tranche d'âge du CM				
18 à 24 ans	Modalité de référence			
25 à 34 ans	-0,0053	0,027**	-0,0144	0,030**
35 à 64 ans	-0,0073	0,004***	-0,0196	0,005***
65 ans à plus	-0,0032	0,403	-0,0089	0,398
Emploi				
Avec emploi	0 ,0152	0,590	0 ,0352	0,549
Sans emploi	Modalité de référence			
Niveau d'instruction du CM				
Sans niveau	Modalité de référence			

Fondamental	0,0246	0,000***	0,0698	0,000***
Post fondamental	0,0116	0,058*	0,3688	0,000***
Supérieur	0,0417	0,001***	0,507	0,000***
Milieu de résidence				
Urbain	Modalité de référence			
Rural	-0,0193	0,000***	-0,2832	0,000***
Religion				
Catholique	Modalité de référence			
Protestant	-0,0008	0 ,634	-0,0022	0 ,633
Musulman	0,0145	0,000***	0,0455	0,001***
Adventiste	0,0037	0,333	0,0101	0,349
Témoin de Jehovah	-0,0084	0,531	-0,0206	0,503
Sans religion	-0,0263	0,000***	-0,0572	0,000***
Eglise du réveil	-0,0055	0,820	-0,0137	0,812
Autres	-0,0296	0 ,000***	-0,0632	0 ,000***
Région				
Nord	Modalité de référence			
Sud	0,0398	0,000***	0,1222	0,000***
Centre	0,0221	0,000***	0,0521	0,000***
Est	-0,0111	0,000***	-0,0210	0,000***
Ouest	0,0277	0,000***	0,0693	0,000***
Transferts reçus				
Avec transfert	0,02351	0,000***	0,0747	0,000***
Sans transfert				

Source : Auteurs à partir des estimations issues du STATA 17 ; avec (***, **, *) significatif au seuil de 1%, 5%, 10%

Au vu des résultats de ce tableau, nous avons remarqué que les variables influencent différemment la pauvreté.

Les effets marginaux liés à la taille du ménage sont de 0,0396, 0,0188, 0,0022 pour les ménages plus pauvres, pauvres et moyennement pauvre, ce qui indique qu'une augmentation d'un membre dans le ménage accroît la probabilité d'appartenir à la catégorie des plus pauvres de 3,96 %, de 1,88% des pauvres et de 0,22% des ménages moyennement pauvres.

En effet, les effets marginaux pour les ménages riches et plus riches sont -0,0168 et -0,0438, ce qui signifie que plus la taille du ménage augmente, plus la probabilité d'être riche diminue de 1,68% et la probabilité d'appartenir à la catégorie des plus riches diminue de 4,38%.

Pour le statut matrimonial, les effets marginaux observés sont de - 0,0166, pour un chef de ménage monogame, 0,0317 pour un chef de ménage polygame, -0,0410 pour un chef de ménage en union libre, 0,0132 pour un chef de ménage veuf et- 0,0128 pour un chef de ménage divorcé ou séparé. Cela signifie que la probabilité d'appartenir à la catégorie des plus pauvres diminue de 1,66 % si le chef de ménage est monogame, de 4,1% si un chef de ménage est en union libre et de 1,28 % si un chef de ménage est divorcé. En revanche, cette probabilité augmente respectivement de 3,17% et 1,32% pour les chefs de ménage polygame et veufs par rapport aux chefs de ménage célibataires. Par contre, les effets marginaux pour la catégorie des riches varient de 0,0070 pour un chef de ménage monogame, - 0,0134 pour un chef de ménage polygame, 0,0171 pour un chef de ménage en union libre, -0,0056 pour un veuf, et 0,0054 pour un chef de ménage divorcé ou séparé. Cela signifie que la probabilité d'être dans la catégorie des riches augmente de 0,7 % pour un chef de ménage monogame, de 1,71 % pour un chef de ménage en union libre, et de 0,54 % pour un chef de ménage divorcé. En revanche, cette probabilité diminue de 1,34 % si le chef de ménage est un marié polygame et de 0,56 % s'il est veuf par rapport aux chefs de ménages célibataires.

Les effets marginaux liés au sexe du chef de ménage sont de -0,0089 pour la catégorie des plus pauvres et de 0,0038 pour la catégorie des riches. Cela implique que la probabilité d'être plus pauvre diminue de 0,89 % et celle d'être riche augmente de 0,38 % lorsque le chef de ménage est une femme par rapport au ménage dirigé par un homme.

Concernant la branche d'activité, les effets marginaux pour la catégorie des plus pauvres sont de -0,0318 pour l'industrie, -0,0914 pour le commerce et -0,0905 pour les services. Cela signifie que la probabilité de se retrouver dans la catégorie des pauvres diminue de 3,18 %, 9,14 % et 9,05 % respectivement lorsque le chef de ménage travaille dans l'industrie, le commerce et les services, par rapport à un chef de ménage œuvrant dans l'agriculture. En revanche les effets marginaux pour la branche d'activité dans la catégorie des riches s'établissent à 0,0133 pour l'industrie, 0,0298 pour le commerce et 0,0298 pour les services.

Cela implique que la probabilité d'être riche augmente de 1,33%, 2,98% et 2,98 % respectivement si le chef de ménage est engagé dans l'industrie, le commerce ou les services, en comparaison avec ceux qui travaillent dans l'agriculture.

On remarque que l'âge du chef de ménage exerce un effet positif sur la probabilité d'être plus pauvre pour les groupes d'âge de 25 à 34 ans avec l'effet marginal de 0,0124, de 35 à 64 ans avec l'effet marginal de 0,0172, de 65 ans et plus avec un effet marginal de 0,0076. Cela implique que la probabilité d'être plus pauvre augmente de 1,24 %, 1,72 % et 0,76 % respectivement pour ces groupes d'âge par rapport à ceux âgés de 18 à 24 ans. En revanche, cet âge exerce un effet négatif sur la probabilité d'être riche avec un effet marginal de -0,0053 pour les 25 à 34 ans, -0,0073 pour les 35 à 64ans et -0,0032 pour les 60 ans et plus. Ainsi, la probabilité d'appartenir à la catégorie des riches diminue de 0,53%, 0,73 % et 0,32 % respectivement pour ces tranches d'âge par rapport à celle des 18-24 ans.

En ce qui concerne l'emploi, les effets marginaux sont de -0,0361 pour la catégorie des plus pauvres et de 0,0152 pour la catégorie des riches. Ce qui implique que la probabilité d'être plus pauvre diminue de 3,61% et celle d'être riche augmente de 1,52% pour les ménages qui ont un emploi par rapport à ceux sans emploi.

En outre, les effets marginaux pour le niveau d'instruction du chef de ménage sont de -0,0587 pour le niveau fondamental, -0,1591 pour le niveau post-fondamental et -0,1752 pour le niveau supérieur. Cela indique que la probabilité d'être plus pauvre diminue de 5,87 %, 15,91 % et 17,52 % respectivement si le chef de ménage possède un niveau d'éducation fondamental, post-fondamental et supérieur, par rapport à un chef de ménage n'ayant aucun niveau. En revanche, les effets marginaux pour le niveau d'instruction du chef de ménage dans la catégorie des riches s'élèvent à 0,0246 pour le niveau fondamental, 0,0116 pour le niveau post-fondamental et 0,0417 pour le niveau supérieur. Ce qui implique que la probabilité d'être riche augmente de 2,46 %, 1,16 % et 4,17 % respectivement si le chef de ménage possède un niveau d'éducation fondamental, post-fondamental et supérieur par rapport à un chef de ménage n'ayant aucun niveau.

Les effets marginaux pour le milieu de résidence sont de 0,01272 et de -0,2832 respectivement pour la catégorie des plus pauvres et des riches. Ce qui implique que la probabilité d'être plus pauvre augmente de 10,38% et celle d'être riche diminue de 28,32% pour les ménages ruraux par rapport à ceux du milieu urbain.

Pour la religion, les ménages musulmans et adventistes apparaissent comme moins exposés à la pauvreté comme en témoigne leurs effets marginaux respectifs de -0,0349 et de -0,0087 de la probabilité d'appartenir dans la catégorie des plus pauvres, tandis que les témoins de Jéhovah, les ménages sans religion, ceux de l'église du réveil et autres dont les effets marginaux

respectifs sont 0,0197, 0,0627, 0,0128 ,0,0710 apparaissent comme les plus exposés à la pauvreté. Cela implique que la probabilité d'être plus pauvre diminue de 3,49 %, pour les ménages musulmans, de 0,87% pour les adventistes et la probabilité d'être plus pauvre augmente de 1,97% pour les témoins de Jéhovah, 6,27% pour les sans religions, 1,28% pour ceux de l'église du réveil et 7,1% pour les autres religions par rapport au catholique. En revanche, pour la catégorie des riches, les effets marginaux sont 0,0145pour les musulmans, 0,0037 pour les adventistes, -0,0084 pour les témoins de Jéhovah, -0,0263 pour les sans religion, -0,0055 pour ceux de l'église du réveil et -0 ,0296 pour ceux des autres religions. Cela signifie que la probabilité d'être riche augmente de 1,45% pour les musulmans, 0,37pour les adventistes et diminue de 0,84% pour les témoins de Jéhovah, 2,63% pour les ménages sans religion, 0,55% pour ceux de l'église du réveil et 2,96% pour les autres religions par rapport au catholique.

Concernant la région, les effets marginaux sont de -0,0953 pour la région sud, -0,0502 pour la région du centre, 0,0263 pour la région de l'Est et -0,0633 pour la région de l'Ouest dans la catégorie des pauvres. Cela implique que la probabilité d'appartenir à la catégorie des plus pauvres diminue de 9,53%, 5,02%, 6,33 % respectivement pour les ménages habitant dans la région du sud, centre et Ouest mais elle augmente de 2,63% pour ceux qui habitent dans la région de l'Est par rapport à ceux qui habitent dans la région du nord. En revanche ,les effets marginaux sont de 0,0398 pour la région sud,0,0221 pour la région du centre,-0,0111 pour la région de l'Est et de 0,0235pour la région de l'Ouest dans la catégorie des riches .Ce qui implique que la probabilité d'être riche augmente de 3,98% pour les ménages habitant dans la région du sud, de 2,21% pour ceux qui habitent dans la région du centre, de 2,77% pour ceux qui habitent dans la région de l'Ouest mais cette probabilité diminue de 1,11% pour les ménages habitant dans la région de l'Est. Pour les transferts reçus, les effets marginaux sont de -0,0559 pour les ménages qui reçoivent des transferts .Cela implique que la probabilité d'être plus pauvre diminue de 5,59% pour les ménages qui reçoivent des transferts, tandis que les effets marginaux sont de 0,0235 pour les ménages appartenant dans la catégorie des riches et reçoivent des transferts, ce qui signifie que la probabilité d'être riche augmente de 2,35% pour les ménages qui reçoivent des transferts par rapport à ceux qui n'en reçoivent pas .

Discussions et interprétations des résultats

Le modèle ainsi obtenu est globalement significatif comme le témoigne la probabilité associée au test de Chi deux de Wald qui est égale à 0,000 et la valeur du Pseudo R^2 est de 0,1848.

Selon les résultats des estimations du modèle logistique et en tenant compte des effets marginaux, les déterminants de la pauvreté incluent la taille du ménage, le statut matrimonial, le sexe du chef de ménage, la branche d'activité, la tranche d'âge, le niveau d'instruction du chef de ménage ; le milieu de résidence, la religion, la région ainsi que les transferts reçus.

D'abord, concernant la taille, les résultats montrent que la taille du ménage agit positivement sur la pauvreté et elle est significative au seuil de 1%. Cela veut dire qu'une augmentation d'un membre dans le ménage entraîne une augmentation de la probabilité que le ménage se retrouve dans la catégorie des plus pauvres. Cela peut s'expliquer par le fait que, plus il y a beaucoup de membres dans le ménage, moins il y a de ressources disponibles par personne, ce qui limite la capacité du ménage à satisfaire ses besoins fondamentaux et augmente le risque de pauvreté.

Ces résultats corroborent bien avec l'étude réalisée par Claude Wetta et Bernard, (2004) a analysé la dynamique de la pauvreté au Burkina Faso. En utilisant la méthode des dépenses de consommation avec l'indice FGT et d'inégalité (Atkinson et de Gini généralisé), ils ont montré que les ménages de petite taille sont moins pauvres que les ménages de grande taille. Aussi, S.Kaniki et al.,(2021) dans leur étude sur les déterminants de la pauvreté en Tanzanie en utilisant les données de l'enquête démographique et sanitaire de 2015, ils ont trouvé que la taille du ménage, joue un rôle important dans l'explication du statut de pauvreté des ménages.

En ce qui concerne le statut matrimonial, les résultats montrent qu'au Burundi, le fait d'avoir un chef de ménage qui est en monogamie, en union libre ou qui est divorcé influence négativement la pauvreté mais qu'elle est significative pour les mariés monogames et ceux qui sont en union libre par rapport aux célibataires. Les résultats montrent également que les ménages gérés par des chefs polygames et veufs ont une probabilité plus élevée d'être plus pauvre par rapport aux ménages dirigés par des chefs célibataires. A ce propos, il est important de spécifier que les chefs de ménages polygames sont généralement âgés mais aussi ont sous leur responsabilité des ménages de grande taille.

Ces résultats sont d'autant plus vrais au regard des précédentes informations sur l'effet de la taille et l'âge du chef de ménage sur le statut de pauvreté des ménages. En d'autres termes un

ménage de grande taille géré par un chef âgé augmente ses chances d'être plus pauvre par rapport à ceux dirigés par les célibataires.

Ces résultats sont similaires à l'étude réalisée par Elijah, (2010) au Ghana qui a conclu que les ménages dirigés par un chef monogame étaient moins susceptibles d'être en situation de pauvreté que les ménages dirigés par un chef célibataire.

Concernant le sexe du chef de ménage, les résultats révèlent que les ménages qui ont à leur tête une femme comme chef de ménage ont 0,41fois moins de chances d'appartenir à la catégorie des plus pauvres. Cela pourrait s'expliquer par une autonomie accrue, ou même l'accès aux crédits. Cela pourrait aussi s'expliquer par la tendance des femmes à être plus rationnelles par rapport aux hommes lorsqu'elles sont chefs de ménage. Ces résultats sont conformes à ceux trouvés par Attanasso(2000) qui a montré dans son étude sur les déterminants de la pauvreté féminine, qu'au Bénin, la proportion des ménages pauvres qui ont à leur tête un homme comme chef de ménage est relativement plus élevée que les ménages gérés par les femmes. Les mêmes résultats ont été trouvés par Guiga Housseima et Ben, (2007) dans leur étude sur la pauvreté multidimensionnelle en Tunisie. Ils ont montré que la pauvreté affecte particulièrement les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme.

Pour la branche d'activité, les résultats montrent que les ménages travaillant dans l'industrie, commerce et services ont une probabilité nettement plus faible d'être plus pauvres et ont une probabilité nettement plus élevée d'être dans des quintiles des riches par rapport à ceux travaillant dans l'agriculture. Ce résultat confirme les conditions de vie relativement moins bonnes des actifs opérant dans le secteur primaire par rapport à ceux intervenant dans les secteurs non agricoles. Cela pourrait s'expliquer sans doute par la faible productivité et la vulnérabilité aux aléas climatiques pour le secteur agricole. Cela peut aussi s'expliquer par le manque des terres cultivables pour les ménages œuvrant dans l'agriculture.

Ce qui illustre le rôle protecteur de la diversification économique par rapport à l'agriculture traditionnelle. Ces résultats sont conformes à ceux trouvés dans l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (EICVMB 2019 -2020) qui montrent que les chefs de ménages opérant dans les activités non agricoles ont des meilleures conditions de vie monétaire et comparativement aux ménages opérant dans les activités du secteur primaire, que ceux du secteur non agricole ont systématiquement une probabilité plus faible d'être pauvre.

Les résultats de Diop (2022) montrent également que, au Sénégal, les chefs de ménages qui sont indépendants non agricole ont plus de chance d'appartenir à la classe des riches contrairement aux chefs de ménages qui sont des indépendants agricole.

En outre, le niveau d'éducation constitue sans doute le facteur le plus puissant contre la pauvreté. Les résultats révèlent que les ménages dont le chef possède un niveau d'étude fondamental, post fondamental et supérieur ont moins de chance d'être dans la pauvreté par rapport à ceux dirigés par un chef qui n'a aucun niveau. Cela implique que, plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, moins le ménage est exposé à la pauvreté. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le niveau d'instruction élevé fournit des compétences et des connaissances qui aident à prendre des décisions plus éclairées qui permettent d'améliorer les conditions de vie des ménages, il peut aussi ouvrir généralement la porte à des emplois mieux rémunérés et plus stables. Ce qui augmente les revenus du ménage. Il peut s'expliquer aussi par le fait que les ménages dirigés par des personnes mieux instruites peuvent avoir un meilleur accès à des ressources telles que des informations sur des réseaux professionnels et des opportunités de formation continue. Cela souligne l'importance des investissements dans l'éducation comme stratégie de lutte contre la pauvreté. Ces résultats sont conformes à ceux trouvés Garza-Rodriguez et al., (2015)pour le Mexique qui ont montré que le niveau d'instruction est un facteur fondamental de sortie de l'extrême pauvreté et ceux de Yambare et Ossouna, (2021) qui ont trouvé qu'en République du Congo, les inégalités au sein des ménages dont le chef est non scolarisé sont plus prononcées comparativement à ceux dont le chef a au moins un niveau d'études secondaires du deuxième cycle et la probabilité qu'un ménage congolais bascule dans la pauvreté multidimensionnelle augmente lorsque le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction.

Ces mêmes conclusions ont été retrouvées par Glewwe (1991) en Côte d'Ivoire, qui a révélé que l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, …) constituait un véritable atout pour le bien être du ménage.

Par rapport à l'âge du chef de ménage, on constate que l'augmentation de l'âge du chef de ménage s'accompagne d'une augmentation de la probabilité que le ménage soit plus pauvre. Donc, les ménages dirigés par des personnes plus âgées sont plus susceptibles d'être pauvres par rapport aux ménages dirigés par des personnes plus jeunes.

Ceci est dû probablement qu'à partir d'un certain âge, les chefs âgés sont incapables d'exercer certains métiers qui puissent les procurer des revenus. C'est-à-dire qu'ils sont moins productifs. Ils deviennent par ailleurs moins compétitifs que les jeunes chefs sur le plan de l'emploi.

Ces résultats sont conformes à ceux trouvés en République du Congo. Yambare et Ossouna, (2021)ont trouvé que l'âge du chef de ménage a un effet positif sur la pauvreté. Il a conclu que les personnes plus âgées présentent des niveaux de privations multiples significativement plus élevés que les personnes moins âgées. Ces résultats sont aussi similaires à ceux trouvés par Teme et Epo, 2010 qui ont mené une étude sur la pauvreté multidimensionnelle au Cameroun, en utilisant l'analyse en composantes principales comme alternative .Les résultats ont montré que les ménages dont le chef est âgé de moins de 30 ans présentent généralement une incidence de pauvreté plus faible.

Au Benin, Hodonou et al., (2010) trouvent que l'âge du chef de ménage a un effet positif sur la pauvreté. Plus le chef de ménage est âgé, plus il y a de chance que le ménage demeure dans la pauvreté.

Pour le milieu de résidence, les résultats dévoilent que les ménages vivant en milieu rural ont une probabilité significativement plus élevée d'être en situation de pauvreté par rapport aux ménages vivant en milieu urbain. Cela peut s'expliquer par les défis économiques et l'accès limité aux ressources et aux services de base que rencontrent ces ménages et souligne aussi l'impact positif de l'urbanisation sur le bien-être économique. La valeur de probabilité P (P = 0,000) montre que la relation entre les deux variables est statistiquement significative, ce qui renforce la conclusion que le milieu urbain offre de meilleures opportunités économiques et des conditions de vie plus favorables.

Ces résultats sont conformes à ceux trouvés dans l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (EICVMB 2019- 2020) qui montre que les ménages ruraux au Burundi sont plus exposés aux risques d'être pauvres comparativement à ceux du milieu urbain. Ces mêmes résultats ont été retrouvés par Hodonou et al., (2010) qui ont révélé que les niveaux de pauvreté sont plus élevés en zone rurale qu'en zone urbaine et dans les autres zones urbaines qu' à Dakar. Ndoye et al., (2009) dans leur étude sur l'analyse des déterminants de la pauvreté en comparant les approches absolues des approches relatives au Sénégal, les résultats ont révélé que la pauvreté est plus marquée en milieu qu'en milieu urbain.

Concernant la religion, on observe qu'au Burundi, les ménages musulmans ont moins de chance d'être dans la pauvreté par rapport aux catholiques avec une probabilité

significativement plus faible (-0,0349, $p < 0,05$). Les personnes sans religion et celles affiliées à des groupes "autres" ont une probabilité plus élevée d'être pauvres (effets marginaux : 0,0627 et 0,0710, tous les deux significatifs).

Les autres groupes religieux (protestants, adventistes, témoins de Jéhovah, église du réveil) ne présentent pas d'effet significatif. Ce résultat peut s'expliquer par des différences de solidarité communautaire ou d'inclusion économique selon les appartenances religieuses.

Ces résultats sont conformes à ceux trouvés par KALOMBO André et al., (2023) dans ses études sur les déterminants de la pauvreté des ménages de la ville de Kananga en RDC. Ils ont trouvé que la religion de l'enquêté est l'une des variables qui déterminent la pauvreté dans la ville de Kananga.

La région se manifeste aussi comme facteur qui détermine la pauvreté. Comparés à la région du nord comme référence, les résultats révèlent que les ménages vivant dans la région du sud, du centre et de l'Ouest présentent des chances réduites d'appartenir à la catégorie des plus pauvres, tandis que ceux de l'Est présentent la probabilité plus élevée d'être classés parmi les plus pauvres. Puisque la valeur P est inférieure à 0,05 pour toutes les régions, nous pouvons dire que la région de résidence a un impact significatif sur les possibilités d'appartenir ou non à la catégorie des plus pauvres au Burundi. Ces disparités régionales pourraient s'expliquer par des écarts en termes d'infrastructures, de développement agricole, d'accès aux marchés ou aux différentes opportunités d'emploi. Elles peuvent aussi s'expliquer par la migration des jeunes de la région de l'Est qui entraîne une diminution de la population active dans cette région, affectant négativement l'économie locale. Ces résultats sont conformes à ceux de Coulombe & McKay (1996) qui ont utilisé un modèle logit à partir des données de l'enquête de 1990 sur les ménages mauritaniens dans la modélisation des déterminants de la pauvreté . Leurs résultats ont confirmé que la région de résidence du ménage et le niveau d'éducation du chef de ménage sont des facteurs qui expliquent la pauvreté.

Enfin, concernant les transferts reçus, les résultats montrent que les ménages qui reçoivent des transferts ont une probabilité significativement plus faible d'être pauvres que ceux qui n'en reçoivent pas. Cela signifie qu'une augmentation d'une unité des transferts reçus entraîne une diminution de la probabilité d'appartenir à la catégorie des pauvres et entraîne une augmentation de la probabilité d'appartenir à la catégorie des riches.

Cela peut s'expliquer par le fait que les transferts peuvent être utilisés pour investir dans l'éducation des enfants et les soins de santé, ce qui peut améliorer les perspectives futures du

ménage. Ces transferts quand ils proviennent de l'État, de la famille ou d'organisations, augmentent les ressources financières des ménages.

Ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins essentiels, comme la nourriture, le logement et la santé, réduisant ainsi le risque de pauvreté. Les ménages qui reçoivent des transferts peuvent également utiliser ces fonds comme un levier pour accéder à d'autres ressources, comme des crédits ou des investissements, améliorant ainsi leur situation économique. L'augmentation des revenus grâce aux transferts peut également stimuler la consommation locale. Elle peut aussi créer des emplois et favoriser le développement économique dans la communauté, ce qui bénéficie à d'autres ménages. Ce qui souligne l'importance des transferts qu'ils soient publics (mobile money, cash main à main, commerçant/ homme d'affaire) ou privés comme les envois de la diaspora (mobile Banking, voyageur) dans la réduction de la pauvreté.

Ces résultats sont conformes à ceux trouvés dans l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (EICVMB 2019 -2020) qui montrent que les transferts d'argent aux ménages occupent une place importante dans le développement économique de ces derniers puisqu'ils contribuent dans l'amélioration des conditions de vie des membres des ménages bénéficiaires. Ils contribuent également au financement du pays et en particulier de la localité bénéficiaire. Les mêmes résultats sont conformes à ceux trouvés par (Gahungu & Ntakarutimana, 2024) dans leur étude sur l'analyse des déterminants de transferts d'argent reçu par les ménages au Burundi. Ils ont montré que les transferts d'argent créent de nouveaux emplois et contribuent à relancer l'activité économique et la croissance.

De plus, les transferts d'argent peuvent aider les ménages à gérer leurs finances plus efficacement, en leur permettant de contourner certaines contraintes financières et les taxes sur les transferts d'argent pour stimuler l'activité gouvernementale.

Conclusion du troisième chapitre

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse empirique des déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi. Dans ce chapitre, nous avons fait la description de l'ensemble des variables et les sources des données, présenté la spécification du modèle économétrique et procédé à l'estimation des résultats.

Ensuite, étant donné que la variable dépendante est de nature ordinale, une analyse bi variée a été réalisée afin d'évaluer l'intensité des liens entre celle-ci et les différentes variables explicatives. L'utilisation de la statistique de V de Cramer a permis de mesurer cette intensité, révélant une relation entre la pauvreté et les variables indépendantes.

Les estimations économétriques ont été réalisées en utilisant le modèle logistique ordinal pour tester l'influence des variables explicatives sur la pauvreté des ménages. Toutefois, pour interpréter les résultats trouvés, nous nous appuyons sur les résultats obtenus avec le modèle logistique ordinal, car ils nous permettent d'examiner de manière approfondie la relation entre les variables étudiées et d'obtenir des conclusions plus solides sur des variables qui peuvent être jugées comme déterminants de la pauvreté et inégalités.

Les résultats de la régression logistique ordinale montrent que les variables taille, branche d'activité, niveau d'instruction du chef de ménage, milieu de résidence, région et transferts reçus sont statistiquement significatifs au seuil de 1%, le sexe du CM est statistiquement significatif au seuil de 5% tandis que le statut matrimonial, l'âge du CM ainsi que la religion sont statistiquement significatifs aux différents seuils selon les modalités.

Enfin, les résultats obtenus sur les effets marginaux montrent que les ménages ayant un chef de ménage non instruit, un chef de ménage de sexe masculin, un chef de ménage plus âgé, les ménages ruraux, les ménages de grande taille, les ménages qui habitent dans la région de l'Est, les ménages qui ne reçoivent pas des transferts ont une probabilité plus forte d'appartenir à la catégorie des plus pauvres.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Conclusion générale

L'objectif de notre étude est d'explorer empiriquement les déterminants de la pauvreté et des inégalités des ménages au Burundi. Pour ce faire, nous avons cherché à connaitre quels seraient les effets de la taille de ménage, du sexe et de l'âge du chef de ménage, du milieu de résidence, du statut matrimonial, la branche d'activité, la religion, la région, l'emploi et les transferts reçus par les ménages sur la pauvreté. Nous avons émis trois hypothèses en fonction de ces différents facteurs. Puis, nous avons utilisé les données secondaires de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB, 2019-2020).

Après avoir analysé les résultats issus du modèle logistique ordonné, nous avons conclu que le modèle conçu est statistiquement et globalement significatif. Les résultats économétriques révèlent que la taille a une influence positive et significative sur la pauvreté. En d'autres termes, les ménages de grande taille ont plus tendance à être plus pauvres que ceux de petite taille.

Concernant l'âge du chef de ménage, la probabilité d'être plus pauvre augmente avec l'âge du chef de ménage. Les résultats montrent que l'âge a une influence positive et significative sur la pauvreté pour les deux premières tranches d'âge et non significative pour la dernière tranche.

Les résultats de ces deux variables nous ont permis de confirmer notre hypothèse de départ qui stipule que la taille du ménage et l'âge du chef de ménage influencent positivement la pauvreté.

On observe aussi que les caractéristiques socioéconomiques (branche d'activité, transferts reçus, le niveau d'instruction du chef de ménage) ont une influence négative et significative sur la pauvreté. Ce qui vient de confirmer notre deuxième hypothèse stipulant que la branche d'activité, transferts reçus influencent significativement la pauvreté.

S'agissant du sexe de chef de ménage, les résultats de la présente étude indiquent que la probabilité d'être plus pauvre augmente et la probabilité d'être riche diminue pour les ménages qui ont à leur tête un homme comme chef de ménage tandis que les ménages dirigés par une femmes ont moins de chance d'appartenir à la catégorie des plus pauvres et ont plus de chance d'appartenir à la classe des riches. Donc, le fait d'avoir un homme comme chef de ménage a aussi une influence positive sur la pauvreté.

Pour ce qui est du milieu de résidence, l'étude a révélé que les ménages qui vivent dans le milieu rural ont plus de chance d'appartenir à la catégorie des plus pauvres et ont moins de

chance d'appartenir à la classe des riches contrairement aux ménages qui vivent dans le milieu urbain. Cette variable a une influence positive et significative sur la pauvreté.

En ce qui concerne le niveau d'instruction du chef de ménage, les résultats indiquent qu'en référence à la modalité « sans niveau », le fait d'avoir bénéficié d'un niveau d'instruction post fondamental pour un chef de ménage contribuerait, à diminuer de 5,87% la probabilité d'être dans la catégorie des plus pauvres.

Les résultats indiquent également que les ménages dont le chef possède un niveau supérieur sont moins exposés à la pauvreté par rapport à ceux qui ne sont pas scolarisés. Donc, le fait d'avoir un certain niveau d'instruction pour un chef de ménage a une influence négative et significative sur la pauvreté.

Ces trois résultats nous permettent d'infirmer notre troisième hypothèse qui suppose que le sexe du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage et le milieu de résidence influencent dans le même sens le statut de pauvreté et les inégalités des ménages burundais.

En ce qui concerne le statut matrimonial, les résultats montrent que le fait d'avoir un chef de ménage monogame, un chef qui est en union libre ou divorcé a une influence négative sur la pauvreté tandis que le fait d'avoir un chef de ménage polygame ou veuf a une influence positive sur la pauvreté.

Pour les régions, être résidant dans la région du sud, du Centre et de l'Ouest influence négative la pauvreté, tandis que la région de l'Est a une influence positive sur la pauvreté.

Les résultats de l'étude dévoilent aussi que les musulmans, les personnes sans religion et celles appartenant à d'autres religions ont une influence négative sur la pauvreté

En général, les résultats dévoilent que, la taille du ménage, le statut matrimonial, le sexe du chef de ménage, la branche d'activité, âge de chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, le milieu de résidence, la religion, région et transferts reçus sont les principaux déterminants de la pauvreté des ménages burundais.

Concernant les inégalités, l'étude a révélé que les disparités persistent selon le sexe du chef de ménage, le milieu de résidence et le niveau d'instruction du chef de ménage.

Recommandations

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les inégalités des ménages au Burundi, l'État joue un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ou de stratégies qui visent à améliorer les conditions de vie des citoyens, réduire les disparités économiques et sociales, et garantir une croissance inclusive.

A la lumière des résultats obtenus dans le cadre de cette étude, nous formulons les recommandations suivantes à l'égard des décideurs et autorités politiques :

- Assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et l'agriculture durable en utilisant des de technologies agricoles modernes qui augmentent la productivité sans endommager l'environnement. Cela inclut l'accès à des semences de qualité, à l'irrigation, et à des formations sur les bonnes pratiques agricoles.
- Améliorer l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle pour réduire l'analphabétisme
- Promouvoir l'égalité entre les sexes en encourageant la participation active des femmes dans l'économie en leur offrant un accès égal à l'éducation et aux opportunités d'affaires.
- Promouvoir une sensibilisation accrue des populations sur la planification familiale afin d'éviter que la taille des ménages ne devienne un facteur de pauvreté.
- Développer des programmes de formation pour les jeunes et les adultes afin qu'ils acquièrent des compétences spécifiques qui les rendent employables dans des secteurs comme l'entrepreneuriat, l'artisanat, ou l'industrie.

Comme pistes de recherche, le modèle de recherche pourrait être élargi en intégrant la variable macroéconomique que nous n'avons pas considéré faute de données disponibles dans la base des données de l'enquête IECVMB/2019-2020. Cette variable est notamment le niveau de croissance économique.

Nous suggérons que l'étude soit étendue à l'échelle régionale voire provinciale pour permettre aux gouverneurs et aux hauts commissaires de mieux comprendre les problèmes de leurs populations afin de mener des mesures ciblées, strictes et efficaces pour le bien-être de leurs concitoyens.

Nous souhaitons que chaque personne participe activement à la lutte contre la pauvreté et les inégalités gage d'un développement humain durable.

La prise en compte d'autres variables pouvant déterminer la pauvreté, peuvent permettre de mieux traiter ce thème.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Asselin, & Dauphin. (2000). *Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel,centre Canadien d'Etude et de la Coopération(CECI)*. 1–46.

Attanasso, M.-O. (2004). *Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin*.

Banque Mondiale. (2015). Rapport 2018 sur la Pauvreté et la prosperité Partagée:Mettre fin à la pauvreté dans le monde. *Https://Www.Banquemondiale.Org/Fr/Research/Brief/Poverty-and-Shared-Prosperity-2018-Piecing-Together-the-Poverty-Puzzle*, 1–5.

Benicourt, E. (2001). *La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale*.

Bertin, A. (2007). *Pauvreté monétaire , pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée*. 462.

BIBI, S. (2002). *Mesurer la pauvreté dans une perspective multidimensionnelle : une revue de la litterature*. 1–25.

Booth. (1889). Life and Labour of the People in London. *The Economic Journal*.

Bourguignon, & Morrisson. (2002). Inequality amon world citizens. *The American Economic Review*, *92*(4), 727–744.

Claude, W., & Bernard, B. K. (2004). *Dynamique de la Pauvreté au Burkina Faso : Évolution du profil de pauvreté 1994 -1998*.

Coudouel, A., Hentschel, J. S., & Wodon, Q. T. (2002). *Mesure et analyse de la pauvreté*. *October*, 1–56.

Coulombe, H., & McKay, A. (1996). Modeling determinants of poverty in Mauritania. *World Development*, *24*(6), 1015–1031.

Derra. (2004). Existe-t-il une trappe à pauvreté au Burkina Faso. *Ecole Nationale Supérieur de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan ,République Du Côte d'Ivoire*.

Dinia, M., & Bouslihim, M. (2020). *Problématique de la pauvreté au Maroc : quelle approche ? 3*, 75–85.

Elijah. (2010). *Examen de la Dynamique de la Pauvreté au Ghana : Données Longitudinales et Transversales Répétées Examen de la Dynamique de la Pauvreté au Ghana : Données Longitudinales et Transversales Répétées*.

Ezzrari. (2021). *Dynamique de la pauvreté communale 2004-2014 au Maroc et Evaluation d ' impact de l ' Initiative National du Développement Humain(INDH)*.

Foster, J., Greer, J., & Thorbecke, E. (1984). A Class of Decomposable Poverty Measures. *Econometrica*, *52*(3), 761.

Gahungu, D., & Ntakarutimana, D. (2024). *Analyse des déterminants de transferts d ' argent reçu par les ménages du Burundi*.

Garza-Rodriguez, J., Ayala-Diaz, G. A., Coronado-Saucedo, G. G., Garza-Garza, E. G., & Ovando-Martinez, O. (2015). Determinants of poverty in Mexico: A quantile regression analysis. *Economies*, *9*(2), 1–24.

Glewwe, P. (1991). Investigating the determinants of household welfare in Côte d'Ivoire. In *Journal of Development Economics*.

Guerrero. (2014). Définitions et approches de la pauvreté.BSI Economics,septembre. *Http://Www.Bsi-Economics.Org/416-Definitions-Approches-Pauvrete.*, 1–9.

Guiga, & Jaleleddine, B. R. (2021). Adoption of the Wealth Index Approach in Analyzing the Determinants of Household's Poverty in Tanzania. *Journal of Economics and Sustainable Development*, *12*(14), 26–34.

Hodonou, Adoho, F., Backiny, Y., & Thiecouta, P. (2010). *Tendance et profil de la pauvreté au Bénin*.

Housseima, G., & Jaleleddine, B. R. (2007). *Pauvreté multidimensionnelle en Tunisie:une approche non monétaire appliquée au centre-Est de la Tunisie*.

Inequality, W. (2022). *Rapport Sur les Inégalités Mondiales*. 1–15.

Insa, N. (2007). *Les déterminants de la pauvreté en milieu rural du Niger*.

ISTEEBU. (2019). *Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Sécurité Alimentaire au Burundi de 2019 (ENSNSAB,2019)*. 225p.

Kabanyegeye, H., Useni Sikuzani, Y., Raoul SAMBIENI, K., Masharabu, T., Havyarimana, F., & Bogaert, J. (2021). La dynamique spatio-temporelle du phénomène de l'occupation du sol de la ville de Bujumbura, République du Burundi. *Afrique SCIENCE*, *18*(1), 203–215. http://www.afriquescience.net

Kalombo André, N., Lumbala Dieudonné, N., & KANEYA Justin, K. (2023). Les déterminants de la pauvreté des ménages de la ville de Kananga. *International Journal of Strategic Management and Economic Studies (IJSMES)*, 2331–2348. http://www.ijsmes.comhttp//www.ijsmes.com2332://doi.org/10.5281/zenodo.10445353

Kalugina, E., & Najman, B. (2003). *Travail et pauvreté en Russie : évaluations objectives et perceptions subjectives*.

Kaze, G. (2023). *Analyse des déterminants de la pauvreté des ménages au Burundi: Dualité milieu urbain-milieu rural*.

Kebe, M., & Charbit, Y. (2007). *Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage*. *23*.

Lachaud, J. (2001). *Bien-être des ménages et pauvreté au Burkina Faso . Dépenses versus actifs:choix pragmatique ou conceptuel?*

Lollivier, S., & Verger, D. (1998). Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes. *Economie et Statistique*, *308*(1), 113–142.

Miceli. (1997). *Mesure de la Pauvreté.Théorie et application à la Suisse*.

Minvielle, J.-P., Diop, A., & Niang, A. (2005). *La pauvreté au Sénégal.Des statistiques à la réalité,Ed,Karthala*.

Moghadam, M. (1996). *Gender and Globalization:Female Labor and Women's Mobilisation*.

Naidoo, I. A., Kodjo, K. M., & Grenra, D. M. (2022). *République du Burundi,Evaluation de la stratégie et du programme de pays*.

Niyizonkiza, M. (2023). *La pauvreté des ménages et l'accès aux soins de santé au Burundi*.

Nurske, R. (1953). *Le Cercle vieux de la pauvreté*.

Paolisso, & Gammage. (1996). *Face à un monde qui change : les femmes, la population et le climat*.

Ravallion, M. (1996). Issues in measuring and modelling poverty. *Economic Journal*, *106*(438), 1328–1343.

Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2007). Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement. Le cas de la capitale malgache. *Economie et Statistique*, 41.

Rowntree. (1901). *Poverty in York 1901*.

Sen, A. (1987). The standard of living: lecture II, lives and capabilities. In G. Hawthorn (Ed.), *The standard of living* (pp. 20–38). Cambridge University Press.

Teme, N. M., & Epo, N. (2010). *Pauvreté multidimensionnelle au Caméroun : une alternative par l'analyse en composantes principales*. *4*(1).

Waais, I. O. (2017). *Analyse multidimensionnelle de la pauvreté : le cas de Djibouti*. 167.

Waais, O. (2017). *Analyse de la pauvreté au Djibouti*. 282–299.

Yambare, A., & Ossouna, D. G. (2021). The poverty in the Republic of Congo: Multidimensional assessment and determinants. *Revue d'Economie Du Developpement*.

ANNEXES

Annexe 1 : Résultats de l'estimation du modèle Logit ordonné

Ordered logistic regression — Number of obs = 14,879
LR chi2(30) = 8698.74
Prob > chi2 = 0.0000
Log likelihood = -19188.81 — Pseudo R2 = 0.1848

Pauvrete	Coefficient	Std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
Taille_menage	-.3603988	0080548	-44.74	0.000	-.3761859	-.3446116
Statut_matri						
Marié(e) monogame	.1482362	.0548807	2.70	0.007	.040672	.2558005
Marié(e) polygame	.2931883	.1170786	2.50	0.012	.0637185	.5226582
Union libre	-.3302004	.126266	-2.62	0.009	-.5776772	-.0827236
Veuf(ve)	.1178815	.0883043	1.33	0.182	-.0551916	.2909547
Divorcé(e) Séparé(e)	-.1079918	.1038785	-1.04	0.299	-.3115899	.0956063
Religion						
Protestant	-.0179061	.0370445	-0.48	0.629	-.090512	.0546997
Musulman	.349715	.1027526	3.40	0.001	.1483235	.5511064
Adventiste	.0812733	.08602	0.94	0.345	-.0873228	.2498694
Temoin de Jehovah	-.1736927	.2669589	-0.65	0.515	-.6969225	.3495371
Sans Religion	-.5111329	.1113156	-4.59	0.000	-.7293075	-.2929582
Eglise du réveil	-.1146289	.4907266	-0.23	0.815	-1.076435	.8471776
Autres	-.5714618	.145398	-3.93	0.000	-.8564367	-.2864869
Branch_activite						
Industrie	.2991905	.0884534	3.38	0.001	.1258251	.472556
Commerce	1.053469	.0914076	11.52	0.000	.8743131	1.232624
Service	1.038071	.0760994	13.64	0.000	.888919	1.187223
Tranche_AgeCM						
25 à 34 ans	-.1165468	.0533008	-2.19	0.029	-.2210144	-.0120793
35 à 64 ans	-.159223	.0563834	-2.82	0.005	-.2697324	-.0487135
65 ans et plus	-.0718062	.0852914	-0.84	0.400	-.2389742	.0953619
Emploi						
Oui	-.3057563	.5399585	-0.57	0.571	-1.364056	.752543
Niveau_education						
Fondamental	.5226401	.0337059	15.51	0.000	.4565778	.5887024
Post fondamental	2.257433	.1125223	20.06	0.000	2.036893	2.477972
Supérieur	3.068367	.1737484	17.66	0.000	2.727826	3.408908
Milieu						
Rural	-1.732041	.0655764	-26.41	0.000	-1.860568	-1.603514
Sexe						
Féminin	.0805388	.034139	2.36	0.018	.0136277	.14745
Région						
Sud	.9378895	.0570122	16.45	0.000	.8261477	1.049631
Centre	.4367738	.0463173	9.43	0.000	.3459935	.5275541
Est	-.1989359	.0547353	-3.63	0.000	-.3062152	-.0916567
Ouest	.5674091	.0458111	12.39	0.000	.477621	.6571972
Transferts_Recus						
Oui	.5681846	.0475602	11.95	0.000	.4749682	.6614009
/cut1	-4.618477	.1026339			-4.819636	-4.417318
/cut2	-3.447391	.1000555			-3.643496	-3.251286
/cut3	-2.347963	.0981397			-2.540313	-2.155612
/cut4	-1.000441	.0965509			-1.189677	-.8112045

Annexe 2 : Résultats des effets marginaux des variables du modèle de statut pauvreté pour (pauvreté= =1)

Expression: Pr(Pauvrete==1), predict(outcome(1)) dy/dx wrt: Taille_menage 2.Statut_matri 3.Statut_matri 4.Statut_matri 5.Statut_matri 7.Statut_matri 2.Religion 3.Religion 4.Religion 5.Religion 7.Religion 8.Religion 9.Religion 2.Branch_activite 3.Branch_activite 4.Branch_activite 2.Tranche_AgeCM 3.Tranche_AgeCM 4.Tranche_AgeCM 1.Emploi 2.Niveau_education 3.Niveau_education 4.Niveau_education 1.Milieu 1.Sexe 2.Région 3.Région 4.Région 5.Région 1.Transferts_Recus

	Delta-method					
	dy/dx	std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
Taille_menage	.0396498	.0008977	44.17	0.000	.0378904	.0414093
Statut_matri						
Marié(e) monogame	-.0165851	.0062847	-2.64	0.008	-.0289029	-.0042673
Marié(e) polygame	.0316811	.0121171	2.61	0.009	.0554302	.0079319
Union libre	.0410493	.0164498	2.50	0.013	.0088083	.0732903
Veuf(ve)	.0132834	.0098844	1.34	0.179	.0326564	.0060897
Divorcé(e) Séparé(e)	-.0128089	.0124739	-1.03	0.304	-.0116395	-.0372573
Religion						
Protestant	.0019655	.0040728	0.48	0.629	-.0060171	.0099481
Musulman	-.034972	.0094109	-3.72	0.000	-.053417	-.0165271
Adventiste	-.0087059	.009051	-0.96	0.336	-.0264457	.0090338
Temoin de Jehovah	.0197859	.0316257	0.63	0.532	-.0421993	.0817711
Sans Religion	.0627293	.0150156	4.18	0.000	.0332992	.0921593
Eglise du réveil	.0128778	.0566218	0.23	0.820	-.0980989	.1238545
Autres	.0710086	.0200791	3.54	0.000	.0316543	.1103629
Branch_activite						
Industrie	-.0318601	.0087691	-3.63	0.000	-.0490472	-.014673
Commerce	-.0914707	.005904	-15.49	0.000	-.1030424	-.079899
Service	-.0905241	.0050691	-17.86	0.000	-.1004594	-.0805888
Tranche_AgeCM						
25 à 34 ans	.0124702	.0056392	2.21	0.027	.0014175	.0235229
35 à 64 ans	.0172168	.0059905	2.87	0.004	.0054757	.0289579
65 ans et plus	.0075978	.0090837	0.84	0.403	-.0102059	.0254015
Emploi						
Oui	-.0360925	.0680201	- 0.53	0.596	-.1694095	-.0972244
Niveau_education						
Fondamental	-.0587634	.0038048	-15.44	0.000	-.0662206	-.0513062
Post fondamental	-.1591584	.0044933	-35.42	0.000	-.1679651	-.1503517
Supérieur	-.1752532	.004164	-42.09	0.000	-.1834145	-.1670919
Milieu						
Rural	.1271949	.0033845	37.58	0.000	.1205614	.1338285
Sexe						
Féminin	-.0088836	.0037763	-2.35	0.019	-.016285	-.0014822
Région						
Sud	-.0953112	.0053416	-17.84	0.000	-.1057806	-.0848418
Centre	-.0502636	.0052551	-9.56	0.000	-.0605633	-.0399638
Est	.026276	.0073437	3.58	0.000	.0118827	.0406694
Ouest	-.0632822	.0050656	-12.49	0.000	-.0732106	-.0533537
Transferts_Recus						
Oui	-.559416	.0041826	-13.37	0.000	-.0641393	-.0477438

Annexe 3 : Résultats des effets marginaux des variables du modèle de statut de pauvreté pour (pauvreté= =2)

Expression: Pr(Pauvrete==2), predict(outcome(2)) dy/dx wrt: Taille_menage 2.Statut_matri 3.Statut_matri 4.Statut_matri 5.Statut_matri 7.Statut_matri 2.Religion 3.Religion 4.Religion 5.Religion 7.Religion 8.Religion 9.Religion 2.Branch_activite 3.Branch_activite 4.Branch_activite 2.Tranche_AgeCM 3.Tranche_AgeCM 4.Tranche_AgeCM 1.Emploi 2.Niveau_education 3.Niveau_education 4.Niveau_education 1.Milieu 1.Sexe 2.Région 3.Région 4.Région 5.Région 1.Transferts_Recus

	dy/dx	Delta-method std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
Taille_menage	.0188235	.0005069	37.13	0.000	.01783	.019817
Statut_matri						
Marié(e) monogame	-.0075878	.0027448	-2.76	0.006	-.0129674	-.0022081
Marié(e) polygame	.0154895	.00641	2.42	0.016	.028053	.0029261
Union libre	-.0145241	.0050435	-2.88	0.004	-.0046389	-.0244093
Veuf(ve)	.0059895	.0045328	1.32	0.186	.0148737	.0028946
Divorcé(e) Séparé(e)	-.0051464	.0048577	-1.06	0.289	-.0043746	-.0146673
Religion						
Protestant	.0009482	.0019587	0.48	0.628	-.0028908	.0047871
Musulman	-.0197609	.0060759	-3.25	0.001	-.0316696	-.0078523
Adventiste	-.0043953	.0047197	-0.93	0.352	-.0136458	.0048552
Temoin de Jehovah	.008846	.0129573	0.68	0.495	-.0165499	.0342419
Sans Religion	.0232903	.0041967	5.55	0.000	.015065	.0315156
Eglise du réveil	.0059299	.0246466	0.24	0.810	-.0423765	.0542363
Autres	.0254171	.005057	5.03	0.000	.0155055	.0353286
Branch_activite						
Industrie	-.0171392	.0053141	-3.23	0.001	-.0275545	-.0067238
Commerce	-.0635587	.0056899	-11.17	0.000	-.0747107	-.0524068
Service	-.0626336	.0048275	-12.97	0.000	-.0720954	-.0531718
Tranche_AgeCM						
25 à 34 ans	.0062784	.0028961	2.17	0.030	.000602	.0119547
35 à 64 ans	.0084989	.0030651	2.77	0.006	.0024913	.0145064
65 ans et plus	.0039035	.0046087	0.85	0.397	-.0051293	.0129364
Emploi						
Oui	-.0146736	.0233375	-0.63	0.530	-.031067	.-0604143
Niveau_education						
Fondamental	-.0301623	.0020795	-14.50	0.000	-.034238	-.0260866
Post fondamental	-.1288942	.0053028	-24.31	0.000	-.1392875	-.1185008
Supérieur	-.1548771	.0051403	-30.13	0.000	-.1649519	-.1448023
Milieu						
Rural	.1037953	.0039142	26.52	0.000	.0961237	.111467
Sexe						
Féminin	-.0041991	.0017779	-2.36	0.018	-.0076837	-.0007145
Région						
Sud	-.053083	.003455	-15.36	0.000	-.0598547	-.0463113
Centre	-.0227788	.0025139	-9.06	0.000	-.0277061	-.0178516
Est	.0083284	.0022183	3.75	0.000	.0039806	.0126762
Ouest	-.0304307	.0025891	-11.75	0.000	-.0355052	-.0253562
Transferts_Recus						
Oui	-.0326881	.0029683	-11.01	0.000	-.0385058	-.0268704

Annexe 4 : Résultats des effets marginaux des variables du modèle de statut de pauvreté pour (pauvreté= =3)

Expression: Pr(Pauvrete==3), predict(outcome(3)) dy/dx wrt: Taille_menage 2.Statut_matri 3.Statut_matri 4.Statut_matri 5.Statut_matri 7.Statut_matri 2.Religion 3.Religion 4.Religion 5.Religion 7.Religion 8.Religion 9.Religion 2.Branch_activite 3.Branch_activite 4.Branch_activite 2.Tranche_AgeCM 3.Tranche_AgeCM 4.Tranche_AgeCM 1.Emploi 2.Niveau_education 3.Niveau_education 4.Niveau_education 1.Milieu 1.Sexe 2.Région 3.Région 4.Région 5.Région 1.Transferts_Recus

	Delta-method dy/dx	std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
Taille_menage	.0022048	.000333	6.62	0.000	.0015522	.0028574
Statut_matri						
Marié(e) monogame	-.0006511	.0001795	-3.63	0.000	-.0010029	-.0002994
Marié(e) polygame	.0022728	.0015163	1.50	0.134	.0052447	.0006992
Union libre	-.0021517	.0016213	-1.33	0.184	-.0053294	.0010259
Veuf(ve)	.0004348	.0004352	1.00	0.318	.0012878	.0004183
Divorcé(e) Séparé(e)	-.0001647	.000363	-0.45	0.650	-.0008762	.0005468
Religion						
Protestant	.0001165	.0002353	0.50	0.620	-.0003447	.0005777
Musulman	-.0052703	.0023558	-2.24	0.025	-.0098875	-.000653
Adventiste	-.0007185	.000908	-0.79	0.429	-.0024981	.0010612
Temoin de Jehovah	.0004944	.0003657	1.35	0.176	-.0002223	.0012111
Sans Religion	-.0024955	.0017995	-1.39	0.166	-.0060224	.0010314
Eglise du réveil	.0004851	.0007701	0.63	0.529	-.0010243	.0019944
Autres	-.0035499	.0027121	-1.31	0.191	-.0088655	.0017657
Branch_activite						
Industrie	-.0039857	.0017965	-2.22	0.027	-.0075068	-.0004647
Commerce	-.0310842	.004571	-6.80	0.000	-.0400433	-.0221252
Service	-.0303335	.0038322	-7.92	0.000	-.0378444	-.0228225
Tranche_AgeCM						
25 à 34 ans	.0010259	.0005498	1.87	0.062	-.0000517	.0021034
35 à 64 ans	.0012416	.0005612	2.21	0.027	.0001416	.0023415
65 ans et plus	.0007076	.0007999	0.88	0.376	-.0008602	.0022754
Emploi						
Oui	-.0002901	.0042781	-0.07	0.946	-.008675	.0080948
Niveau_education						
Fondamental	-.0055298	.0006357	-8.70	0.000	-.0067757	-.004284
Post fondamental	-.0924713	.0069232	-13.36	0.000	-.1060406	-.078902
Supérieur	-.1356632	.0083776	-16.19	0.000	-.1520829	-.1192434
Milieu						
Rural	.0715847	.0043274	16.54	0.000	.0631032	.0800662
Sexe						
Féminin	-.0004668	.0002002	-2.33	0.020	-.0008591	-.0000744
Région						
Sud	-.0137397	.0017919	-7.67	0.000	-.0172517	-.0102276
Centre	-.0012066	.0005592	-2.16	0.031	-.0023027	-.0001105
Est	.0024619	.0008158	3.02	0.003	.0040609	.0008629
Ouest	-.0033687	.0007933	-4.25	0.000	-.0049236	-.0018138
Transferts_Recus						
Oui	-.0095483	.0013803	-6.92	0.000	-.0122537	-.0068429

Annexe 4 : Résultats des effets marginaux des variables du modèle de statut de pauvreté pour (pauvreté= =4)

Expression: Pr(Pauvrete==4), predict(outcome(4)) dy/dx wrt: Taille_menage 2.Statut_matri 3.Statut_matri 4.Statut_matri 5.Statut_matri 7.Statut_matri 2.Religion 3.Religion 4.Religion 5.Religion 7.Religion 8.Religion 9.Religion 2.Branch_activite 3.Branch_activite 4.Branch_activite 2.Tranche_AgeCM 3.Tranche_AgeCM 4.Tranche_AgeCM 1.Emploi 2.Niveau_education 3.Niveau_education 4.Niveau_education 1.Milieu 1.Sexe 2.Région 3.Région 4.Région 5.Région 1.Transferts_Recus

	Delta-method dy/dx	std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
Taille_menage	-.0168355	.0004514	-37.29	0.000	-.0177202	-.0159507
Statut_matri						
Marié(e) monogame	.0070436	.0026772	2.63	0.009	.0017965	.0122908
Marié(e) polygame	-.0133804	.0050674	-2.64	0.008	-.0234484	-.0233123
Union libre	.0170842	.0066833	2.56	0.011	.0039852	.0301832
Veuf(ve)	-.0056435	.0042128	-1.34	0.180	-.0026134	-.0139004
Divorcé(e) Séparé(e)	.005416	.0052539	1.03	0.303	.0048816	.0157135
Religion						
Protestant	-.0008409	.0017429	-0.48	0.629	-.0042569	.0025751
Musulman	.0145159	.0037125	3.91	0.000	.0072394	.0217923
Adventiste	.0037115	.0038455	0.97	0.334	-.0038255	.0112485
Temoin de Jehovah	-.0084635	.0134789	-0.63	0.530	-.0348817	.0179548
Sans Religion	-.0262955	.0060692	-4.33	0.000	-.038191	-.0144
Eglise du réveil	-.0055132	.0242243	-0.23	0.820	-.0529919	.0419655
Autres	-.0295895	.0079545	-3.72	0.000	-.04518	-.0139989
Branch_activite						
Industrie	.0133091	.0035468	3.75	0.000	.0063576	.0202606
Commerce	.0298964	.0012774	23.40	0.000	.0273927	.0324002
Service	.0298557	.0012651	23.60	0.000	.0273761	.0323353
Tranche_AgeCM						
25 à 34 ans	-.0053298	.002405	-2.22	0.027	-.0100436	-.000616
35 à 64 ans	-.0073677	.002567	-2.87	0.004	-.0123989	-.0023365
65 ans et plus	-.0032411	.0038742	-0.84	0.403	-.0108343	.0043522
Emploi						
Oui	.0152336	.0282546	0.54	0.590	.0061153	.0401443
Niveau_education						
Fondamental	.0246059	.0016871	14.58	0.000	.0212993	.0279126
Post fondamental	.0116669	.0061839	1.89	0.059	.0004534	.0237872
Supérieur	.041738	.0128644	3.24	0.001	.0069517	.0165243
Milieu						
Rural	-.0193109	.0027645	-6.99	0.000	-.0247293	-.0138926
Sexe						
Féminin	.0037821	.0016128	2.35	0.019	.0006211	.0069431
Région						
Sud	.0398779	.0022405	17.80	0.000	.0354866	.0442692
Centre	.0220846	.0023394	9.44	0.000	.0174995	.0266696
Est	-.0110832	.0030672	-3.61	0.000	-.0170948	-.0050716
Ouest	.0276876	.0022482	12.32	0.000	.0232812	.032094
Transferts_Recus						
Oui	.0235093	.0017499	13.43	0.000	.0200796	.026939

Annexe 5 : Résultats des effets marginaux des variables du modèle de statut de pauvreté pour (pauvreté= =5)

Expression: Pr(Pauvrete==5), predict(outcome(5)) dy/dx wrt: Taille_menage
2.Statut_matri 3.Statut_matri 4.Statut_matri 5.Statut_matri
7.Statut_matri 2.Religion 3.Religion 4.Religion 5.Religion 7.Religion
8.Religion 9.Religion 2.Branch_activite 3.Branch_activite 4.Branch_activite
2.Tranche_AgeCM 3.Tranche_AgeCM 4.Tranche_AgeCM 1.Emploi 2.Niveau_education
3.Niveau_education 4.Niveau_education 1.Milieu 1.Sexe 2.Région 3.Région
4.Région 5.Région 1.Transferts_Recus

	Delta-method dy/dx	std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
Taille_menage	-.0438427	.0010016	-43.77	0.000	-.0458057	-.0418796
Statut_matri						
Marié(e) monogame	.0177804	.00646	2.75	0.006	.005119	.0304418
Marié(e) polygame	-.036063	.0148425	-2.43	0.015	-.0069722	-.0651538
Union libre	.0363375	.0133246	2.73	0.006	.0624532	.0102217
Veuf(ve)	-.0140641	.0105844	-1.33	0.184	-.006681	-.0348093
Divorcé(e) Séparé(e)	-.0123746	.0117874	-1.05	0.294	-.0354775	.0107283
Religion						
Protestant	-.0021892	.0045233	-0.48	0.628	-.0110548	.0066763
Musulman	.0454874	.0141035	3.23	0.001	.017845	.0731298
Adventiste	.0101082	.0108292	0.93	0.351	-.0111166	.031333
Temoin de Jehovah	-.0206628	.0307885	-0.67	0.502	-.0810073	.0396816
Sans Religion	-.0572286	.0114011	-5.02	0.000	-.0795743	-.0348828
Eglise du réveil	-.0137795	.0578043	-0.24	0.812	-.1270738	.0995147
Autres	-.0632862	.0145097	-4.36	0.000	-.0917247	-.0348477
Branch_activite						
Industrie	.0396759	.012313	3.22	0.001	.0155429	.0638088
Commerce	.1562172	.0154619	10.10	0.000	.1259124	.1865221
Service	.1536354	.0129779	11.84	0.000	.1281992	.1790717
Tranche_AgeCM						
25 à 34 ans	-.0144446	.006657	-2.17	0.030	-.0274922	-.0013971
35 à 64 ans	-.0195896	.0070235	-2.79	0.005	-.0333553	-.0058238
65 ans et plus	-.0089679	.0106075	-0.85	0.398	-.0297581	.0118224
Emploi						
Oui	-.0352425	.0588328	-0.60	0.549	-.1505527	.0800678
Niveau_education						
Fondamental	.0698496	.0045505	15.35	0.000	.0609307	.0787684
Post fondamental	.368857	.0204909	18.00	0.000	.3286955	.4090185
Supérieur	.5075316	.027465	18.48	0.000	.4537011	.561362
Milieu						
Rural	-.283264	.0123444	-22.95	0.000	-.3074586	-.2590694
Sexe						
Féminin	.0097674	.0041275	2.37	0.018	.0016776	.0178571
Région						
Sud	.122256	.0079711	15.34	0.000	.1066329	.137879
Centre	.0521644	.0056236	9.28	0.000	.0411425	.0631864
Est	-.0210593	.0057095	-3.69	0.000	-.0322498	-.0098689
Ouest	.0693939	.005789	11.99	0.000	.0580477	.0807401
Transferts_Recus						
Oui	.0746687	.0067017	11.14	0.000	.0615337	.0878037